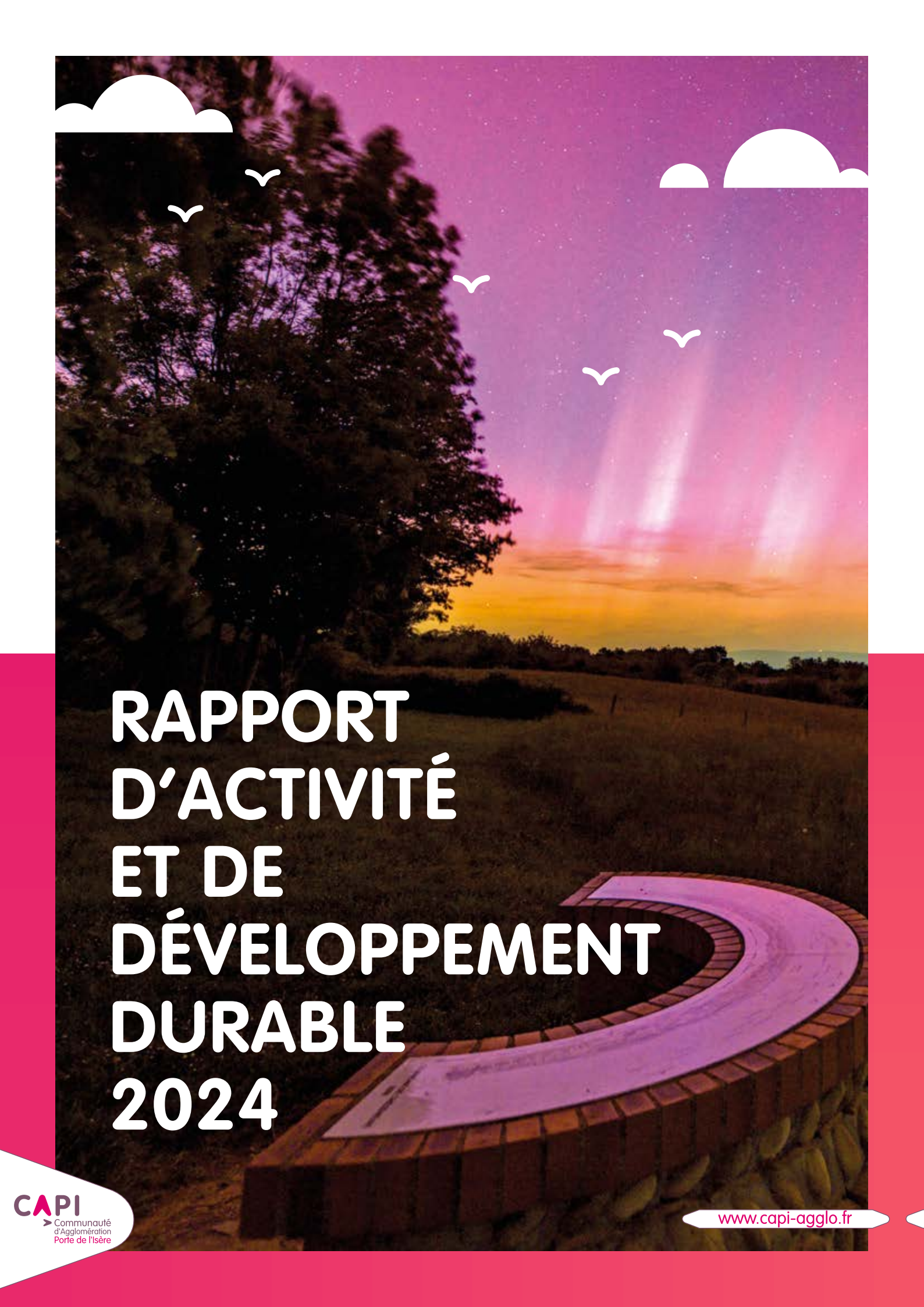




RAPPORT D'ACTIVITÉ ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLE 2024

ÉDITO DU PRÉSIDENT

2024 a été pleine de réussites, fruits de décisions collégiales prises par l'ensemble des élus de la CAPI dans le cadre de notre Projet de Territoire.

Tout au long de l'année, nous avons mené à bien de grands projets ambitieux et emblématiques qui illustrent notre capacité à conjuguer **vision politique, rigueur budgétaire** et **dialogue constructif**.

Parmi les réalisations majeures, l'inauguration du **nouveau Conservatoire Hector Berlioz** à rayonnement départemental constitue une grande fierté. Ce bâtiment à **Haute Valeur Environnementale**, véritable modèle d'élégance architecturale et de performance énergétique, incarne notre engagement en faveur d'une culture accessible à tous.

À l'instar de la **Biennale du cirque**, ou la **Nuit de la lecture**, le nouveau Conservatoire offre un nouvel élan de démocratisation culturelle qui se prolonge à l'extérieur de ses murs.

En matière de mobilités, nous avons enrichi notre offre pour que tous les Capisérois puissent se déplacer librement. Nous avons prolongé la **voie verte** de la Bourbre vers Vaulx-Milieu et Bourgoin-Jallieu. Notre objectif : relier la **ViaRhôna** !

Notre engagement en faveur de la transition énergétique s'est concrétisé par des avancées majeures. Avec ses **700 m² de panneaux photovoltaïques**, le conservatoire devient un bâtiment pourvoyeur d'énergie. À Saint-Savin, la **centrale photovoltaïque flottante** (la 1^{ère} de France !) vient renforcer notre souveraineté énergétique.

En parallèle, nous avons poursuivi l'effort pour réduire notre **consommation énergétique** que ce soit dans nos bâtiments (plus de 250 000 euros par an d'économie) ou encore grâce à l'extension à une dizaine de communes de la CAPI du dispositif « **J'allume ma rue** » qui concilie sécurité, économies d'énergie (500 000 euros par an) et responsabilisation citoyenne.

Pour encourager l'**intermodalité**, nous avons lancé les travaux de la **gare de Bourgoin-Jallieu** qui répondent à l'augmentation continue de la fréquentation des usagers (plus de 7 000 par jour) et à l'amélioration du cadre de vie des habitants.

Nous avons aussi renforcé la **préservation de nos espaces naturels et agricoles**, conservant une année de plus notre place de leader départemental en la matière, tout en poursuivant la **densification de nos zones d'activités économiques**.

Enfin, c'est dans l'esprit de l'**année olympique** que nous venons de vivre que j'ai souhaité lancer la **Fête du sport CAPI**, un événement fédérateur qui a accueilli plus de 1 000 visiteurs pour sa première édition !

En 2024, nous avons conjugué écoute et action pour adapter nos politiques publiques aux besoins du territoire ; une dynamique que nous poursuivrons avec détermination jusqu'au terme du mandat, dans la continuité du chemin tracé depuis 2020.

Bonne lecture,

Jean PAPADOPULO

« LE NOUVEAU
CONSERVATOIRE,
UN BÂTIMENT À
HAUTE VALEUR
ENVIRONNEMENTALE,
VÉRITABLE MODÈLE
D'ÉLÉGANCE
ARCHITECTURALE ET
DE PERFORMANCE
ÉNERGÉTIQUE »

SOMMAIRE

01 LA CAPI, QUI NOUS SOMMES p.04

Carte d'identité du territoire	p.06
Nos compétences	p.08
Notre organisation politique	p.14
Nos investissements	p.18
Nos agents	p.19
L'écosystème territorial	p.20
L'agenda de l'année	p.22
Les objectifs de développement durable	p.38

02 LA CAPI, EN ACTION SUR LE TERRITOIRE . . p.42

CAPi 2026, notre projet de territoire	p.44
La CAPI, en action sur le territoire en 2024	p.50
➤ Orientation 1 : Renforcer la cohérence et les équilibres du territoire.	p.51
➤ Orientation 2 : Répondre aux défis environnementaux	p.66
➤ Orientation 3 : Affirmer un territoire de liens et d'envies	p.94

03 LA CAPI, UNE COLLECTIVITÉ EXEMPLAIRE ET RESPONSABLE p.126

Employeur exemplaire et socialement responsable	p.128
Finances et commande publique durable	p.134
Gestion patrimoniale et moyens généraux	p.144
Numérique et systèmes d'information	p.150
Communication	p.154
Mutualisation	p.156

04 GLOSSAIRE p.158



01

**LA CAPI,
QUI SOMMES-
NOUS ?**

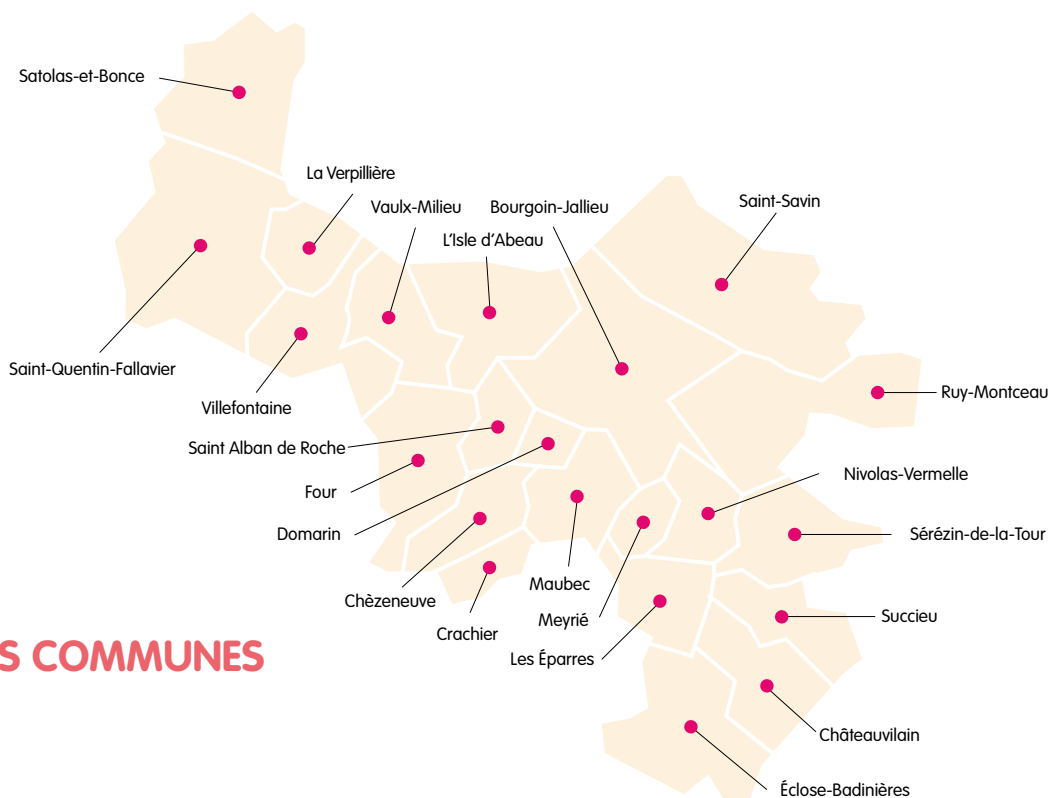




CARTE D'IDENTITÉ DU TERRITOIRE

> LA CAPI EN BREF

CAPI (Communauté d'Agglomération Porte de l'Isère)		Date de création : 1^{er} Janvier 2007		 Jean Papadopulo Président (Maire de Four)
70 élus communautaires 15 vice-présidents 10 conseillers délégués 11 conseillers communautaires suppléants	22 communes	257,51 km² de superficie		
	112 905 habitants au 1^{er} janvier 2024 (multiplié par deux en 30 ans)		28% de la population a moins de 20 ans	
54 000 emplois dont 45 000 salariés dans le secteur privé	6 500 établissements dans le secteur privé (recensés par l'INSEE)	48 893 logements	19 842 familles avec enfants soit 65% des ménages	



> NOS COMMUNES

➤ NOTRE HISTOIRE : DE LA VILLE NOUVELLE À LA CAPI



SAN

5 communes :

Four
L'Isle d'Abeau
Saint-Quentin-Fallavier
Vaulx-Milieu
Villefontaine

CAPI

Les 20 premières communes :

Badinières, Bourgoin-Jallieu, Chêzeneuve, Crachier, Domarin, Four, L'Isle d'Abeau, La Verpillière, Les Éparres, Maubec, Meyrié, Nivolas-Vermelle, Ruy-Montceau, Satolas-et-Bonce, Sérezin-de-la-Tour, Saint Alban de Roche, Saint-Quentin-Fallavier, Saint-Savin, Vaulx-Milieu, Villefontaine.

10 janvier 1972

Création de l'agglomération nouvelle de L'Isle d'Abeau : 21 communes.

11 août 1972

Création de l'EPIDA, Établissement Public d'État chargé de l'aménagement de la Ville Nouvelle.

26 décembre 1972

Création du SCANIDA, Syndicat Communautaire d'Aménagement de l'Agglomération Nouvelle de L'Isle d'Abeau : 21 communes.

19 octobre 1981

Création du SIVOM (syndicat intercommunal à vocation multiple) qui regroupait 18 communes des deux cantons de Bourgoin-Jallieu

15 septembre 1984

En respect de la loi Rocard (1983), le SCANIDA est transformé en SAN (Syndicat d'Agglomération Nouvelle).

Entre 1999 et 2006

L'État décide de mettre fin à l'OIN (Opération d'Intérêt National). Il propose que la Ville Nouvelle devienne une Communauté d'Agglomération.

1^{er} janvier 2007

M. le Préfet de l'Isère prononce la transformation/extension du SAN en Communauté d'Agglomération. Création de la Communauté d'Agglomération Porte de l'Isère : la CAPI.

29 avril 2009

Fin de l'OIN (Opération d'Intérêt National) de la Ville Nouvelle.

2010

+ Éclose

2012

Dissolution officielle du SIVOM

2013

+ Succieu

2014

+ Châteauvilain

2015

+ Création de la Commune Nouvelle d'Éclose-Badinières

NOS COMPÉTENCES

Notre agglomération exerce des compétences en lieu et place des communes membres. Ces compétences relèvent de deux niveaux : les compétences obligatoires et les compétences supplémentaires.

DÉFINITION DE L'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE

Certaines compétences s'inscrivent dans le cadre de l'intérêt communautaire, défini comme la ligne de partage au sein d'une compétence entre les domaines d'intervention transférés à l'intercommunalité et ceux qui demeurent au niveau communal. Elles ne doivent donc pas se déclinier à la faveur d'un éparpillement géographique d'équipements et de services, dont le rayonnement ne serait que communal, voire à l'échelle d'un quartier.



➤ NOS COMPÉTENCES OBLIGATOIRES



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

- Actions de développement économique ;
- Création, aménagement, entretien et gestion de zones activités industrielles, commerciales, tertiaires, artisanales, touristiques ;
- Politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire ;
- Promotion du tourisme, dont la création d'offices de tourisme.

AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE COMMUNAUTAIRE

- Schéma de cohérence territoriale et schéma de secteur ; plan local d'urbanisme, document d'urbanisme en tenant lieu et carte communale ;
- Définition, création et réalisation d'opérations d'aménagement d'intérêt communautaire ;
- Organisation de la mobilité.

ÉQUILIBRE SOCIAL DE L'HABITAT

- Programme local de l'habitat ;
- Politique du logement d'intérêt communautaire ;
- Actions et aides financières en faveur du logement social d'intérêt communautaire ; réserves foncières pour la mise en œuvre de la politique communautaire d'équilibre social de l'habitat ; action, par des opérations d'intérêt communautaire, en faveur du logement des personnes défavorisées ; amélioration du parc immobilier bâti d'intérêt communautaire.

POLITIQUE DE LA VILLE

- Élaboration du diagnostic du territoire et définition des orientations du contrat de ville ;
- Animation et coordination des dispositifs contractuels de développement urbain, de développement local et d'insertion économique et sociale ainsi que des dispositifs locaux de prévention de la délinquance ; programmes d'actions définis dans le contrat de ville.



GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES ET PRÉVENTION DES INONDATIONS

- Dans les conditions prévues par le code de l'environnement.

ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE

- Création, aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil et des terrains familiaux locatifs.

COLLECTE ET TRAITEMENT DES DÉCHETS

- Gestion, traitement et valorisation des déchets.

EAU

- Produire, traiter et distribuer de l'eau potable ;
- Assurer l'investissement et l'exploitation.

ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES

- Collecter les eaux usées et assurer leur transit et leur traitement ;
- Assurer l'investissement et l'exploitation.

GESTION DES EAUX PLUVIALES URBAINES

- Collecter, traiter les eaux pluviales urbaines et participer à la protection des habitations contre les inondations.



> NOS COMPÉTENCES SUPPLÉMENTAIRES

CRÉATION, AMÉNAGEMENT ET ENTRETIEN DE VOIRIE, DE PARCS DE STATIONNEMENT

Reconnus d'intérêt communautaire

- Les voiries de liaison entre communes et grands pôles structurants ;
- Les voies de liaison inter-quartiers ;
- Les voies de distribution et les voies des zones d'activités économiques, soit 350 km de chaussée.

ÉQUIPEMENTS CULTURELS

Reconnus d'intérêt communautaire

- Le Théâtre du Vellein ;
- Le Conservatoire Hector Berlioz CAPI à rayonnement départemental ;
- La Scène de Musiques Actuelles Les Abattoirs ;
- 11 bibliothèques et médiathèques.

ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

Reconnus d'intérêt communautaire

- 5 piscines ;
- 1 base nautique ;
- 1 golf.

ACTION SOCIALE

Reconnue d'intérêt communautaire

- 23 Crèches ;
- 1 Halte-Garderie ;
- 7 Relais Petite Enfance.

PROTECTION ET MISE EN VALEUR DE L'ENVIRONNEMENT ET DU CADRE DE VIE

- Prises en charge d'opérations de maîtrise de l'énergie d'intérêt communautaire ;
- Lutte contre la pollution de l'air et les nuisances sonores ;
- Création de zones environnementales sensibles et labellisées ;
- Coordination des plans de prévention des risques des communes concernées.

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

- Production d'énergie renouvelable ;
- Construction durable ;
- Plan climat air énergie territorial.

ÉCLAIRAGE PUBLIC ET FEUX TRICOLORES

- Réalisation et gestion de tous les réseaux d'éclairage public et de tous les feux tricolores.

SÉCURITÉ INCENDIE

- Participation au service départemental d'incendie et de secours ;
- Gestion des bornes incendie (alimentation et matériel).

AGRICULTURE

- Soutien au maintien et au développement de l'agriculture ;
- Promotion de l'agriculture raisonnée et mise en œuvre de mesures agro-environnementales.

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

- Soutien au développement supérieur en lien avec le développement économique.



> NOTRE EXÉCUTIF



Jean PAPADOPULO
Président de la CAPI

NOTRE ORGANISATION POLITIQUE

au 31 décembre 2024

Les 15 vice-présidents



Vincent CHRIQUI
1^{er} vice-président
Mobilités



Patrick NICOLE-WILLIAMS
2^e vice-président
Développement économique et
compétitivité territoriale



Cyril MARION
3^e vice-président
Renouvellement
urbain et habitat



Patrick MARGIER
4^e vice-président
Stratégie territoriale
d'aménagement



Denis GIRAUD
5^e vice-président
Stratégie territoriale de
gestion des déchets



Fabien DURAND
6^e vice-président
Cycle de l'eau



Dominique BERGER
7^e vice-président
Voiries, espaces publics
et éclairage



Christine SADIN
8^e vice-présidente
Stratégie numérique, nouveaux
usages et politiques contractuelles
supra communautaires



Daniel GAUDE
9^e vice-président
Bâtiments communautaires
et innovations constructives



Jean-Pierre GIRARD
10^e vice-président
Stratégie financière,
juridique et patrimoniale



Aurélien LEPRETRE
11^e vice-président
Politiques sportives



Carine KOPFERSCHMITT
12^e vice-présidente
Rayonnement culturel et
enseignement artistique



Roland BORGHI
13^e vice-président
Politique de la ville,
emploi, insertion



Mathieu GAGET
14^e vice-président
Agriculture et territoire



Anne CHAUMONT-PUILLET
15^e vice-présidente
Ressources humaines
et petite enfance



Les 10 conseillers communautaires délégués



Christian BETON
Gestion des espaces
publics



Guillaume VIAL
Protection et valorisation
des espaces naturels



Olivier TISSERAND
Innovations
constructives



Pascale BADIN
Événements sportifs



Alain BERGER
Gestion et prévention
des risques



Nadine ROY
Participation citoyenne et
dialogue avec les usagers



Alain MARY
Mutualisation



Jean-Jacques BOCHARD
Moyens généraux



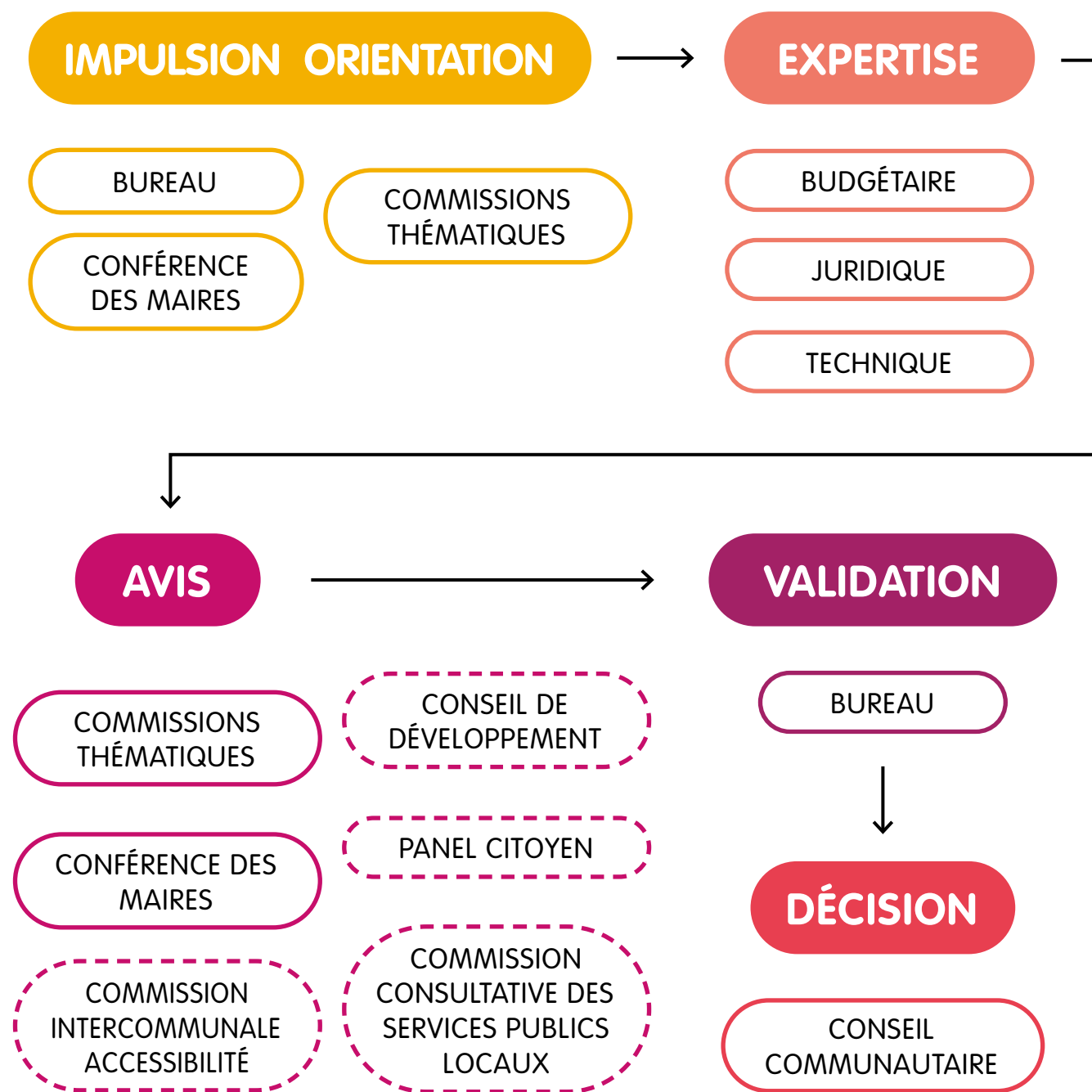
Daniel WAJDA
Transition énergétique et
lutte contre les pollutions



Noël SUCHET
Prévention et valorisation
des déchets

> NOTRE GOUVERNANCE

Schéma du processus décisionnel de la CAPI



LÉGENDE :



LES INSTANCES INTERNES



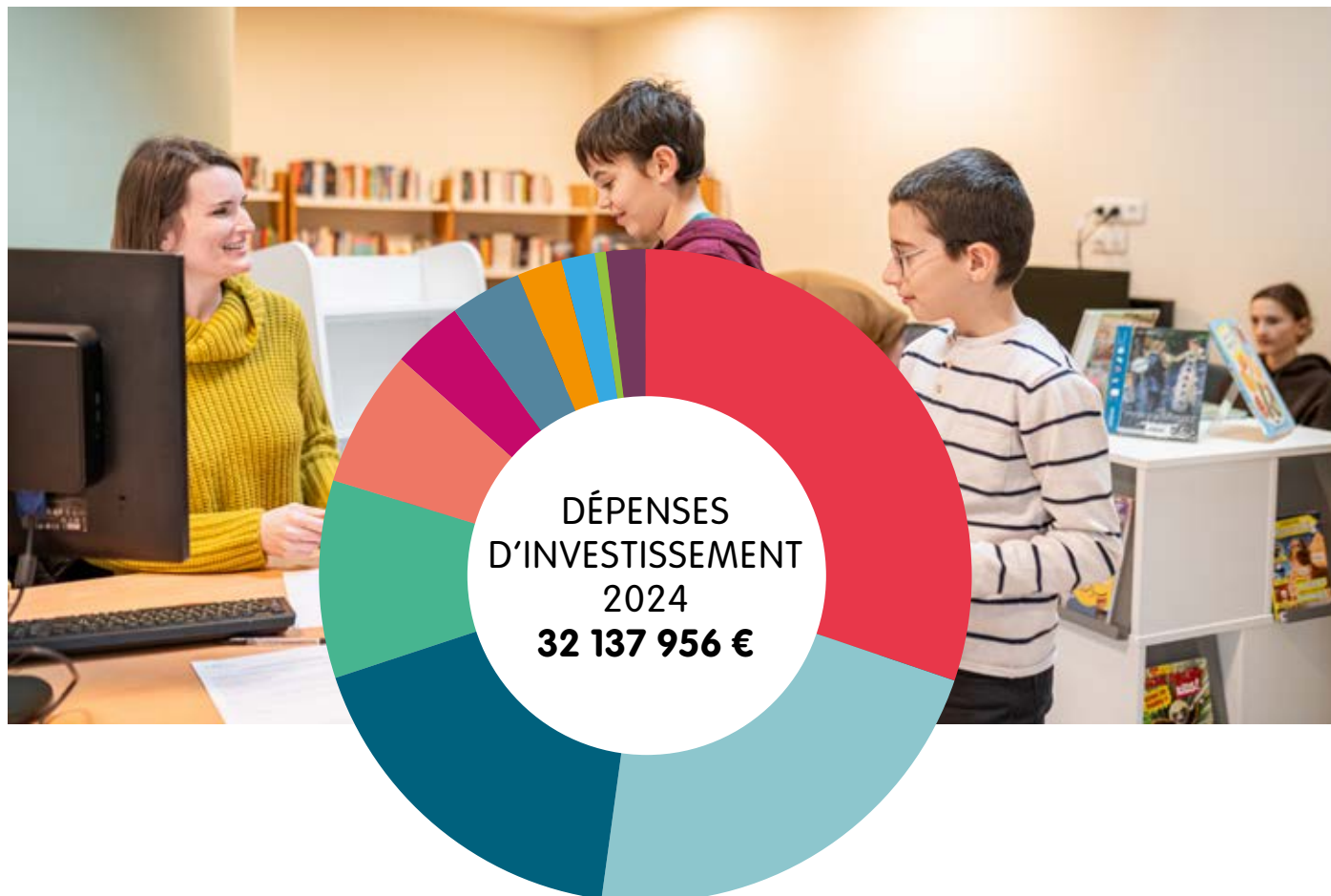
LES INSTANCES CONSULTATIVES ET PARTICIPATIVES

L'activité délibérative 2024, en bref

483 Actes délibératifs (+19 %)	8 Conseils communautaires (+1)	12 Bureaux communautaires dont 4 bureaux thématiques	5 Conférences des Maires
19 Commissions thématiques à la CAPI Nos commissions : ➤ Mobilités ; ➤ Développement économique et compétitivité territoriale ; ➤ Renouvellement urbain et habitat ; ➤ Politique de la ville, emploi et insertion ; ➤ Stratégie territoriale d'aménagement ; ➤ Stratégie de gestion des déchets ; ➤ Cycle de l'eau ; ➤ Voiries, espaces publics et éclairage, gestion des espaces publics ; ➤ Stratégie numérique et usages ; ➤ Bâtiments communautaires et innovations constructives ; ➤ Stratégie financière, juridique et patrimoniale ; ➤ Politiques sportives et évènementiels ; ➤ Rayonnement culturel et enseignement artistique ; ➤ Agriculture et territoire ; ➤ Petite enfance ; ➤ Gestion des risques ; ➤ Protection des espaces naturels ; ➤ Transition écologique et énergétique et lutte contre les pollutions ; ➤ Mutualisation.			



NOS INVESTISSEMENTS



30 % RÉSEAUX D'EAU, D'ASSAINISSEMENT, EAUX PLUVIALES ET DÉFENSE INCENDIE

22 % BÂTIMENT ET PATRIMOINE

18 % VOIRIE, ÉCLAIRAGE PUBLIC ET ESPACES VERTS

10 % TRANSPORT ET MOBILITÉ

7 % AMÉNAGEMENT ET URBANISME

3 % TRANSITION NUMÉRIQUE

3 % FONCTIONS SUPPORTS (FLOTTE AUTOMOBILE, MATÉRIEL TECHNIQUE, ADMINISTRATION)

2 % DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

2 % COHÉSION SOCIALE, RÉNOVATION URBAINE ET HABITAT

1 % ENVIRONNEMENT

2 % SERVICES À LA POPULATION (HORS BÂTIMENT)



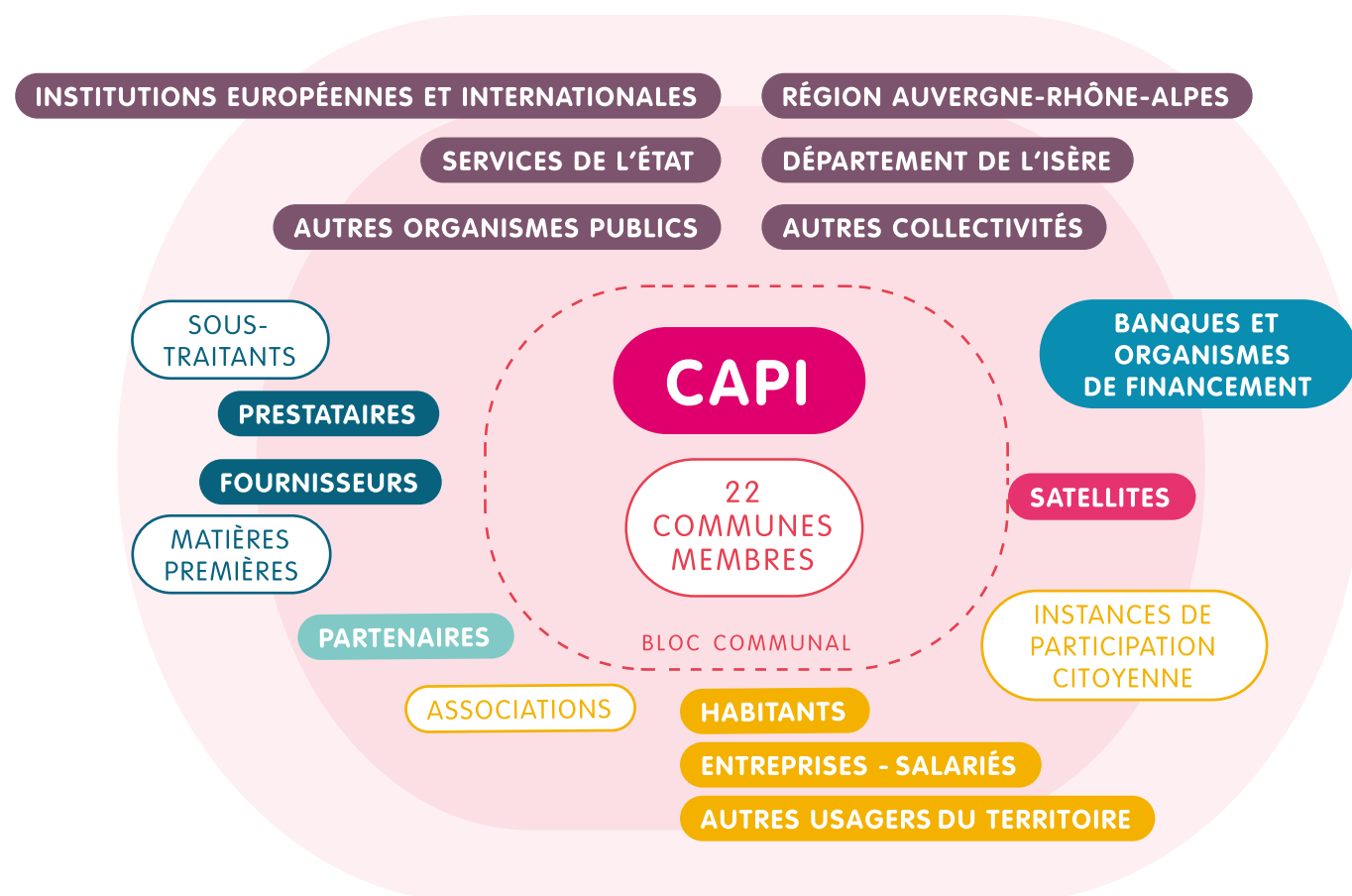
NOS AGENTS

En moyenne, 804 agents (694 équivalents temps plein) travaillent à la CAPI et contribuent au développement du territoire et à la mise en place de services à la population et aux entreprises. Parmi eux, 69 % sont des femmes. La CAPI emploie une majorité d'agents titulaires (75 %).

804 agents en moyenne sur l'année 2024	694 ETP (équivalents temps plein)	617 titulaires, soit 75 % de l'effectif	10,55 % d'emploi de personnes en situation de handicap (taux d'obligation légal fixé à 6%)
	69 % de femmes dans les effectifs	15 apprentis accueillis	245 stagiaires

L'ÉCOSYSTÈME TERRITORIAL

Notre action s'inscrit dans un environnement composé d'une grande diversité d'acteurs et vise différents usagers.



➤ ZOOM SUR NOS SATELLITES

Les satellites sont des structures mises en place afin de réaliser des missions pour le compte d'une collectivité. La forme juridique de ces structures peut varier en fonction des objectifs et des besoins, et permet de gagner en flexibilité ou en expertise. La CAPI compte :

24 satellites	3 établissements publics	8 sociétés publiques locales, d'économie mixte, privées
9 syndicats mixtes	2 groupements d'intérêt public	2 entreprises privées délégataires de service public

Mission	Satellite
Culture	S.M.A.C « Les Abattoirs »
Maîtrise et recyclage foncier	EPORA
Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations	EPAGE de la Bourbe
Gestion des aires d'accueil des gens du voyage	SAGAV
Aménagement et planification	SM SCOT Nord Isère
Production, traitement et distribution de l'eau potable	SEMIDAO
	Syndicat des eaux de la Plaine et des collines du Catelan
Aménagement économique	Syndicat mixte Plaine de Saint-Exupéry
Collecte et traitement des déchets	Syndicat mixte du Nord Dauphiné
Transport et mobilité	Syndicat des Mobilités des Territoires de l'Aire Métropolitaine Lyonnaise
Production et distribution de l'eau potable	Syndicat mixte de production des eaux du Nord-Ouest Isère
Distribution d'électricité et gaz	TE 38
Aménagement et commercialisation foncier	SARA Aménagement
Construction et aménagement du territoire	Isère Aménagement
	SARA Développement
Bailleur social et construction	SEMCODA
Gestion de la donnée touristique	APIDAE
Production et promotion du photovoltaïque	SAS Villieu Solaire
	SAS Centrales Villageoises Nid'Energies
Gestion de l'information géographique	GIP CRAIG
Education jeunesse	GIP Réussite éducative
Réseau de transport et mobilités	Keolis Porte de l'Isère
Gestion du Golf des Trois Vallons	UGolf

L'AGENDA DE L'ANNÉE 2024



18 JANVIER

Week-end des Nuits
de la lecture en
médiathèque





20 JANVIER

Lancement plateforme
de réservation en ligne
des VAE RUBAN

22 JANVIER

Cérémonie des vœux
aux institutionnels



8 FÉVRIER

Labellisation « Terre
de Jeux 2024 » et
exposition consacrée
aux JO au Centre
administratif de la CAPI

DU 14 AU 27 FÉVRIER

2^{ème} édition du Festival
« Cap' ou pas cap' »



3 MARS

Évolution de l'appli RUBAN avec possibilité d'acheter tous les titres de la gamme tarifaire

9 MARS

Inauguration de la bibliothèque CAPI rénovée à Four

DU 18 MARS AU 18 MAI

Consultation publique concernant le projet de Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement (PPBE) 2024 à 2029





4 AVRIL

Inauguration des
travaux de renaturation
de la Bourbre entre
L'Isle d'Abeau et
Bourgoin-Jallieu

6 ET 7 AVRIL

1^{ère} édition du Week-end
Bébés

16 AVRIL

Réception des travaux
Voie verte de la Bourbre
à Bourgoin-Jallieu
(section entre rue de la
Libération et le quai S.
Durand)

DU 22 AU 26 AVRIL

1^{ère} résidence artistique
sur l'étang du Moulin à
Éclose-Badinières





13 MAI

Marché d'entreprise
« En Bas de ma Rue »
au centre administratif
de la CAPI en
partenariat avec la
CCI Nord Isère

15 MAI

Exercice gestion
des risques pour la
commune de L'Isle
d'Abeau

17 MAI

« Tous en scène »,
PLEAC de la CAPI







4 JUIN

Visite du SMND

6 JUIN

Exercice gestion
des risques pour la
commune de Saint-
Quentin-Fallavier





15 JUIN

Grande Déambulation
de l'ancien au nouveau
Conservatoire Hector
Berlioz

20 JUIN

Événement convivial
« Défi Class'Energie » à
Saint-Quentin-Fallavier

25 ET 27 JUIN

« Jazz est dans la
place » à Satolas-et-
Bonce et à Saint-Savin

27 JUIN

Journée emploi et
solidarité : signature
du protocole PLIE
2024/2026 et
lancement du nouveau
contrat engagements
quartiers 2030





1^{ER} JUILLET

Signature de la convention avec la CCI Nord Isère

2 JUILLET

Exercice gestion des risques pour la commune de Chèzeneuve

4 JUILLET

CAPi Day, la journée des agents







1^{ER} SEPTEMBRE

Transfert de l'école
de musique de La
Verpillière à la CAPI

4 ET 7 SEPTEMBRE

Portes ouvertes du
Conservatoire Hector
Berlioz

6 ET 7 SEPTEMBRE

La CAPI partenaire des
Belles Journées





14 SEPTEMBRE

Fête du Sport CABI,
1^{ère} édition

16 ET 17 SEPTEMBRE

Organisation d'ateliers
thématiques dans le
cadre de l'élaboration
du 3^{ème} PLH

19 SEPTEMBRE

1^{er} petit-déjeuner
entreprises du Parc
International de
Chesnes en partenariat
avec la commune de
Saint-Quentin-Fallavier

19 SEPTEMBRE

Exercice gestion des
risques pour la commune
de Satolas-et-Bonce

20 SEPTEMBRE

Exercice gestion
des risques pour la
commune de Meyrié

21 SEPTEMBRE

Fête du Vélo CABI





11 OCTOBRE

300 personnes
rencontrent Mélissa DA
COSTA à l'invitation des
médiathèques

19 OCTOBRE

Inauguration des
structures gonflables à
la piscine CAPI Saint-
Bonnet à Villefontaine





**DU 15 NOVEMBRE
AU 1^{ER} DÉCEMBRE**
Collecte de jouets pour
le Secours Populaire

26 NOVEMBRE
Lancement de la
nouvelle saison de
l'Université populaire
organisée par le réseau
des médiathèques, sur
le thème « Le monde de
demain »

27 NOVEMBRE
Inauguration de la
Centrale photovoltaïque
flottante à Saint-Savin





29 NOVEMBRE

Inauguration du
Conservatoire Hector
Berlioz

**LE 30 NOVEMBRE
ET LE 1^{ER} DÉCEMBRE**

Les Fantastiques
(événement inaugural
grand public organisé
à l'occasion de
l'inauguration du
conservatoire)





1^{ER} DÉCEMBRE

Téléthon avec API TRI et Dauphiné Plongée

2 DÉCEMBRE

Exercice gestion des risques pour la commune de Sérézin-de-la-Tour



9 DÉCEMBRE

Exercice gestion des risques pour la commune de Four

À PARTIR DU 12 DÉCEMBRE

Enquête grand public sur l'offre de services des espaces aquatiques



LES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Au cœur de notre ADN, la politique développement durable de la CAPI se déploie à travers l'ensemble de ses compétences et actions. Pour une meilleure lisibilité de l'ensemble de ses actions et comme le développement durable doit être envisagé de façon globale, nous avons fait le choix de rassembler rapport d'activité et rapport développement durable dans un seul et même document.

> LES ODD, C'EST QUOI ?

Ce rapport d'activité et de développement durable s'inscrit dans les Objectifs de Développement Durable (les 17 ODD), outil des Nations Unis pour lutter contre les inégalités dans le monde et le dérèglement climatique. Ces ODD sont regroupés autour des cinq finalités de développement durable :



- > Lutter contre le changement climatique ;
- > Préserver la biodiversité, protéger les milieux et les ressources ;
- > Assurer une cohésion sociale et une solidarité entre les territoires et les générations ;
- > Contribuer à l'épanouissement de tous les êtres humains ;
- > Créer une dynamique de développement suivant des modes de production et des consommations responsables.

LES FINALITÉS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Retrouvez à quels finalités et objectifs de développement durable correspond chaque action mise en œuvre au cours de l'année 2024.

AXE 1 : LUTTER CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE



- Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un coût abordable



- Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions

AXE 2 : PRÉSERVER LA BIODIVERSITÉ, PROTÉGER LES MILIEUX ET LES RESSOURCES



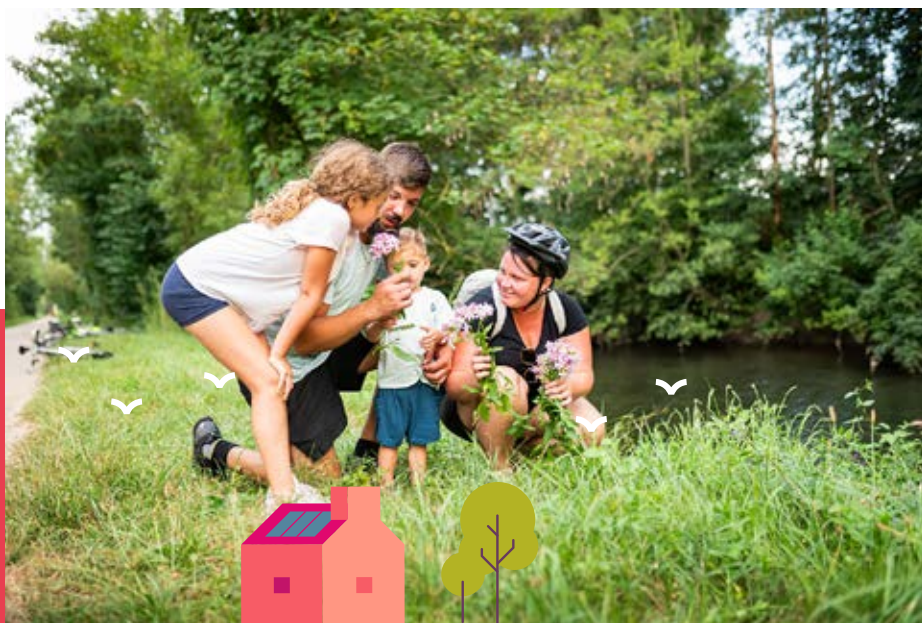
- Garantir l'accès de tous à des services d'alimentation en eau et d'assainissement gérés de façon durable



- Conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable



- Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité



AXE 3 : ASSURER UNE COHÉSION SOCIALE ET UNE SOLIDARITÉ ENTRE LES TERRITOIRES ET LES GÉNÉRATIONS



- Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge



- Assurer à tous une éducation équitable, inclusive et de qualité et des possibilités d'apprentissage tout au long de la vie



- Bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation



- Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables



- Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions



AXE 4 : CONTRIBUER À L'ÉPANOUISSEMENT DE TOUS LES ÊTRES HUMAINS



- Éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde



- Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable



- Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et toutes les filles



- Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous



- Réduire les inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre



- Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et inclusives, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous

AXE 5 : CRÉER UNE DYNAMIQUE DE DÉVELOPPEMENT SUIVANT DES MODES DE PRODUCTION ET DES CONSOMMATIONS RESPONSABLES



- Établir des modes de consommation et de production durables

02

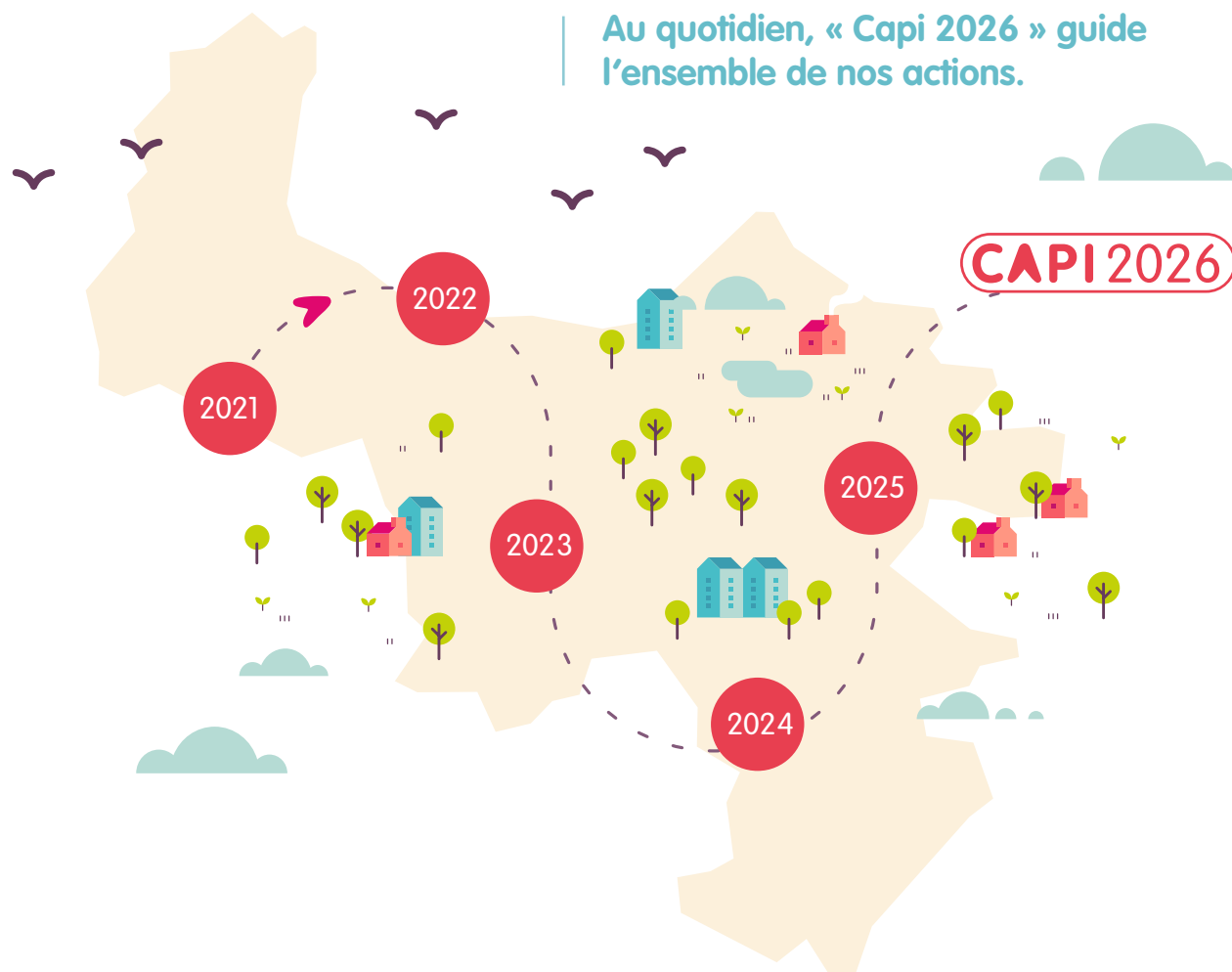
LA CAPI, EN ACTION SUR LE TERRITOIRE





CAPI 2026, NOTRE PROJET DE TERRITOIRE

Au quotidien, « Capi 2026 » guide l'ensemble de nos actions.



CAPI 2026, C'EST QUOI ?

Au début du mandat, le Président Jean PAPADOPULO et les élus communautaires ont souhaité formaliser un projet de territoire pour la période 2020-2026.

CAPI 2026 est une feuille de route qui guide les actions de notre intercommunalité jusqu'en 2026. Elle fixe une stratégie locale, solidaire et fédératrice pour développer le territoire de notre agglomération. Économie, habitat, environnement, déplacements, aménagement, etc. Ce projet de territoire aborde et anticipe tous les sujets qui touchent la vie et l'avenir des Capisérois.

Il est le socle de toutes les politiques de la CAPI et de ses partenaires.

CAPI 2026, c'est donc une ambition qui anticipe les évolutions des modes de vie dans les années à venir, traduite en un plan d'actions opérationnel à court, moyen et long terme.

Ce projet est évolutif. Il est enrichi au fil du temps puisqu'il s'adapte aux aléas (budgétaires, sanitaires, etc.), mais aussi aux opportunités de développement.

CAPI 2026, COMMENT ?

De septembre 2020 à juin 2021, nos élus ont travaillé sur ce projet qui définit nos ambitions et oriente notre action sur les six ans du mandat, pour l'ensemble de nos domaines de compétences.

Dès le départ, notre initiative s'est voulue fédératrice, participative et représentative de tous ceux qui vivent, travaillent, étudient, grandissent sur notre territoire.

POUR CELA, NOTRE DÉMARCHÉ A ÉTÉ MENÉE EN CONCERTATION AVEC :

- Les élus communautaires (appuyés par les directeurs de la CAPI) ;
- Les principaux partenaires du territoire (Conseil de développement, CCI, etc.) ;
- Un panel de 40 citoyens issus des 22 communes de la CAPI.

CAPI 2026 S'EST CONSTRUIT COLLECTIVEMENT EN 3 ÉTAPES CLÉS :

- **D'octobre à novembre 2020** : la construction d'un diagnostic, permettant d'entendre la voix du panel citoyen, des partenaires, des élus du territoire et d'agents de la CAPI ;
- **De décembre à janvier 2021** : l'élaboration d'une ambition et d'une stratégie, qui ont notamment défini les 4 principes transversaux et les 3 grandes orientations ;
- **De février à juin 2021** : la formulation d'une feuille de route politique qui a permis de décliner les orientations en plan d'actions opérationnel concret.

CAPI 2026 a été validé officiellement et à l'unanimité le 8 juillet 2021.

> NOS 4 GRANDS PRINCIPES TRANSVERSAUX ET PARTAGÉS



1

UNE GOUVERNANCE AFFIRMÉE EN FAVEUR D'UNE OUVERTURE AUX TERRITOIRES ET D'UNE COOPÉRATION RENFORCÉE

- Une gouvernance qui affirme le rôle de coordination de la CAPI ;
- Une ouverture sur les autres territoires ;
- Le maintien d'un lien fort entre la CAPI, ses communes et ses satellites ;
- Les coopérations entre acteurs publics et privés.

2

L'INNOVATION AU SERVICE DES POLITIQUES PUBLIQUES POUR UNE RELATION USAGERS REPENSÉE

- Le développement du numérique dans la relation usagers pour simplifier les services publics et développer un sentiment d'appartenance à la CAPI ;
- L'innovation, inscrite à notre ADN, doit permettre d'avancer et d'être plus performant demain, à moindre coût.

3

LA TRANSVERSALITÉ POUR DÉCLOISONNER LES POLITIQUES PUBLIQUES

- De nouveaux liens et interactions doivent être créés entre les politiques publiques pour penser le développement du territoire comme un tout ;
- Cette transversalité passera d'abord par sa mise en oeuvre au sein des services et dans le fonctionnement interne de la CAPI.

4

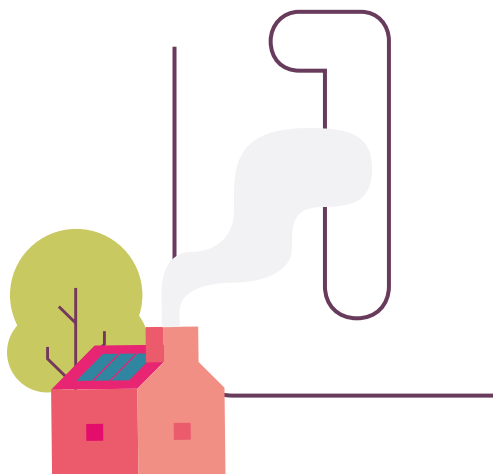
LA PARTICIPATION CITOYENNE

- Le « faire avec » qui mobilise davantage les citoyens, les habitants et les usagers pour définir les politiques publiques ;
- Une adaptation des politiques publiques aux besoins et attentes des habitants.





➤ NOS 3 GRANDES ORIENTATIONS STRATÉGIQUES



ORIENTATION N°1

RENFORCER LA COHÉRENCE ET LES ÉQUILIBRES DU TERRITOIRE

L'histoire particulière de la CAPI a marqué l'urbanisme de son territoire en polarisant les zones d'activités et de services sur quelques communes. Cette orientation a donc pour objectif de renforcer la cohérence et travailler sur l'équilibre de son organisation à travers cinq axes.



ORIENTATION N°2

RÉPONDRE AUX DÉFIS ENVIRONNEMENTAUX

Cette orientation vise à répondre aux défis actuels et futurs en proposant, entre autres, un renouvellement durable du bâti et des infrastructures de l'agglomération à travers cinq axes.



ORIENTATION N°3

AFFIRMER UN TERRITOIRE DE LIENS ET D'ENVIES

Cette orientation vise à renforcer l'attractivité et la qualité de vie de tous au quotidien. Les questions de l'identité de la CAPI, de la solidarité et de la qualité de vie pour les habitants sont prégnantes sur le territoire. Cette orientation poursuit donc l'objectif de favoriser les échanges entre les citoyens ou entre les acteurs. Il s'agit également d'améliorer la vie de tous les jours grâce aux différents services rendus par les acteurs publics. Elle se décline en quatre grands axes.

LA CAPI, EN ACTION SUR LE TERRITOIRE EN 2024

En 2024, différentes actions inscrites dans le cadre du projet de territoire ont connu des avancées et des concrétisations. Retour sur les réalisations majeures entreprises cette année.

1

ORIENTATION N°1
**RENFORCER
LA COHÉRENCE
ET LES ÉQUILIBRES
DU TERRITOIRE**



AXE 1

UN TERRITOIRE ORGANISÉ AUTOUR D'UN SYSTÈME DE TROIS SECTEURS « EST-ouest-CENTRE » QUI CONSTITUENT DES PÔLES D'ÉQUILIBRE POUR ORGANISER UNE ÉQUITÉ DE SERVICES À LA POPULATION PAR SECTEUR

ACTION



LES PROJETS DE RENOUVELLEMENT URBAIN



Nous avons engagé plusieurs projets de renouvellement urbain afin d'améliorer le cadre de vie de nos habitants et renforcer l'attractivité de nos quartiers, notamment Saint-Hubert à L'Isle d'Abeau et Saint-Bonnet à Villefontaine.



Ces initiatives s'inscrivent dans le cadre du Programme national de renouvellement urbain, bénéficiant du cofinancement de l'ANRU (Agence nationale de la rénovation urbaine), d'Action Logement, de la Région, de notre agglomération ainsi que des communes concernées.

En 2024, nous avons poursuivi les travaux de reconfiguration des espaces publics, projet qui est désormais en phase d'achèvement. Ces aménagements visent à offrir des environnements plus conviviaux, accessibles et esthétiques. De plus, deux opérations d'envergure, menées par le bailleur social IRA3F, se déroulent dans les résidences Decumanus (à L'Isle d'Abeau) et Serpentes (à Villefontaine). Ces travaux de rénovation, prévus pour se terminer en 2025, comprennent une amélioration de l'enveloppe des bâtiments, englobant l'isolation thermique des façades et l'étanchéité des toitures. Les halls d'entrée, ainsi que l'intérieur des logements, recevront également des rénovations significatives, telles que le remplacement des fenêtres et des portes d'entrée, l'amélioration de la ventilation, et l'installation de persiennes.

Ces opérations bénéficient d'un cofinancement de **200 000 €** de la CAPI à travers un appel à projets dédié à la réhabilitation du parc social, dans le cadre de notre Programme Local de l'Habitat (PLH 2).

UNE ÉCONOMIE D'ÉNERGIE DE 30 % À 40 % ATTENDUE APRÈS LES TRAVAUX

D'ISOLATION THERMIQUE DES RÉSIDENCES DECUMANUS ET SERPENTES

157 LOGEMENTS CONCERNÉS PAR CETTE RÉHABILITATION



ACTION ➤ OPÉRATIONS D'AMÉNAGEMENT ET TRAVAUX DE VOIRIE



Nous avons mené en 2024 une série d'opérations d'aménagement majeures dans plusieurs communes du territoire pour sécuriser les déplacements, quel que soit le mode de transport, apaiser les centres bourg et protéger les piétons tout en améliorant le cadre de vie. Ces projets visent à réaménager les infrastructures existantes en intégrant des solutions de réfection, la création d'espaces verts ou encore la mise aux normes de l'éclairage public.

PARMI LES OPÉRATIONS MAJEURES :

- **À Bourgoin-Jallieu et Saint Alban de Roche**, l'aménagement du premier tronçon de la RD312, dans le quartier de La Grive, a été réalisé avec la reprise des trottoirs, du stationnement et de la chaussée, la création d'espaces verts ainsi que la reprise de l'éclairage pour un montant de 220 000 € TTC.
- **Dans la commune de Four, sur le Chemin des Ecoteys**, un trottoir a été créé et la couche de roulement de la voirie refaite pour un coût de 172 000 € TTC.
- **À La Verpillière**, sur la Rue Saint-Cyr-Girier, l'opération consiste à élargir le trottoir sud tout en réduisant la largeur de la voirie ; les travaux s'élèvent à 840 000 € TTC.
- **À Meyrié**, sur la RD59 en agglomération, la création d'un trottoir et d'un alternat par feux a été réalisée pour 173 000 € TTC.
- **À Nivolas-Vermelle**, sur la Rue du Lac, les travaux incluent la création d'une voie verte et la reprise du carrefour entre la rue du Lac et la rue du Vernay pour un montant de 621 000 € TTC.
- **À Sérézin-de-la-Tour**, le projet concerne la traversée piétonne de la RD59 avec la création de trottoirs, la réalisation de deux quai-bus conformes aux normes PMR, le rétrécissement de la chaussée et la reprise de l'éclairage pour 209 000 € TTC.
- **À Vaulx-Milieu**, sur la Rue de la Gare, un trottoir et un alternat ont été réalisés pour 120 000 € TTC.
- **À Villefontaine**, la dernière tranche de l'aménagement du village (rues des Picotières et du Berthet) comprend la mise en place d'alternats, de plateaux, de ralentisseurs et d'aménagements paysagers, pour un coût de 700 000 € TTC.



ACTION RATTACHEMENT DE L'ÉCOLE DE MUSIQUE DE LA VERPILLIÈRE



Nous avons mis en œuvre le rattachement de l'école de musique de La Verpillière au Conservatoire Hector Berlioz afin de rééquilibrer l'offre d'enseignement artistique sur notre territoire. Ce projet avait pour objectif de créer une synergie dynamique entre les sites de La Verpillière et de Villefontaine, offrant ainsi aux usagers une offre diversifiée et cohérente sur la partie ouest du territoire.

Dès le début d'année, nous avons préparé, mis en œuvre et suivi chaque volet du projet pour permettre au conservatoire d'harmoniser sa tarification, d'organiser une double campagne d'inscriptions au printemps et de gérer le rattachement administratif des élèves issus de l'école de musique. Parallèlement, nous avons progressivement intégré l'équipe enseignante de La Verpillière aux dynamiques pédagogiques et artistiques du conservatoire.

Le dialogue a été au cœur de cette opération. Nous avons travaillé étroitement avec les agents de La Verpillière et fait le lien avec les familles pour répondre aux inquiétudes légitimes liées à ce changement, mettant en avant une vision constructive. L'école de La Verpillière, en apportant sa diversité et son agilité pédagogique, complète parfaitement la solidité organisationnelle et les moyens du conservatoire, porteurs de projets artistiques ambitieux.

Concrètement, depuis le 1^{er} septembre 2024, 10 agents et 200 élèves de La Verpillière ont rejoint le conservatoire, désormais doté de 3 sites d'enseignement (Villefontaine, La Verpillière et Bourgoin-Jallieu).



200 ÉLÈVES RATTACHÉS

10 AGENTS INTÉGRÉS

3 SITES D'ENSEIGNEMENT CONSOLIDÉS

ACTION ➤ RÉNOVATION DE LA BIBLIOTHÈQUE CAPI À FOUR



Nous avons entrepris la rénovation de notre bibliothèque à Four afin d'offrir un espace public moderne, accessible et propice aux animations culturelles. Notre action vise à réaménager les locaux, remettre à jour les collections et développer des activités dans une salle attenante, pour continuer à conquérir des lecteurs.

Financée en partie par la commune avec l'aide du Département, cette rénovation a permis de mettre le bâtiment en conformité avec les normes de sécurité et d'accessibilité, tout en optimisant l'agencement intérieur. Nous avons repensé l'aménagement mobilier pour améliorer la circulation dans les locaux et offrir aux usagers des espaces confortables pour la lecture et l'étude. De plus, la salle du service périscolaire adjacente a été transformée pour accueillir diverses animations, favorisant ainsi l'accueil d'un public encore plus large lors d'événements culturels et éducatifs.

Grâce à ces travaux, la bibliothèque CAPI à Four atteint des niveaux d'activité records et reconquiert un lectorat enthousiaste.



ESPACE RÉNOVÉ DE 60 M²

10 000 € D'INVESTISSEMENT MOBILIER

6 619 PRÊTS DE LIVRES, DOUBLANT AINSI L'ACTIVITÉ PRÉCÉDENTE



AXE 2

DES POLITIQUES D'AMÉNAGEMENT ET D'URBANISME
QUI INTÈGENT LA PRÉSERVATION ET LA CONSERVATION
DES ESPACES NATURELS ET AGRICOLES

ACTION



RÉALISATION D'UN DIAGNOSTIC FONCIER INTERCOMMUNAL



Nous avons entrepris la réalisation d'un diagnostic foncier intercommunal afin de mieux comprendre la consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers depuis 2010 sur notre territoire. L'objectif de cette action est triple : mesurer la consommation des espaces, établir un bilan du foncier disponible pour les développements urbains futurs (habitat, développement économique, équipements, infrastructures etc.), et recenser et mettre en cohérence les projets portés par notre agglomération et nos 22 communes.

COLLABORATION AVEC L'EPORA

En 2022, la CAPI avait signé un protocole de coopération avec l'Établissement public foncier Auvergne-Rhône-Alpes (EPORA). Dans ce cadre, en 2024, deux conventions de veille et de stratégie foncière ont été signées avec la CAPI et les communes de Saint-Savin et L'Isle d'Abeau. Ces conventions ont une durée de 6 ans ; elles permettent de solliciter l'EPORA pour des études de définition des projets d'aménagement et des opérations foncières associées, et pour l'acquisition de biens en lien avec les projets urbains. Au total, 4 conventions ont été signées depuis 2022 pour les communes de La Verpillière, Ruy-Montceau, Saint-Savin et L'Isle d'Abeau.

Cette étude a été menée en collaboration avec Urbalyon, l'agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise. Grâce à ce partenariat, nous avons pu analyser de manière précise l'occupation des sols, les dynamiques de consommation foncière ainsi que les marchés immobiliers et fonciers. Dans le cadre de cette étude, les 22 communes du territoire ont été consultées pour identifier leurs potentiels fonciers et leurs projets de développement. Ces échanges nourrissent la réflexion des collectivités sur leur modèle d'aménagement, avec l'objectif de poursuivre le développement tout en limitant l'artificialisation des sols et l'étalement urbain.

Nous sommes convaincus que ce diagnostic contribuera à une meilleure gestion de nos espaces et à un développement harmonieux et durable de notre territoire. Ensemble, continuons à œuvrer pour un aménagement qui respecte notre environnement et répond aux besoins des générations futures.

**407 HECTARES D'ESPACES NATURELS,
AGRICOLES ET FORESTIERS (ENAF)
CONSOMMÉS ENTRE 2010 ET 2020**

**OBJECTIF DE CONSOMMATION D'ENAF
ENTRE 2021 ET 2031 : 185 HECTARES**

**CONSOMMATION D'ENAF MESURÉE ENTRE 2021 ET MI-2024 :
58 HECTARES, SOIT UN RYTHME DE CONSOMMATION
CONFORME À LA TRAJECTOIRE NÉCESSAIRE
POUR ATTEINDRE L'OBJECTIF FIXÉ EN 2031**



ACTION

PLANIFICATION TERRITORIALE ET SUIVI DES PLANS LOCAUX D'URBANISME



Les enjeux sont de plus en plus forts en matière de stratégie territoriale et de planification dans un contexte de pression et de rareté foncière. Le plan local d'urbanisme (PLU) définit les règles permettant un développement cohérent du territoire de chaque commune.



Nous apportons un appui aux communes dans l'élaboration et la révision de leur PLU, notamment sur le volet qualité des projets, procédures réglementaires à mener et nous les sensibilisons aux évolutions réglementaires et législatives.

Les modalités pour faire évoluer un document d'urbanisme varient de 9 mois à plusieurs années d'études et de réunions.

EN 2024, 6 COMMUNES ONT ÉTÉ ACCOMPAGNÉES POUR LA MODIFICATION DE LEUR DOCUMENT D'URBANISME :

- **Révision de PLU** : Domarin ;
- **Élaboration de PLU** : Éclose-Badinières ;
- **Modification de PLU** : Succieu, Satolas-et-Bonce, Saint Alban de Roche, Ruy-Montceau.



AXE 3

LE DÉVELOPPEMENT DU LIEN SOCIAL DEVIENT UN AXE CENTRAL DES POLITIQUES D'AMÉNAGEMENT ET D'URBANISME EN LUTTANT CONTRE LA SPÉCIALISATION SOCIALE DES TERRITOIRES

ACTION



FINALISATION DES TRAVAUX DU TROISIÈME PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT - ARRÊT DES ORIENTATIONS ET DU PROGRAMME D' ACTIONS



Nous avons finalisé les travaux du 3^{ème} Programme Local de l'Habitat (PLH), une démarche essentielle pour définir nos ambitions en matière de logement sur notre territoire. L'objectif est de favoriser le développement d'une offre de logements diversifiée, répondant ainsi aux besoins variés de nos habitants.



Lancé en septembre 2023, ce projet a été élaboré en collaboration avec toutes les communes concernées. En 2024, nous avons travaillé sur un document d'orientations qui exprime notre vision pour les six prochaines années, tout en tenant compte des spécificités de chaque commune.



Ce PLH vise à encourager une croissance démographique dynamique et répondre aux besoins de logement de tous les ménages, qu'il s'agisse de jeunes, de familles ou de personnes âgées. Des ateliers thématiques ont été organisés pour enrichir le contenu du programme.

IL SE DÉCLINE EN QUATRE AXES PRINCIPAUX, COMPOSÉS DE 14 ACTIONS :

- **Production de logements diversifiés :** Proposer des options variées comme l'accession à la propriété, l'accession abordable, et des logements locatifs tant privés que sociaux.
- **Amélioration énergétique :** Renforcer l'attractivité du parc de logements existants, qu'ils soient publics ou privés, en améliorant leur performance énergétique.
- **Réponses aux besoins spécifiques :** Prendre en compte le vieillissement de la population et les besoins des personnes en situation de handicap, ainsi que développer des solutions pour les jeunes en insertion professionnelle.
- **Gestion et animation de la politique habitat :** Mobiliser les ressources humaines et financières pour assurer la mise en œuvre des actions, tout en adaptant le programme aux besoins qui émergent.

744 NOUVEAUX LOGEMENTS À CRÉER CHAQUE ANNÉE

MAINTIEN D'UNE CROISSANCE DÉMOGRAPHIQUE DE 0,9 % PAR AN

14 ACTIONS À METTRE EN ŒUVRE



AXE 4

LE MAILLAGE TERRITORIAL DE L'OFFRE D'ACCUEIL D'ACTIVITÉS,
ARTICULANT DIFFÉRENTES ENVERGURES D'ESPACES ÉCONOMIQUES



ACTION

ÉLABORATION DE LA STRATÉGIE D'ACCUEIL DES ENTREPRISES (SAE)



Nous avons initié l'élaboration d'une Stratégie d'Accueil des Entreprises (SAE) afin de définir concrètement les orientations d'accueil des entreprises sur notre territoire à l'horizon 2040. Cette stratégie vise à fixer les principes d'organisation spatiale des activités économiques, à renforcer l'attractivité du territoire et à favoriser le parcours des entreprises de leur création à leur développement.

Face à une situation de pénurie foncière qui touche l'ensemble des catégories d'immobiliers d'entreprise et en lien avec la Loi Climat et résilience de 2021, nous devons anticiper de nouvelles formes d'aménagement. Ces solutions, plus complexes et mieux intégrées dans un renouvellement urbain, visent à limiter l'artificialisation des sols tout en créant un cadre de vie et de travail agréable. Par ailleurs, la labellisation de la CAPI en tant que Territoire d'Industrie en 2023 souligne l'enjeu de la reconquête industrielle et l'impératif de développer une économie choisie, équilibrée et innovante, génératrice d'emplois et de ressources pour diversifier et renforcer les activités présentes.

UN NOUVEAU SCHÉMA D'ORIENTATIONS COMMERCIALES

En 2024, nous avons décidé d'actualiser et faire évoluer le schéma de développement commercial, outil d'aide à la décision pour le développement du commerce sur le territoire, approuvé en 2019 qui arrivait à échéance.

Ce nouveau document, renommé Schéma d'orientations commerciales et dont l'élaboration a été menée autour d'une gouvernance ouverte en 2024 (communes, chambres consulaires, SCoT Nord Isère), intégrera les évolutions réglementaires, sociétales et territoriales et devrait être approuvé en 2025.

Dès début 2024, nous avons lancé un processus de diagnostic partagé et défini les grandes orientations en organisant plusieurs ateliers itératifs et partenariaux avec nos communes et partenaires du territoire : SCoT Nord Isère, chambres consulaires, acteurs de l'immobilier d'entreprise, OnlyLyon & Co, Pôle d'Intelligence Logistique, SARA Aménagement, EPORA, etc. Ces échanges ont permis de clarifier où accueillir les entreprises, quelles activités économiques prioriser, et comment renforcer l'offre de services aux entreprises et à leurs salariés.

La SAE, finalisée début 2025, constituera un document de travail préparatoire et une « boîte à outils » opérationnelle qui guidera les décisions et actions du prochain mandat en 2026.

3 ATELIERS ORGANISÉS EN 2024

78 PARTICIPANTS

71 PROJETS D'IMPLANTATION

OU DE DÉVELOPPEMENT

SUIVIS EN 2024

DONT 4 CONCRÉTISÉS



ACTION ➤ SOUTIEN ET PROMOTION DE L'ENTREPRENEURIAT



Nous soutenons activement l'esprit d'entreprendre sur notre territoire en accompagnant les porteurs de projets de création, de reprise et de développement d'entreprises. Depuis de nombreuses années, nous contribuons au financement de quatre structures dédiées – ADIE, Gaïa Isère, Initiative Nord Isère (INI) et Réseau Entreprendre Isère (REI) – dans le cadre de conventions triennales (2024-2026). Ces partenariats permettent de proposer un accompagnement sur mesure aux porteurs de projet, allant des micro-entrepreneurs éloignés de l'emploi aux entreprises solidaires, sans oublier les Très Petites Entreprises et les Petites et Moyennes Entreprises à fort potentiel de croissance.

En 2024, grâce à notre soutien financier, plus de 80 projets ont pu bénéficier de l'expertise de ces structures, aboutissant à la création ou au maintien de 140 emplois sur notre territoire. Au-delà des subventions, nous accompagnons directement les porteurs de projets en les orientant vers des dispositifs adaptés, en co-finançant des actions collectives et individuelles de sensibilisation à la création d'entreprises via la CMA Isère et la CCI Nord Isère, et en leur proposant un hébergement au sein de CAPI Entreprendre, La Pépinière.

Cette action, essentielle pour dynamiser notre tissu économique local, favorise une véritable synergie entre les acteurs professionnels, les entrepreneurs et les partenaires institutionnels, renforçant ainsi l'attractivité et la vitalité de notre territoire.

4 CONVENTIONS DE SOUTIEN CONCLUES

AVEC LES STRUCTURES DE CRÉATION ET REPRISE D'ENTREPRISE

80 PROJETS DE CRÉATION OU REPRISE ACCOMPAGNÉS EN 2024

140 EMPLOIS CRÉÉS OU MAINTENUS EN 2024





UNE NOUVELLE PROMOTION DE PÉPINS AU SEIN DE LA PÉPINIÈRE D'ENTREPRISES CAPI ENTREPRENDRE

En 2024, nous avons constitué une nouvelle promotion de nouveaux entrepreneurs au sein de la pépinière CAPI Entreprendre. Chaque pépin bénéficie d'un local et d'un accompagnement obligatoire pendant une durée maximale de 3 ans, permettant ainsi de renforcer leurs compétences entrepreneuriales et de faciliter leur insertion dans l'économie locale.

La nouvelle promotion regroupe des jeunes entreprises dynamiques aux secteurs variés :

- > **Kitavan**, spécialisée dans l'aménagement de véhicules de loisirs (avril 2024)
- > **Airbain**, intervenant en plomberie et en chauffagiste (avril 2024)
- > **Muz'Art Déco**, œuvrant dans la tapisserie d'ameublement (avril 2024)
- > **Ark Energie**, axée sur la rénovation énergétique (octobre 2024)
- > **Emisphères**, proposant la vente d'articles de loisirs créatifs (juin 2024)
- > **Global Tech Consulting**, experte en prestations informatiques et réseaux (août 2024).

Cet accueil renforce notre engagement en faveur de l'entrepreneuriat local en soutenant des projets prometteurs et en leur fournissant les ressources nécessaires pour évoluer et contribuer activement au développement économique du territoire.

6 NOUVELLES ENTREPRISES EN 2024

100 % D'OCCUPATION DES LOCAUX À FIN 2024

15 EMPLOIS CRÉÉS EN 2024

23 EMPLOIS CRÉÉS DEPUIS SON OUVERTURE



AXE 5

LA DIVERSIFICATION DES MODES DE TRANSPORT ET L'OPTIMISATION DES SERVICES AUX BESOINS DE DÉPLACEMENTS. EN PASSANT PAR LA RECONQUÊTE D'UNE MIXITÉ FONCTIONNELLE, LE DÉPLOIEMENT D'UNE OFFRE DIVERSIFIÉE DE MOBILITÉ SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE ET UNE MEILLEURE ARTICULATION ENTRE LES MODES DE TRANSPORT

ACTION



LANCEMENT DES TRAVAUX DU PÔLE D'ÉCHANGE MULTIMODAL DE LA GARE DE BOURGOIN-JALLIEU



En 2024, nous avons démarré les travaux du pôle d'échange multimodal de la gare de Bourgoin-Jallieu, une étape cruciale afin de faciliter les déplacements des habitants. Ce projet vise à améliorer le confort des usagers tout en renforçant l'accessibilité et la sécurité pour tous.



Notre objectif principal est de valoriser la gare, en faisant de ce site un véritable lieu de rencontre et de passage. Nous souhaitons également sécuriser la cohabitation des flux de véhicules légers, de bus, de cycles et de piétons, assurant ainsi un cadre de circulation harmonieux. Par ailleurs, nous nous engageons à rendre la gare plus accessible pour les personnes à mobilité réduite (PMR) et à transformer son apparence en un espace, reliant le Nord au Sud.

Les travaux ont débuté en novembre 2024 et devraient s'achever au 1^{er} trimestre 2026. Ce projet ambitieux comprend des aménagements qui ouvriront le secteur gare vers le centre-ville au Nord et vers le futur quartier Ramseyer ainsi que le parc du Bion au Sud. Nous créons des cheminements plus lisibles, mieux éclairés et balisés pour les piétons et les cyclistes. Ces flux seront séparés de la circulation automobile, garantissant ainsi la sécurité de tous.



Nous mettons également en place un pôle bus pour une meilleure desserte des transports en commun, notamment aux heures de pointe. Les espaces publics, en plus d'être fonctionnels, seront fortement végétalisés afin de contrer l'effet d'îlot de chaleur. De nouveaux mobiliers urbains viendront compléter ces transformations, offrant des espaces d'attente et de détente confortables pour l'ensemble des usagers.

Nous pilotons ce projet en collaboration avec SARA Aménagement. Cette opération bénéficie d'un co-financement avec des contributions de la Région Auvergne-Rhône-Alpes (1,5 M€), du Département de l'Isère (0,75 M€), de la CAPI (375 000 € HT) et de la commune de Bourgoin-Jallieu (370 000€), dans le cadre d'un contrat d'aménagement et de mobilité verte.

**6 QUAIS ÉQUIPÉS D'ABRIBUS
(UN SEUL ACTUELLEMENT)**

**40 ARBRES À PLANTER POUR AMÉLIORER
LA BIODIVERSITÉ ET LE CADRE DE VIE**

ACTION

ÉTUDE DE PROGRAMMATION URBAINNE SUR LE SECTEUR DE LA GARE DE L'ISLE D'ABEAU



Nous avons initié une réflexion sur l'avenir du secteur de la gare de L'Isle d'Abeau, un projet essentiel pour le développement de notre agglomération. À travers cette étude de programmation urbaine, nous souhaitons examiner les différentes options de développement autour de la gare pour mieux répondre aux besoins de notre territoire.

Nous avons lancé cette étude en collaboration avec la commune de L'Isle d'Abeau, afin de définir les meilleures solutions d'aménagement. Un diagnostic complet des mobilités est en cours, complété par un recensement des contraintes techniques, réglementaires et environnementales qui impactent ce site. Cet ensemble de travaux nous permettra de concevoir des scénarios d'aménagement variés, touchant aussi bien au développement résidentiel qu'économique, à l'implantation d'équipements majeurs, tout en valorisant les activités agricoles et les qualités naturelles de l'environnement.

Nous porterons une attention particulière à améliorer le fonctionnement de la gare, incluant l'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite. Ce processus de réflexion collective permettra d'orienter les choix d'aménagement à privilégier à moyen et long termes.

Cette étude posera les fondations d'un secteur revitalisé autour de la gare, à la fois dynamique et adapté aux enjeux actuels.

852 VOYAGEURS PAR JOUR EN 2023 (+35,6% DEPUIS 2015)

335 PLACES DE STATIONNEMENT DEVANT LA GARE

35% DES USAGERS SE DÉPLACENT VERS LA GARE EN MOBILITÉ ACTIVE (À PIED ET À VÉLO)

18% EN BUS, 4% EN TROTINETTE ÉLECTRIQUE ET 1% EN COVOITURAGE,

TANDIS QUE 42% ACCÈDENT EN VOITURE INDIVIDUELLE

2 LIGNES DE TRANSPORT RUBAN (LIGNES 2 ET 6) ET 1 VOIE VERTE « VOIE DES GARES »



ACTION ➤ DÉVELOPPER L'ATTRACTIVITÉ DU RÉSEAU RUBAN



Nous nous engageons à renforcer l'attractivité de notre réseau de transports en commun, RUBAN, afin de le rendre plus performant et accessible pour tous. Notre ambition est d'améliorer l'usage des transports en commun tout en luttant contre la fraude et en proposant des solutions simples pour l'achat de titres de transport.

Après une refonte majeure du réseau RUBAN en septembre 2023, l'année 2024 a été dédiée à stabiliser ces nouveaux aménagements, en collaboration avec Keolis Porte de l'Isère.

VOICI QUELQUES-UNES DES NOUVEAUTÉS QUE NOUS AVONS MISES EN PLACE :

- **Application mobile intégrée** : vous pouvez désormais acheter votre titre de transport directement via une application mobile. Cette fonctionnalité vous permet de valider votre ticket grâce à un QR code installé dans les bus, rendant l'accès aux transports encore plus simple et pratique.
- **Accessibilité des arrêts** : pour que tout le monde puisse utiliser le réseau, nous avons rendu 15 arrêts accessibles aux personnes à mobilité réduite (PMR). Au total, 220 arrêts sont maintenant accessibles.
- **Rajeunissement de la flotte de vélos** : nous avons acquis 35 nouveaux Vélos à Assistance Électrique (VAE) pour moderniser le parc, facilitant ainsi l'usage du vélo en complément des transports en commun. De plus, une plateforme de réservation en ligne pour ces VAE a été mise en place.
- **Renouvellement de la flotte de véhicules** : nous poursuivons le renouvellement de notre parc selon un modèle éco-responsable, avec la réception de 2 nouveaux autobus mild-hybrid en 2024, ainsi que des commandes pour 2 autobus standard électriques et 2 minicars adaptés.

15 ARRÊTS MIS EN ACCESSIBILITÉ EN 2024

2 AUTOBUS MILD-HYBRID INTÉGRÉS À LA FLOTTE

5 AUTOCARS ACQUIS

220 ARRÊTS ACCESSIBLES AUX PMR

1 618 882 TITRES DE TRANSPORT VALIDÉS EN 2024

95 179 ABONNEMENTS VENDUS

2 701 832 KM PARCOURUS PAR LE RÉSEAU RUBAN



ACTION **MANAGEMENT DE LA MOBILITÉ**



Afin de réunir les entreprises et les acteurs publics et échanger sur les solutions de mobilités, nous animons avec la CCI Nord Isère des Plans de Mobilité Inter-Entreprises (PDMIE) sur les trois principaux parcs d'activités économiques du territoire :

- **Parc International de Chesnes** (Saint-Quentin-Fallavier et Satolas-et-Bonce)
- **Parc Technologique Porte de l'Isère** (Villefontaine et Vaulx-Milieu)
- **Parc de la Maladière et Médipôle** (Bourgoin-Jallieu).

En mai 2024, nous avons lancé officiellement le 4^{ème} PDMIE sur le secteur Les Sayes-Saint-Hubert à L'Isle d'Abeau. Parmi les établissements signataires du PDMIE : Vicat, la commune de L'Isle d'Abeau, la CAPI (pour les sites du Bourg et du Creuzat), Botanic, Intersport, Carrefour, le Cerema, Enedis, soit 9 entreprises et 1370 salariés au total. Un diagnostic comprenant des enquêtes auprès des salariés a été réalisé et il se poursuivra en 2025 avec l'élaboration d'un plan d'actions.

Le comité de pilotage inter-PDMIE, rassemblant l'ensemble des établissements des trois autres PDMIE, s'est réuni sur la thématique du covoiturage avec la présentation du service de covoiturage Karos by CAPI en amont de son lancement.

Enfin comme chaque année, nous avons encouragé les entreprises du territoire à participer au Challenge Mobilité organisé par la Région le 5 juin 2024. Cette année, 41 établissements ont participé. Les entreprises Imerys et Nemera ont été récompensées lors d'une cérémonie en octobre 2024.

PDMIE SAYES :

9 ÉTABLISSEMENTS MEMBRES

1370 SALARIÉS

RUBAN PRO :

10 ENTREPRISES ACCOMPAGNÉES

SOIT 2300 SALARIÉS

CHALLENGE MOBILITÉ AURA :

41 ENTREPRISES PARTICIPANTES

SOIT 1266 SALARIÉS

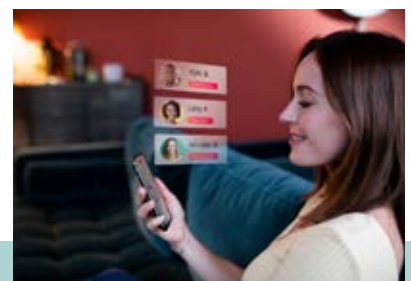
(+8% PAR RAPPORT À 2023)



**12 500 KM EN VOITURE INDIVIDUELLE ÉVITÉS
(+39 % PAR RAPPORT À 2023)**

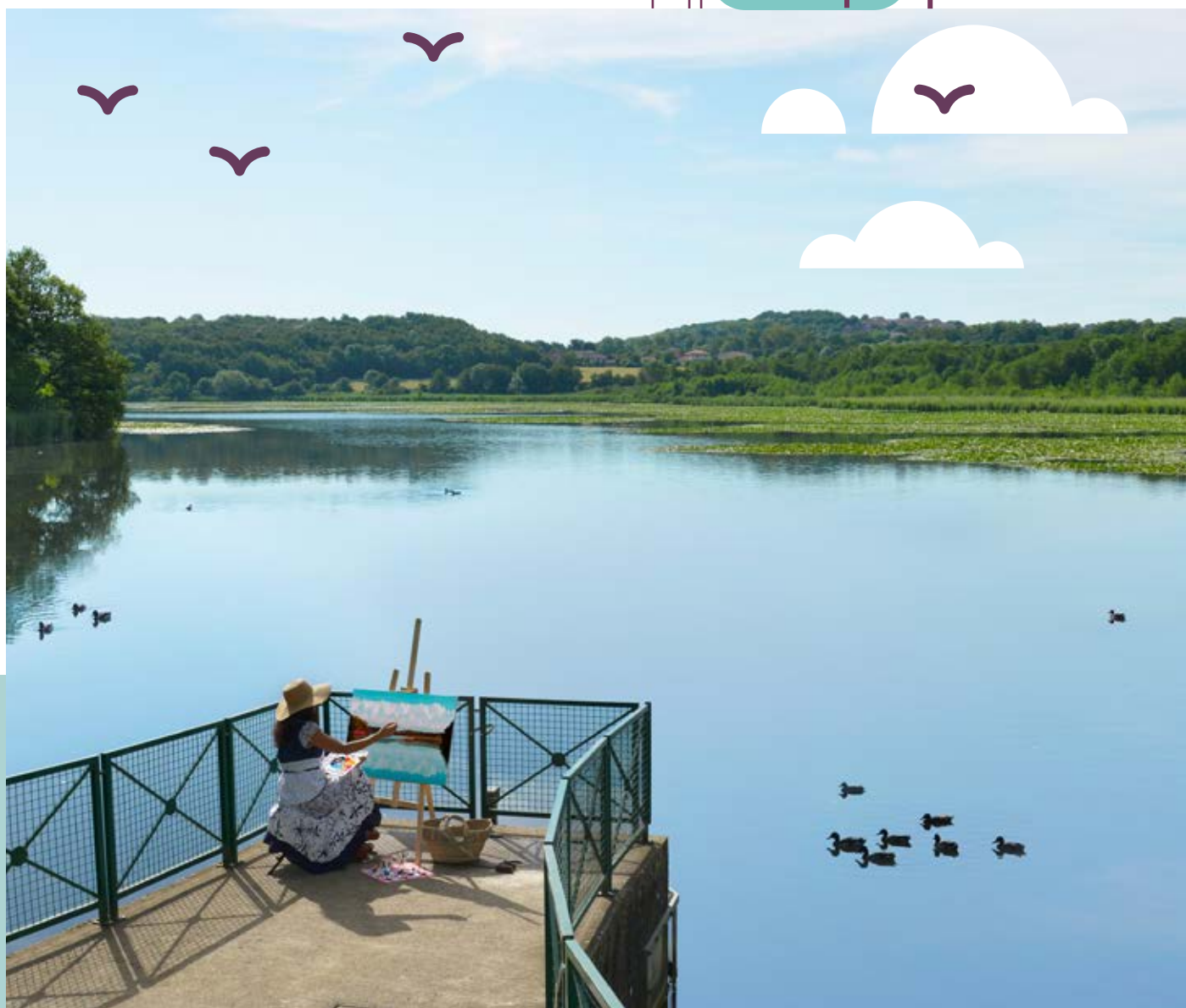
L'ÉQUIVALENT DE 3 TONNES CO₂ ÉCONOMISÉS

2 ÉTABLISSEMENTS DU TERRITOIRE RÉCOMPENSÉS



2

ORIENTATION N°2
**RÉPONDRE
AUX DÉFIS
ENVIRONNEMENTAUX**



AXE 1

UNE POLITIQUE DE RÉHABILITATION ET D'OPTIMISATION DES INFRASTRUCTURES ET BÂTIMENTS DU TERRITOIRE POUR LES METTRE À NIVEAU ET ANTICIPER LES CONTRAINTES À VENIR (ENVIRONNEMENT, NOUVEAUX USAGES)

ACTION



APPROBATION D'UN SCHÉMA DIRECTEUR IMMOBILIER ET ÉNERGÉTIQUE (SDIE)



Nous avons lancé l'élaboration d'un schéma directeur immobilier et énergétique (SDIE) dans le but d'identifier et de rationaliser notre patrimoine immobilier tout en répondant aux exigences réglementaires. Cette action vise à élaborer une stratégie structurée sur les 20 prochaines années, adaptée à l'évolution de notre territoire et de nos bâtiments.

Dans un contexte de contraction budgétaire dû en partie à l'inflation des coûts énergétiques et marqué par le transfert de certaines compétences, notre collectivité souhaite optimiser la gestion de son patrimoine tout en offrant un service de qualité aux usagers. Bien que nous ayons déjà adopté une gestion raisonnée, il est essentiel de mettre en place une stratégie globale qui permette d'intégrer les évolutions.

L'élaboration de ce schéma directeur nous permettra d'obtenir une vision complète de notre patrimoine. Nous avons développé trois scénarios qui intégreront des travaux d'amélioration de la performance énergétique, en tirant parti des réhabilitations, des ventes et des restructurations prévues. Dans le cadre d'une programmation pluriannuelle des investissements, le SDIE facilitera le phasage des projets, visant l'optimisation des surfaces bâtimentaires et l'élaboration d'une stratégie immobilière complète, comprenant une approche de sobriété énergétique ambitieuse et une rénovation énergétique adaptée.

Nous sommes déterminés à bâtir un avenir durable pour notre patrimoine immobilier, en intégrant des solutions innovantes et adaptées aux enjeux environnementaux, tout en veillant à répondre aux besoins des usagers. Ensemble, poursuivons cette quête d'optimisation et d'efficacité énergétique.

75 BÂTIMENTS CONCERNÉS PAR CETTE DÉMARCHE

62 000 M² DE SURFACE DE PLANCHER DE BÂTIMENTS



ACTION ➤ DES TRAVAUX À LA PISCINE CABI SAINT-BONNET



Dans le but d'améliorer la qualité de service et d'assurer la sécurité des installations, nous avons entrepris à Villefontaine d'importants travaux de rénovation à la Piscine Saint-Bonnet, afin de réparer les fuites, entretenir la charpente, remplacer vitrages et menuiseries extérieures et actualiser les tableaux électriques.

À partir de fin mars 2024, nous avons réalisé des diagnostics complets pour identifier précisément l'origine des pertes d'eau. Les travaux se sont déroulés de juillet à septembre 2024. Des entreprises locales ont travaillé en coordination étroite pour mener à bien les différents chantiers et permettre la réouverture de la piscine dans les délais annoncés, garantissant ainsi un environnement sain et sécurisé pour tous les usagers.

Coût total de l'opération : 373 379 € TTC.



ACTION PLAN PONTS 2025-2032



Nous avons lancé une démarche de diagnostic complet de l'état des 78 ouvrages d'art présents sur les voies communautaires de la CAPI. Ce recensement vise à disposer d'une base de données fiable permettant de définir une politique de rénovation et de gestion patrimoniale adaptée aux enjeux de sécurité et d'entretien de ce patrimoine.

Dans le cadre de ce diagnostic, nous avons évalué sur le plan structurel l'état de chaque ouvrage d'art. L'objectif était d'identifier précisément les besoins en matière de surveillance, d'entretien et de réparation et, ainsi, préparer un programme de gestion cohérent. Ce programme inclut notamment la définition d'une enveloppe budgétaire dédiée à l'entretien et à la rénovation de ces ouvrages. Il permet de décliner à l'échelle de l'agglomération les mesures de suivi. Ces outils permettront d'assurer un suivi régulier et de mieux planifier les interventions de réhabilitation.

Les résultats obtenus nous permettent de hiérarchiser les interventions : 10 ouvrages, nécessitent une prise en charge prioritaire d'ici 2027 ; 12 ouvrages devront être surveillés et rénovés d'ici 2032 ; 25 ouvrages ne présentent pas d'urgence immédiate ; enfin, 31 ouvrages sont globalement en bon état.

Le coût global de ces rénovations est estimé à 6 000 000 € TTC, ce qui offre une vision claire et transparente des investissements à engager pour sécuriser et pérenniser notre patrimoine.



78 OUVRAGES RECENSÉS DANS LE PATRIMOINE DE L'AGGLOMÉRATION

10 OUVRAGES EN MAUVAIS ÉTAT À TRAITER EN PRIORITÉ D'ICI 2027

12 OUVRAGES À SURVEILLER ET RÉNOVER D'ICI 2032

25 OUVRAGES SANS URGENCE IMMÉDIATE

31 OUVRAGES GLOBALEMENT EN BON ÉTAT

ACTION ➤ LES INNOVATIONS ROUTIÈRES



Nous avons lancé une initiative innovante visant à rénover la couche de roulement des chaussées en adoptant une solution d'entretien durable, respectueuse de l'environnement et capable de réduire les émissions de CO₂, tout en revalorisant les matériaux et en préservant les ressources naturelles. Notre démarche s'inscrit dans l'effort continu de l'agglomération pour moderniser ses infrastructures routières et améliorer leur impact environnemental.

Dans le cadre de cette action, nous avons opté pour une solution innovante qui permet de réduire l'épaisseur des couches de matériaux, passant d'une solution classique de 32 cm à une solution optimisée de 23 cm. Ce changement a permis de réduire significativement le coût de mise en œuvre, avec une économie de 22,1 % pour un coût global de 800 000 €. En parallèle, une évaluation environnementale selon quatre indicateurs nationaux démontre les avantages de cette solution innovante par rapport aux méthodes traditionnelles, en réduisant l'énergie primaire consommée, les émissions de gaz à effet de serre, la consommation de granulats et l'impact sur le réseau routier.

**ÉCONOMIE DE 48,3 % D'ÉNERGIE PRIMAIRE
UTILISÉE POUR LA SOLUTION INNOVANTE
PAR RAPPORT À LA SOLUTION CLASSIQUE**

**ÉCONOMIE DE 50,3 % DE GRANULATS
ET DE 17,5 % D'UTILISATION D'AGRÉGATS D'ENROBÉS**

**MOINS 52% D'ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE
POUR LA SOLUTION INNOVANTE**



ACTION ➤ ÉCONOMIE D'ÉNERGIE EN MATIÈRE D'ÉCLAIRAGE PUBLIC



Nous avons engagé une démarche ambitieuse dans le cadre de notre Plan Lumière afin de réduire la consommation énergétique et l'empreinte carbone de l'éclairage public, tout en intégrant des innovations qui favorisent la préservation de la biodiversité et la diminution de la pollution lumineuse. Notre action repose sur plusieurs axes : la mise en place de variateurs, l'abaissement des puissances et l'installation de LEDs pour moderniser et optimiser le parc d'éclairage.

Depuis 2017, les communes de la CAPI pratiquent l'extinction nocturne entre 23h30 et 5h30, ce qui permet de diminuer significativement les consommations, parallèlement à la rénovation continue du parc en LEDs à hauteur de 7 % par an.

Dans le prolongement de cette stratégie, nous avons déployé l'application « J'allume ma Rue », testée avec succès en 2023, qui permet aux habitants d'actionner momentanément l'éclairage dans des lieux sensibles pour répondre à leurs besoins ponctuels.

Par ailleurs, un diagnostic technique et énergétique du patrimoine d'éclairage public a été réalisé, et nous avons déposé un dossier de participation au programme Lum'ACT du dispositif CEE ACTEE 2. Ce dossier a permis de financer deux volets essentiels : une étude sur l'impact de la pollution lumineuse sur les populations d'insectes par un écologue, et une analyse détaillée de l'état des lieux, de la performance énergétique et des leviers d'actions pour améliorer notre système d'éclairage.

BUDGET ANNUEL DE 950 000 € CONSACRÉS AU RELAMPING

19 305 POINTS LUMINEUX EXISTANTS, DONT 41 % ÉQUIPÉS EN LEDs

CONSUMMATION ÉNERGÉTIQUE :

**10 037 300 KWH EN 2016 VERSUS 3 990 918 KWH EN 2024,
SOIT UNE BAISSSE DE 40 %**

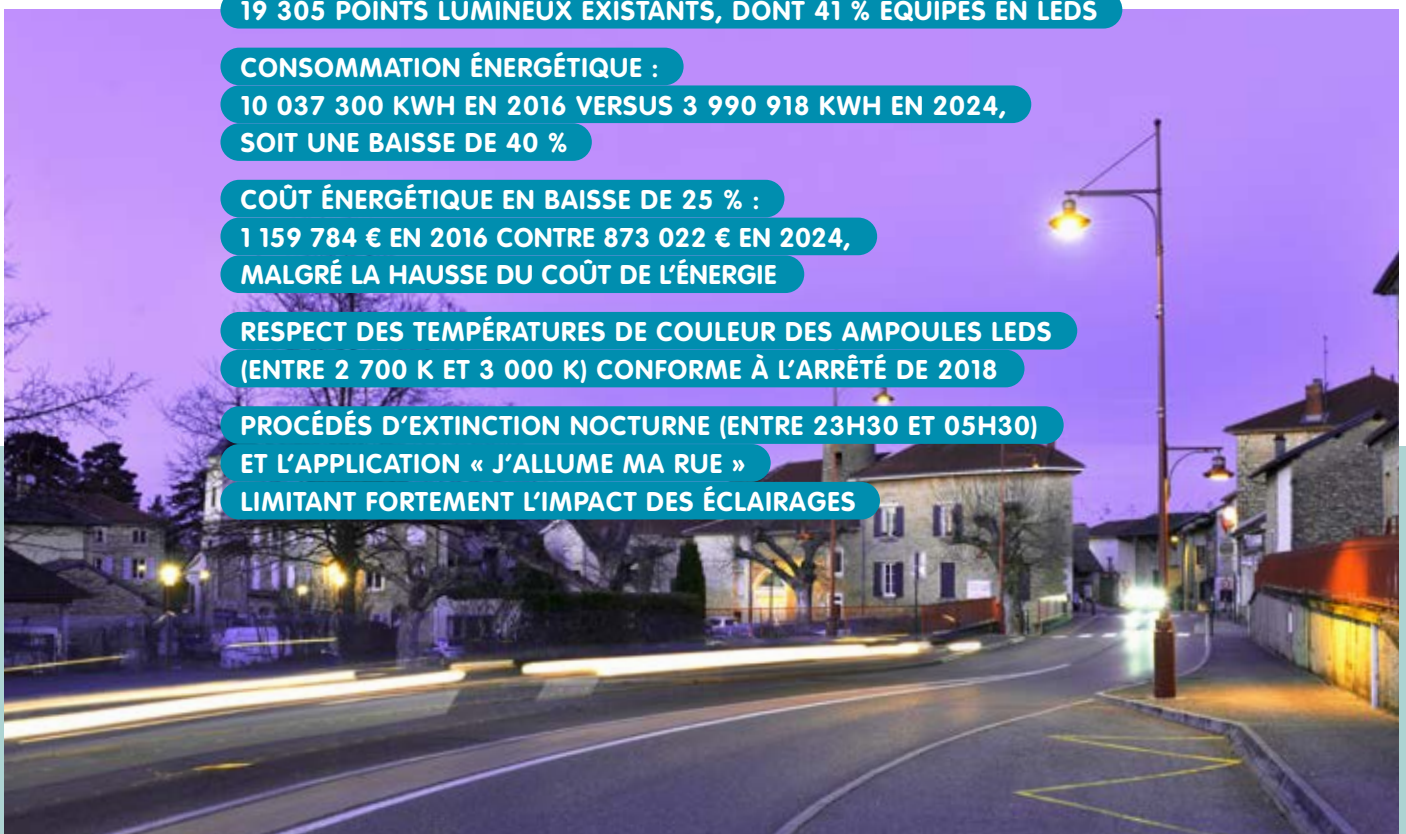
COÛT ÉNERGÉTIQUE EN BAISSSE DE 25 % :

**1 159 784 € EN 2016 CONTRE 873 022 € EN 2024,
MALGRÉ LA HAUSSE DU COÛT DE L'ÉNERGIE**

**RESPECT DES TEMPÉRATURES DE COULEUR DES AMPOULES LEDs
(ENTRE 2 700 K ET 3 000 K) CONFORME À L'ARRÊTÉ DE 2018**

**PROCÉDÉS D'EXTINCTION NOCTURNE (ENTRE 23H30 ET 05H30)
ET L'APPLICATION « J'ALLUME MA RUE »**

LIMITANT FORTEMENT L'IMPACT DES ÉCLAIRAGES



ACTION

➤ TRAVAUX D'EAU ET ASSAINISSEMENT SUR LE SECTEUR DE L'AVENUE DE LA VIEILLE BORNE À RUY-MONTCEAU



Nous avons entrepris une opération ambitieuse afin de moderniser le réseau et protéger notre environnement. L'objectif est d'éliminer les rejets d'eaux unitaires dans le milieu naturel, en séparant les eaux usées des eaux pluviales sur l'avenue de la Vieille Borne.



Jusqu'à présent, le réseau unitaire mélangeait les eaux usées et pluviales, se traduisant par des déversements indésirables dans La Bourbre lors des fortes pluies. Notre intervention a permis de créer un nouveau réseau qui permettra de diriger les eaux usées vers la station d'épuration, tandis que l'ancien réseau sera dédié à l'acheminement des eaux pluviales vers les milieux naturels. Parallèlement, nous profitons de ces travaux pour reprendre et moderniser les branchements eau potable vétustes, et installer les compteurs en limite de propriété.



Cette opération bénéficie directement au milieu naturel et aux usagers du secteur, garantissant une gestion plus respectueuse des ressources et une meilleure qualité de service.



35 BRANCHEMENTS PARTICULIERS POUR LES EAUX USÉES CRÉÉS

19 BRANCHEMENTS PARTICULIERS POUR LES EAUX PLUVIALES REPRIS

➤ ACTION **RÉHABILITATION DU POSTE DE REFOULEMENT DE LA STATION D'ÉPURATION DE TRAFFEYÈRE**



Nous avons lancé une opération décisive pour moderniser le poste principal de refoulement de notre station d'épuration de Traffeyère, afin de faciliter l'exploitation au quotidien.

Pour répondre à ces enjeux, nous procédons au remplacement complet des équipements hydrauliques et des tuyauteries défectueux. Parallèlement, nous avons revu la conception hydraulique pour garantir la fiabilité du fonctionnement de l'installation et améliorer la conception de la fosse afin d'optimiser l'exploitation. Ces mesures permettront non seulement de renforcer la performance technique du poste, mais aussi de protéger notre milieu naturel et de faciliter le travail des agents de notre SPL, la SEMIDAO.



ACTION ➤ AMÉLIORATION DES CONDITIONS DE COLLECTE ET DE TRAITEMENT DES EAUX USÉES



En 2024, nous avons poursuivi les opérations du schéma directeur assainissement visant à optimiser la collecte et le traitement des eaux usées, en nous assurant que nos réseaux et stations d'épuration fonctionnent de façon durable. L'objectif est d'évaluer continuellement la qualité du service rendu et l'efficacité de notre programme d'actions, afin d'assurer un environnement sain et un service performant pour tous.

Les « eaux claires parasites » sont des eaux non contaminées qui se trouvent, de manière non souhaitée, dans un réseau où elles ne devraient pas être. Généralement, elles apparaissent dans le réseau d'assainissement en raison de rejets accidentels ou de défauts d'isolement, ce qui peut perturber le traitement optimal des eaux usées dans les stations d'épuration.

DANS LE CADRE DE CETTE ACTION, NOUS AVONS DÉPLOYÉ PLUSIEURS MESURES CONCRÈTES :

- Autosurveillance et diagnostic permanent des réseaux, pour détecter rapidement toute anomalie ;
- Suivi régulier du milieu naturel pour vérifier l'impact de nos installations sur l'environnement ;
- Réalisation d'enquêtes de branchements afin d'identifier les points faibles du réseau ;
- Réhabilitation et renouvellement des collecteurs, indispensables pour éviter les dysfonctionnements et réduire les rejets ;
- Mise en séparatif des réseaux, afin que seules les eaux usées soient dirigées vers les stations d'épuration et que les eaux pluviales ou claires ne viennent pas perturber leur fonctionnement.

**100% DES BOUES ISSUES
DES OUVRAGES D'ÉPURATION
ÉVACUÉES SELON DES
FILIÈRES CONFORMES**

**3,14 KM DE RÉSEAUX
RENOUVELÉS**

60 POSTES DE RELÈVEMENTS

71 DÉVERSOIRS D'ORAGE

Ces actions bénéficient à la fois au milieu naturel et aux usagers de l'assainissement en garantissant une meilleure qualité de traitement et une gestion plus respectueuse des ressources.



AXE 2

UN TERRITOIRE À ÉNERGIE POSITIVE EN TRAVAILLANT AVEC L'ENSEMBLE DES PARTIES-PRENANTES DU TERRITOIRE EN ACTIVANT PLUSIEURS LEVIERS (BAISSE DE LA CONSOMMATION ÉNERGÉTIQUE, RÉNOVATION/ CONSTRUCTION DU BÂTI, AUGMENTATION DE LA PRODUCTION D'ÉNERGIE RENOUVELABLE ET DÉPLOIEMENT DES MOBILITÉS DOUCES)

ACTION



LA CENTRALE PHOTOVOLTAÏQUE FLOTTANTE À SAINT-SAVIN



Le 27 novembre, nous avons inauguré la Centrale photovoltaïque flottante installée à Saint-Savin. Les travaux de cette installation ont été lancés en janvier et la centrale est opérationnelle depuis l'été 2024.

Engagés pour devenir un Territoire à Energie POSitive (TEPOS) à l'horizon 2050, il nous tenait à cœur de soutenir financièrement depuis son origine ce projet initié par la commune de Saint-Savin en 2017 avec l'accompagnement de Territoire d'Energie Isère (TE38). Cette centrale s'étend sur 6 hectares et compte 20 000 panneaux solaires installés sur les marais de Villieu.

Elle permet une production d'électricité équivalente à l'ensemble des foyers présents sur Saint-Savin. Mais cette ambition est largement dépassée car la production sera de 14 GWh par an et représentera près de 6 000 foyers (hors chauffage), soit 3 fois le nombre d'habitants.

Première centrale photovoltaïque flottante réalisée en Isère, elle sera également parmi les 5 plus importants projets de ce type en métropole, qui en compte à peine une dizaine actuellement.

20 000 PANNEAUX SOLAIRES

6 000 FOYERS

10 MILLIONS D'EUROS D'INVESTISSEMENT, DONT 100 000 € POUR LA CAPI



ACTION

➤ ACCOMPAGNEMENT VOLTALIS POUR LES HABITANTS



Nous nous mobilisons pour accompagner les Capisérois dans la maîtrise de la consommation et des factures énergétiques. Ainsi, nous soutenons depuis plusieurs années une initiative permettant aux habitants du territoire chauffés à l'électricité de bénéficier gratuitement du thermostat connecté Voltalis. Ce dispositif permet de suivre et de maîtriser sa consommation et de réaliser jusqu'à 15% d'économies d'énergies.

Concrètement, l'installation est réalisée par un technicien agréé et est gratuite. Une application est également fournie sur mobile et ordinateur pour piloter le chauffage à distance et suivre la consommation électrique.

En 2024, ce partenariat a déjà permis à plus de 2 218 foyers de profiter de cette solution et de réaliser jusqu'à 15% d'économies d'énergies pour les bénéficiaires. Ce sont 1 648 tonnes d'émissions de CO₂ qui ont été évitées, l'équivalent de 3 296 trajets Paris-New-York en avion.

Le déploiement de ce dispositif contribue aussi à la transition énergétique en permettant de limiter nos émissions de gaz à effet de serre. En effet, le principe est d'atténuer les pics de consommation qui nécessitent la mobilisation d'énergie fossile pour produire de l'électricité. Cette démarche participe également à la sécurité du système électrique en prévenant les risques de délestage du réseau.



PLUS DE 2 218 FOYERS ÉQUIPÉS

JUSQU'À 15 % D'ÉCONOMIES D'ÉNERGIE

1 648 TONNES DE CO₂ ÉVITÉES

(ÉQUIVALANT À 3 296 TRAJETS PARIS-NEW YORK)

ACTION

ANIMATION ET PROJETS DE TRANSITION ÉNERGÉTIQUE



Nous avons mis en œuvre un ensemble d'animations et de projets visant à promouvoir la transition énergétique, tout en soutenant les projets des communes de l'agglomération. Pour ce faire, nous avons renforcé notre partenariat de longue date avec l'AGEDEN (Association pour une Gestion Durable de l'Énergie), association à but non lucratif engagée depuis 2012 dans la promotion des énergies renouvelables et la maîtrise de l'énergie en Isère. Grâce aux conventionnements successifs signés avec l'AGEDEN, nous avons pu développer diverses actions de sensibilisation, d'information et de conseil, destinées aux particuliers, aux communes et aux bailleurs sociaux.

Concrètement, l'AGEDEN met en œuvre pour le compte de la CAPI des animations et actions sur plusieurs thématiques clés. Dans le domaine de la transition énergétique et de la résilience, nous avons soutenu des projets tels que le Défi Class'énergie et « Tous en Transition », tout en accompagnant des projets de construction, de rénovation des communes et le développement de projets photovoltaïques ainsi que l'élaboration de stratégies territoriales. Dans le secteur de l'habitat, nous accompagnons la production neuve et la réhabilitation des logements sociaux, offrons des animations innovantes pour la rénovation du logement privé, le petit tertiaire ou les copropriétés. En outre, des animations scolaires, notamment le « Défi Class'énergie » et des ateliers autour du vélo dans le cadre d'un challenge mobilité, viennent compléter l'ensemble de ces initiatives.

720 ACCOMPAGNEMENTS DES MÉNAGES EN RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

579 PREMIERS CONSEILS

122 CONSEILS PERSONNALISÉS

19 VISITES CONSEILS EN MAISONS INDIVIDUELLES

2 SOIRÉES THERMO ORGANISÉES À L'ISLE D'ABEAU ET À LA VERPILLIÈRE

1 CONFÉRENCE DÉDIÉE AU PHOTOVOLTAÏQUE

4 ANIMATIONS EN MILIEU SCOLAIRE « DÉFI CLASS'ÉNERGIE »

12 ACCOMPAGNEMENTS APPROFONDIS DES PROJETS DE COLLECTIVITÉS

12 ANIMATIONS EN MILIEU SCOLAIRE « ATELIERS PARCOURS VÉLO »

AYANT MOBILISÉ 80 CLASSES

1 876 ÉLÈVES

2 598 KM PARCOURUS

444 KG DE CO₂ ÉCONOMISÉS



ACTION

LE CONSEIL EN ÉNERGIE AUPRÈS DES COMMUNES



Le service de conseil en énergie permet d'accompagner les communes de notre territoire dans la gestion énergétique de leur patrimoine. L'objectif est d'optimiser les consommations pour réduire à la fois les coûts et les émissions de gaz à effet de serre.

Le Conseil en Énergie Partagé (CEP) s'adresse particulièrement aux petites et moyennes communes de notre agglomération. Ce service permet de mettre à disposition les compétences d'un technicien spécialisé, engagé à fournir un conseil neutre et objectif en matière d'énergie. Pour les communes qui manquent de ressources internes, ce dispositif représente une opportunité précieuse pour instaurer une politique énergétique maîtrisée. Cela leur permet de réaliser des économies sur leur patrimoine tout en atteignant les objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre.

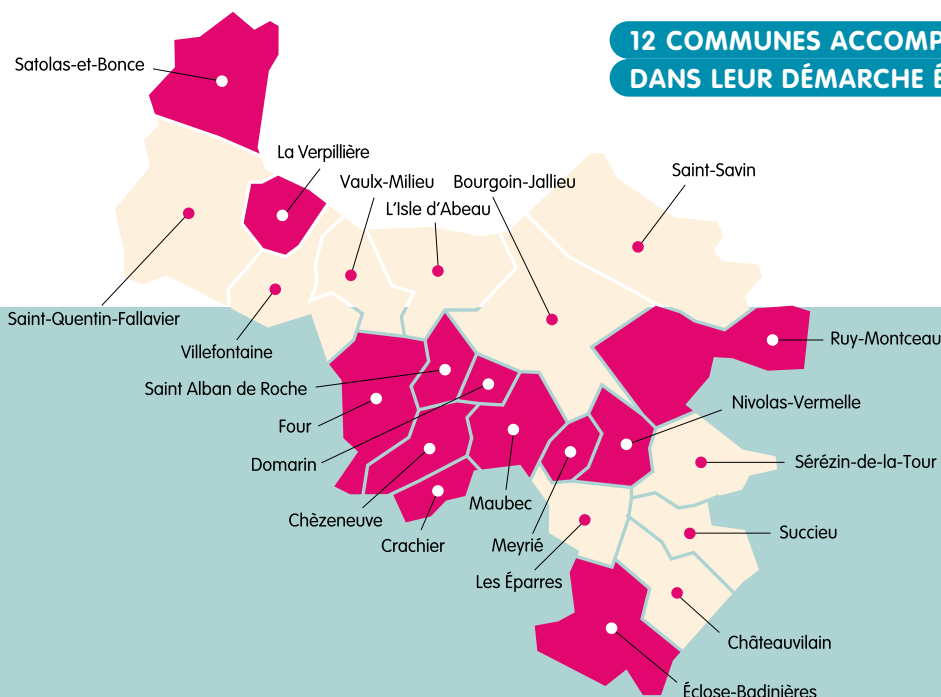
ACCOMPAGNEMENT DES COMMUNES DANS LA DÉFINITION DES ZAENR

Les zones d'accélération de production d'énergies renouvelables (ZAENR) constituent un dispositif de planification territoriale introduits par la loi d'accélération de la production d'énergies renouvelables, dite loi « APER ».

Dans ce cadre, nous avons mis en place des réunions d'information et d'explication de la démarche à l'attention des communes, pour les accompagner au mieux.

Cinq communes ont défini leur ZAENR sur le territoire.

En outre, le conseiller en énergie joue un rôle clé en apportant un soutien technique pour l'élaboration de projets de rénovation énergétique ou de production d'énergie renouvelable. Il met également en réseau les communes et les divers partenaires intervenant dans le secteur de l'énergie, tels que TE38, AGEDEN, AURA-EE, et la Centrale Villageoise NID'énergie. Sa mission inclut une veille technologique et réglementaire visant à tenir informées les communes des évolutions nécessaires à prendre en compte. Enfin, le CEP contribue à l'identification des sources de financement pour faciliter la concrétisation des projets.



ACTION

➤ LANCEMENT DU PROGRAMME D'INTÉRÊT GÉNÉRAL (PIG) RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DES COPROPRIÉTÉS



Nous avons mis en place un Programme d'Intérêt Général (PIG) afin d'accompagner les copropriétés dans leurs travaux de rénovation énergétique. Ce programme s'inscrit dans une démarche de sobriété énergétique et de lutte contre le changement climatique.

Notre territoire compte environ 900 copropriétés, soit 12 500 logements, dont une grande partie consomme beaucoup d'énergie. Grâce à une étude réalisée en 2023, nous avons pu identifier les besoins spécifiques de ces bâtiments.

Nous finançons avec l'Agence Nationale de l'Amélioration de l'Habitat (ANAH), ce dispositif qui s'étale sur 5 ans et concerne 21 communes de notre territoire. L'objectif est de rénover au minimum 468 logements, ce qui équivaut à environ 18 copropriétés, tout en visant au moins 25 % de gain énergétique après les travaux.

Pour faciliter la réalisation de ces travaux, nous proposons des aides financières

aux propriétaires occupants modestes et très modestes, ainsi qu'aux syndicats des copropriétaires. Ces aides viennent compléter celles déjà disponibles au niveau national.

De plus, les copropriétés bénéficient d'un accompagnement gratuit par le groupement Ageden/Urbanis. Ce soutien commence dès le premier rendez-vous et se poursuit jusqu'à la fin des travaux, en offrant des conseils techniques, administratifs et financiers.

Pour bien communiquer sur ce programme, nous avons organisé des réunions d'information avec les communes, les syndicats et les maîtres d'œuvre. Plus de 3 copropriétés sont déjà suivies par Ageden/Urbanis.

468 LOGEMENTS À RÉNOVER D'ICI 5 ANS

3 COPROPRIÉTÉS ACCOMPAGNÉES EN 2024

475 920 € D'ENVELOPPE FINANCIÈRE PRÉVISIONNELLE DE L'AGGLO POUR LES AIDES AUX TRAVAUX

2 234 075 € D'ENVELOPPE FINANCIÈRE PRÉVISIONNELLE DE L'ANAH



ACTION ➤ DÉVELOPPEMENT DU RÉSEAU CYCLABLE CAPI



Nous nous engageons à encourager et à faciliter la pratique du vélo sur notre territoire. En 2024, nous avons pris des mesures significatives pour étendre notre réseau cyclable communautaire, en collaboration avec nos communes et avec le soutien financier du Département.



POUR CELA NOUS AVONS MENÉ DES ACTIONS CONCRÈTES :



➤ **Prolongement de la Voie Verte de la Bourbre** : nous avons aménagé 600 mètres supplémentaires de cette voie, reliant la rue de la Libération au quai Sophie Durand à Bourgoin-Jallieu. Ce prolongement facilite les déplacements à vélo dans cette zone.

➤ **Réfection de la Voie Verte Bourbre** : nous avons entrepris des travaux de réhabilitation sur les tronçons les plus anciens afin de garantir la sécurité et le confort des usagers.



➤ **Aménagement d'une liaison cyclable avec la Communauté de communes des Balcons du Dauphiné** grâce à la création d'une voie verte de 350 mètres rue Saint Honoré à Bourgoin-Jallieu et l'installation d'un platelage en bois sur 200 mètres le long du canal de Mozas et de la RD18.

UNE NOUVELLE CARTE VÉLO

Cette carte recense l'intégralité des aménagements cyclables du territoire et met en avant les points d'intérêt touristiques accessibles à vélo. Par ailleurs, 3 boucles cyclables facilement praticables en famille, sont identifiées afin de favoriser la pratique du vélo pour les loisirs. Un bon moyen pour faire connaître le réseau cyclable tout en faisant découvrir les lieux à visiter sur le territoire !

➤ **Voie verte de 1,1 km sur la Rue Condorcet** : ce projet à Vaulx-Milieu et Villefontaine améliore l'accessibilité aux itinéraires cyclables.

➤ **Démarrage des travaux sur la voie verte du Clou** : ce nouvel aménagement à Villefontaine s'étendra sur 500 mètres, renforçant ainsi notre réseau.

Pour soutenir ces initiatives, nous avons également installé 106 arceaux sur les communes de Four, L'Isle d'Abeau, Bourgoin-Jallieu, Domarin, Saint-Savin, Vaulx-Milieu, Nivolas-Vermelle et Villefontaine, ainsi que deux nouvelles stations de réparation à Four et Bourgoin-Jallieu.

115 KM D'AMÉNAGEMENTS CYCLABLES

2,750 KM DE TRAVAUX RÉALISÉS EN 2024

106 ARCEAUX POUR LE STATIONNEMENT
DES VÉLOS

2 STATIONS DE RÉPARATION INSTALLÉES

1 200 000 € D'INVESTISSEMENTS RÉALISÉS

1300 PARTICIPANTS À LA
FÊTE DU VÉLO 2024



AXE 3

PRÉSERVATION DES PAYSAGES, DES RESSOURCES, DES ESPACES AGRICOLES ET FORESTIERS ET DE LA QUALITÉ DE L'AIR, ET DE L'EAU POUR CONSERVER ET AMÉLIORER LA QUALITÉ DE VIE SUR LE TERRITOIRE

ACTION



PLAN DE GESTION DE LA SÉCURITÉ SANITAIRE DES EAUX (PGSSE)



Nous avons mis en place une stratégie globale afin de garantir une eau de qualité, de la zone de captage jusqu'au consommateur. Le PGSSE intègre l'ensemble des mesures préventives et correctives, essentielles pour anticiper les conséquences du changement climatique et les risques sanitaires liés à la pollution et aux dangers microbiologiques.

Notre démarche s'est articulée autour de plusieurs étapes clés. Nous avons identifié les dangers potentiels sur l'ensemble du parcours de l'eau, puis nous avons procédé à une évaluation rigoureuse des risques. En fonction des résultats obtenus, nous élaborons un plan d'actions priorisé pour maîtriser ces risques : cela inclut la mise en place d'un plan de surveillance, la définition de modalités de suivi des mesures de maîtrise, et la rédaction de procédures de gestion adaptées. Ce dispositif vise à protéger efficacement l'ensemble des usagers du service d'eau potable.

29 CAPTAGES D'EAU POTABLE SUR LE TERRITOIRE

45 RÉSERVOIRS ET BÂCHES D'EXHAURE

61 SURPRESSEURS ET STATIONS DE POMPAGE



ACTION ➤ GESTION PATRIMONIALE DES RÉSEAUX D'EAU POTABLE VIA L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE



Nous avons lancé une initiative innovante afin d'optimiser la performance de nos réseaux d'eau potable en intégrant l'intelligence artificielle. Cette action vise à garantir une eau de qualité, assurer la continuité de service et réduire l'impact environnemental, en passant d'une maintenance préventive à une maintenance prédictive.

Pour ce faire, nous avons d'abord sélectionné et pondéré un ensemble de critères d'analyse permettant d'établir un diagnostic précis de chaque tronçon du réseau. Grâce à la modélisation effectuée et à l'obtention d'un programme de renouvellement ciblé, nous sommes désormais en mesure de prioriser intelligemment les interventions sur les conduites. Ce processus nous permet également d'élaborer un plan pluriannuel d'investissement cohérent avec nos choix d'équipements et les politiques urbaines, afin d'assurer une gestion patrimoniale performante au service de l'ensemble des abonnés du service d'eau potable.

RENDEMENT DE 78 %

RENOUVELLEMENT DE RÉSEAUX EN 2024 : 4,83 KM



ACTION

LA POURSUITE DU DISPOSITIF PAIEMENT POUR SERVICES ENVIRONNEMENTAUX (PSE)



Financées par l'Agence de l'eau, les expérimentations de Paiements pour Services Environnementaux (PSE) rémunèrent les pratiques agricoles bénéfiques à l'environnement. Au-delà de la contractualisation en direct avec les agriculteurs (Minimis, Mesures Agro-Environnementales et Climatiques, etc.) qui s'est poursuivie, nous nous sommes engagés dans une démarche en faveur de la préservation et de la reconquête de la qualité de l'eau potable.

Les enjeux environnementaux et climatiques nécessitent une prise en compte par les pouvoirs publics. Le secteur agricole est particulièrement concerné par cette problématique et peut constituer un domaine de maintien de la biodiversité. L'État a décidé d'expérimenter une nouvelle modalité d'action via le dispositif de Paiements pour Services Environnementaux (PSE) à destination des agriculteurs. Cette action s'intègre dans le plan biodiversité du 4 juillet 2018. Dans un premier temps, l'Agence de l'eau a prévu de mobiliser cet outil sur un nombre de territoires limité.

Notre candidature a été retenue sur le territoire de l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse. Notre agglomération exerce la compétence de la distribution de l'eau potable sur son territoire depuis 2007 et gère 32 captages. Au vu des sécheresses successives et des aléas liés au dérèglement climatique, il est indispensable de sécuriser cette ressource. Le projet de PSE sur la CAPI est axé sur sept zones de captages réparties sur le territoire, afin d'améliorer ou de maintenir la bonne qualité de l'eau pour les années à venir. Le projet présenté par la CAPI a été le premier signé au niveau de l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse.



Le PSE engage 51 agriculteurs pour 6 000 hectares de terrains agricoles pour 5 ans, entre 2020 et 2025. Il s'agit de contrats financés par l'Agence de l'eau avec une rémunération proportionnelle à leurs pratiques environnementales : les agriculteurs ayant au moins une parcelle dans les zones de captages ciblées sont éligibles, le dispositif intègre ensuite la totalité de leurs surfaces.

Cela se traduit sur le territoire par une augmentation des cultures demandant peu ou pas d'engrais et de traitements, telles que la luzerne, l'augmentation des jachères polliniques (mise au repos des terres avec implantation de fleurs favorables aux insectes pollinisateurs), la diminution des traitements herbicides remplacés par des techniques mécaniques (désherbage par binage, ou utilisation de herse étrille, etc.).

Ce dispositif a permis de verser **587 844 €** d'aide aux agriculteurs en 2024.

51 AGRICULTEURS ENGAGÉS SUR LA PÉRIODE 2020-2025

6000 HA PROTÉGÉS

587 844 € D'AIDE AUX AGRICULTEURS VERSÉS EN 2024

ACTION

LA PROMOTION D'UNE AGRICULTURE RAISONNÉE



Le lancement d'une étude d'opportunité et de faisabilité d'élaboration d'un Projet Alimentaire Territorial (PAT) est une action qui a été identifiée dans notre projet de territoire.



Un projet alimentaire territorial (PAT) est un projet collectif visant à rapprocher les producteurs, les transformateurs, les distributeurs, les collectivités territoriales, les acteurs de la société civile et les consommateurs et à développer une agriculture durable ainsi qu'une alimentation saine et de qualité sur un territoire donné.



En 2024, nous avons engagé la première phase d'élaboration du PAT en initiant le diagnostic territorial sur le système agricole et alimentaire qui se poursuivra également en 2025.



Sur le volet alimentation, nous adhérons au Pôle Agroalimentaire de l'Isère (PAA) qui a pour objectif de faire la promotion des produits « Made in Isère » notamment dans les circuits de moyenne et grande distribution.



ACTION

LA PROTECTION ET VALORISATION DES ESPACES NATURELS



Dans le cadre de notre compétence en matière d'environnement, nous assurons la gestion de Réserve Naturelle de Saint-Bonnet et des six espaces naturels sensibles, ainsi que des zones de compensation.



La Réserve Naturelle Régionale de Saint-Bonnet abrite sur 51,4 ha, 355 espèces végétales et 515 espèces animales, dont 238 taxons de vertébrés (oiseaux, mammifères, reptiles, amphibiens et poissons) et 277 espèces d'invertébrés (odonates, lépidoptères, coléoptères, crustacés et 18 autres espèces de divers groupes).

D'autre part, nos 6 espaces naturels sensibles représentent 277,4 ha d'intervention, et 584,2 ha d'observation.

DES ACTIONS SUR LES ZONES COMPENSATOIRES

- **Travaux de curage de la zone de gestion sédimentaire** en amont du tronçon renaturé de la Bourbre ;
- **Fauchage de la renouée du Japon** dans les mesures compensatoires de la ZAC de la Maladière et suivi faune flore ;
- **Suivi du plan de sauvegarde l'œdicnème criard de la Plaine de l'Est lyonnais** : un inventaire a été réalisé et montre une population de 93 individus sur le territoire, ainsi que la première nidification prouvée en France sur le toit d'un bâtiment !

DURANT L'ANNÉE 2024, NOUS AVONS MENÉ DE NOMBREUSES ACTIONS SUR CES ESPACES, PARMIS LESQUELLES :

- **Sur la Réserve Naturelle Régionale de Saint-Bonnet**, nous avons entrepris un abaissement du niveau de l'eau saisonnier afin de stimuler la roselière et améliorer la fonctionnalité de l'étang ; une étude a été réalisée en vue d'une éventuelle opération de vidange ; 6 panneaux d'accueil ont été placés aux différentes entrées de la réserve ; des actions de sensibilisation à destination des scolaires sur la biodiversité et le rôle des espaces protégés.
- **Sur l'Espace Naturel Sensible des Lacs de Saint-Savin**, nous avons réalisé un inventaire des espèces et organisé une animation nature sur le thème des amphibiens.
- **Sur l'Espace Naturel Sensible du Ruisseau de Saint-Savin**, nos efforts pour lutter contre la renouée du Japon, espèce exotique invasive, se sont révélés efficaces, sa densité ayant largement réduit grâce à l'arrachage manuel et la mise en place de bâches le long des berges.
- **Sur l'Espace Naturel Sensible Écorcheboeuf à Villefontaine et La Verpillière**, un inventaire a été réalisé : 137 espèces animales et 341 taxons de flore ont été recensés. Le plan de gestion arrivant à échéance, une évaluation va être réalisée.



ACTION

CHEMINS DE RANDONNÉE : DISPOSITIF DE SIGNALLEMENT ET REMISE À NIVEAU DU BALISAGE



Nous sommes compétents pour entretenir le balisage et les chemins identifiés dans le cadre du Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR). Cela représente 320 km de sentiers, dont 200 km adaptés à la pratique équestre et 60 km dédiés aux attelages.



En 2024, nous avons renforcé notre action en nommant un référent SURICATE, l'application mobile dédiée à la signalisation des dysfonctionnements sur les chemins de randonnée de la CAPI. Cette solution nous permet de recevoir en temps réel les signalements concernant des problèmes tels que des déchets, un balisage manquant ou abîmé, ou des soucis de sécurité. Nous avons ainsi traité une soixantaine de signalements grâce à l'intervention rapide de nos équipes techniques.

Parallèlement, le travail de mise à jour du balisage, entamé en 2023, s'est poursuivi en 2024 avec le remplacement d'environ 50 lames directionnelles et 10 poteaux. Grâce à la collaboration étroite avec la Fédération Française de Randonnée Pédestre et les bénévoles des cinq associations de balisage – Cyclo Rando Découverte de Saint-Savin, Alep Plein-Air de Nivolas-Vermelle, Rando Loisirs Four, Rando IDA de L'Isle d'Abeau et OSQ Foulée Libre de Saint-Quentin-Fallavier – nous garantissons un parcours fiable et sécurisé pour tous.

320 KM DE RÉSEAU POUR LA RANDONNÉE (SENTIERS ET ROUTES)

200 KM ADAPTÉS À LA PRATIQUE ÉQUESTRE

60 KM DÉDIÉS AUX ATTELAGES

**ENVIRON 60 SIGNALEMENTS TRAITÉS
VIA L'APPLICATION SURICATE**

**REEMPLACEMENT DE
50 LAMES DIRECTIONNELLES
ET 10 POTEAUX DE BALISAGE**



ACTION

PLAN DE PRÉVENTION DU BRUIT DANS L'ENVIRONNEMENT



Nous avons élaboré un Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement (PPBE) afin de répondre aux obligations réglementaires découlant de la Directive Européenne 2002/49/CE. Ce dispositif vise à évaluer et à gérer le bruit généré par les voiries identifiées comme bruyantes sur notre territoire.

Concrètement, sur notre territoire, 10 voiries ont été identifiées comme sensibles au bruit. En 2024, nous avons réalisé un bilan complet des actions déjà menées par nos différentes directions pour améliorer la qualité acoustique de l'environnement. Ce diagnostic nous a permis de présenter les actions à venir, s'inscrivant dans le cadre de nos compétences, pour réduire et maîtriser la pollution sonore.

LE PPBE SE DÉCLINE AUTOUR DE QUATRE AXES :

- **Intégrer la prise en compte du bruit** dans les documents structurants liés à la mobilité ;
- **Renforcer la performance des déplacements** en améliorant les transports collectifs et intercommunaux ;
- **Intégrer le bruit dans les documents structurants en matière d'aménagement et d'urbanisme** ;
- **Assurer l'entretien et la modernisation du réseau routier** pour réduire la nuisance sonore.

Grâce à ce plan, nous affirmons notre engagement à créer un environnement de vie plus agréable, tout en respectant les exigences réglementaires européennes.



ACTION MICRO FORÊTS ET PLANTATIONS DE VERGERS



Nous menons plusieurs actions afin d'améliorer le cadre de vie, lutter contre le réchauffement climatique et préserver la biodiversité, tout en valorisant l'espace public comme ressource alimentaire. Nous avons engagé des expérimentations innovantes en réalisant des micro-forêts selon la méthode Miyawaki, qui consiste à recréer la composition naturelle des communautés forestières à travers des plantations denses et plurispécifiques de jeunes plants d'essences ligneuses. De plus, nos vergers urbains sont un vecteur de convivialité et de sensibilisation à l'alimentation saine et locale et contribuent à atténuer les îlots de chaleur et à capter le carbone.

Dans cette démarche, la mise en place des micro-forêts vise avant tout à restaurer des habitats favorables à la biodiversité en milieu urbain en offrant des refuges pour la petite faune et les insectes, ainsi qu'à apporter une fraîcheur significative (avec une baisse de température d'environ 2°) aux abords immédiats. Cette expérimentation innovante, particulièrement pertinente pour lutter contre la renouée du Japon, fléau sur le territoire, pourrait être étendue à l'ensemble du territoire sur les berges de la Bourbre, le Bion ou aux abords des voiries, grâce à sa faible complexité et son coût maîtrisé.

Du côté des vergers, la plantation d'arbres fruitiers permet de créer des espaces d'échanges et de convivialité entre les Capiérois, favorisant les récoltes, la cuisine locale et la sensibilisation à une alimentation saine. Ces vergers contribuent également à la régulation des températures urbaines, augmentent la biodiversité et participent à la captation du carbone.

Tous les travaux sont réalisés en interne par nos équipes, garantissant ainsi une coordination optimale et un suivi qualité de l'ensemble des interventions.

4 MICRO-FORÊTS

REPRÉSENTANT 506 M²

SUR 3 COMMUNES

COÛT DE RÉALISATION : MOINS DE 10 000 €, AVEC SUBVENTION À 50%

28 ESPÈCES AUTOCHTONES DU NORD ISÈRE

DONT 16 OBSERVÉES AUX ABORDS

ENVIRON 4 PLANTS/M²

SOIT PRÈS DE 2 000 PLANTS

2 VERGERS : ZAE SAYES (L'ISLE D'ABEAU) COMPRENANT 15 ARBRES

ET PARC INTERNATIONAL DE CHESNES (SAINT-QUENTIN-FALLAVIER) COMPRENANT 10 ARBRES



ACTION

➤ LIMITER LES DÉCHETS LORS DES ÉVÉNEMENTS DU TERRITOIRE AVEC LES ECOCUP

12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES



Depuis plusieurs années, le Département de l'Isère met gratuitement à disposition des associations et des collectivités publiques iséroises qui souhaitent mettre en œuvre une démarche éco-responsable sur leurs manifestations, un pack éco-événement, constitué de gobelets réutilisables, de poubelles de tri sélectif, mais également de matériel événementiel et d'accessibilité. Nous assurons la gestion des ecocup dans le cadre d'un partenariat avec le Département.

Ce partenariat « pack éco-événement » entre notre intercommunalité et le Département a été réactivé en 2021. Nous gérons à présent les demandes des associations et structures du territoire pour leurs événements et le point de retrait est localisé dans nos locaux. L'objectif de ce concept est la réduction des déchets et des déplacements des organisateurs d'événementiels sur notre territoire.

En 2024, nous avons reçu 72 demandes d'utilisation du pack éco-événement (+13 % par rapport à 2023).



**72 DEMANDES D'UTILISATION DU PACK ÉCO-ÉVÈNEMENT
SOIT 12 % DU DISPOSITIF DE L'ISÈRE**

90 285 CONTENANTS (GOBELETS, CARAFES)

AXE 4

UNE STRATÉGIE DE GESTION DES DÉCHETS AMBITIEUSE SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE



ACTION

RÉDUIRE LES BIODÉCHETS DANS LES ORDURES MÉNAGÈRES



La loi anti-gaspillage pour une économie circulaire (dite AGEC) adoptée en 2020 impose le tri à la source des biodéchets depuis le 1^{er} janvier 2024 pour les particuliers et pour l'ensemble des professionnels. Ce terme de biodéchet désigne d'une part les déchets verts des jardins, et d'autre part les déchets alimentaires ou de cuisine constitués des restes de repas, de préparation de repas ou produits périmés non consommés.

À ce jour, les biodéchets représentent encore un tiers des déchets non triés des Français. En 2024, le Syndicat Mixte Nord Dauphiné (SMND) a poursuivi la vente de composteurs et lombricomposteurs à prix avantageux. Afin d'encourager à composter, le prix des composteurs individuels a été fixé au tarif de 20 euros (au lieu de 30 euros).

Le compostage est un geste malin pour transformer les déchets et épluchures alimentaires en une matière fertile pour les plantes et le jardin.

Au-delà du compostage individuel, le SMND accompagne également le déploiement de sites de compostage collectif. Ainsi, une dizaine de nouveaux sites ont vu le jour en 2024.

Et pour ceux qui n'ont pas accès au compostage de proximité, le SMND expérimentera en 2025 la collecte des biodéchets sur les communes de Saint-Quentin-Fallavier et La Verpillière. Ainsi, des composteurs collectables seront installés à proximité de logements collectifs notamment dans des quartiers prioritaires de la ville. Les déchets collectés seront traités dans une installation de compostage et donc détournés de l'incinération. Cette expérimentation sera accompagnée de bilans réguliers.

Au final, 3 solutions sont mises en œuvre ou à l'étude pour gérer les biodéchets : **le compostage individuel, collectif ou collectable.**



ACTION ➤ EXPÉRIMENTATION SUR L'INVERSION ET LA RÉDUCTION DES FRÉQUENCES DE COLLECTE

Dans le cadre de la gestion des déchets par le Syndicat Mixte du Nord Dauphiné (SMND), qui exerce la compétence de collecte et de traitement transférée par la CAPI, plusieurs études ont été lancées en 2024 et aboutiront à des expérimentations prévues en 2025.

L'une de ces expérimentations vise à inverser la fréquence de collecte en porte à porte entre les ordures ménagères et les matériaux recyclables (emballages et papiers/cartons). Concrètement, sur la commune de Vaulx-Milieu, une des cinq communes de l'expérimentation, les ordures ménagères seront collectées une semaine sur deux, tandis que les matériaux recyclables le seront chaque semaine.

Cette démarche a été pensée pour répondre à l'augmentation des volumes de déchets recyclables, notamment suite à l'extension des consignes de tri des emballages plastiques. Par ailleurs, les performances actuelles de tri des Capisérois présentent une marge de progression par rapport à un référentiel national et de nombreux déchets recyclables sont encore incinérés. L'expérimentation permettra d'évaluer si une modification de la fréquence de collecte facilite le geste de tri des usagers, et, par conséquent, de mesurer si cela a un impact à la baisse sur les quantités d'ordures ménagères présentées à la collecte.

Accompagnée de bilans réguliers, cette expérimentation alimentera également une réflexion globale lancée par le SMND en 2024 sur les modalités de collecte des matériaux recyclables.

Les objectifs poursuivis sont la maîtrise des coûts de gestion des déchets et l'augmentation des quantités de matériaux effectivement triés et collectés, contribuant ainsi à une meilleure performance environnementale et économique du service de collecte.

112 905 HABITANTS COLLECTÉS (+1.05%)

ORDURES MÉNAGÈRES (2024) :

27 653 TONNES COLLECTÉES (+0.14%)

244.9 KG PAR HABITANTS (-2.22%)

MOY. RÉGIONALE : 192 KG/HAB. (SOURCE : ORDEC)

EMBALLAGES ET PAPIERS RECYCLABLES (2024) :

3 540 TONNES COLLECTÉES (+0.86%)

31.4 KG PAR HABITANTS (-0.20%)

MOY. RÉGIONALE : 44 KG/HAB. (SOURCE : ORDEC)

EMBALLAGES EN VERRE (2024) :

2 356 TONNES COLLECTÉES (+2.59%)

20.9 KG PAR HABITANTS (+1.52%)

MOY. RÉGIONALE : 32 KG/HAB. (SOURCE : ORDEC)



AXE 5

UNE CULTURE DE GESTION ET PRÉVENTION DU RISQUE
DIFFUSÉE ET PARTAGÉE À L'ÉCHELLE DU TERRITOIRE POUR
PRÉPARER LES HABITANTS ET LES ACTEURS DU TERRITOIRE ET
ENGAGER RAPIDEMENT LA RÉSILIENCE DU TERRITOIRE

ACTION



LA SENSIBILISATION ET L'ACCOMPAGNEMENT DES COMMUNES EN MATIÈRE DE PRÉVENTION ET GESTION DES RISQUES



Avant même les obligations réglementaires, nous nous sommes emparés de cette problématique en inscrivant la Prévention et Gestion des risques dans notre projet de territoire, et en proposant un accompagnement aux communes qui a démarré en 2022.



Notre objectif est à la fois d'acculturer les élus des communes aux enjeux réglementaires et à la mutualisation des moyens de gestion de crise, et d'éprouver l'opérationnalité des Plans Communaux de Sauvegarde (PCS) dans les communes volontaires.

Dans un premier temps, nous avons proposé à tous les élus du territoire ainsi qu'aux référents PCS (maires, adjoints, collaborateurs) un parcours de formation complet. Ce parcours, composé de 5 demi-journées théoriques et d'1 journée de travaux pratiques, a permis aux participants de se familiariser avec les documents indispensables à une gestion de crise, tels que le Plan Communal de Sauvegarde et le Document d'Information Communal aux Risques Majeurs. Ils ont ainsi pu comprendre leurs obligations réglementaires et saisir l'importance de mutualiser les moyens pour une gouvernance collective et efficiente en cas de crise.

Parallèlement, nous avons co-animé, en partenariat avec l'IRMa, des exercices sur table dans les communes disposant d'un PCS. Ces exercices, organisés selon un scénario personnalisé intégrant un risque propre à chaque commune (dont le contenu n'est pas communiqué en amont), rassemblent tous les acteurs du poste de commandement communal. L'objectif est d'éprouver le PCS, de proposer des améliorations en temps réel lors du débriefing et de renforcer ainsi l'efficacité opérationnelle de ces procédures.

Les retours des communes sont unanimement positifs, soulignant l'importance de cet accompagnement pour se préparer concrètement à la gestion d'une crise.

17 COMMUNES ONT PARTICIPÉ À AU MOINS 2 SÉANCES DE FORMATION SUR LES RISQUES MAJEURS

6 COMMUNES ONT PARTICIPÉ À 100 % DES SÉANCES SUR LA FORMATION

14 COMMUNES ONT PARTICIPÉ À PLUS DE 50 % DES SÉANCES

12 EXERCICES PCS SUR TABLE ONT ÉTÉ ACCOMPAGNÉS ET FINANCÉS PAR LA CAPI DEPUIS 2022, DONT 6 RÉALISÉS EN 2024, SOIT 54,5 % DES COMMUNES

UN EXERCICE DE TERRAIN A ÉGALEMENT ÉTÉ RÉALISÉ À SAINT-QUENTIN-FALLAVIER

UNE DÉMARCHE QUI SERT D'EXEMPLE

Nous avons été sollicités à de nombreuses reprises par d'autres collectivités pour expliquer notre démarche d'accompagnement en matière de gestion des risques et avons réalisé 2 présentations en sous-préfectures (dans l'Isère et le Rhône) et une intervention au Centre national de formation de la fonction publique territoriale (CNFPT) dans le cadre d'une formation spécifique.



3

ORIENTATION N°3 **AFFIRMER UN TERRITOIRE DE LIENS ET D'ENVIES**



AXE 1

UNE DÉMARCHE DE MARKETING ET D'IDENTITÉ TERRITORIALE
DIRIGÉE VERS L'INTÉRIEUR ET L'EXTÉRIEUR DU TERRITOIRE

ACTION

UNE NOUVELLE SIGNALÉTIQUE SUR LE
PARC INTERNATIONAL DE CHESNES

Nous avons poursuivi l'opération visant à moderniser la signalétique du Parc International de Chesnes, moteur économique majeur et première plateforme logistique terrestre de France. Ce projet a pour objectifs de mieux structurer les entrées et sorties, renforcer le guidage des usagers et valoriser l'adressage des entreprises, en affichant l'identité dynamique de notre agglomération.

Le Parc International de Chesnes était le dernier parc d'activités à ne pas disposer d'une signalétique à jour. Afin d'améliorer la lisibilité et l'orientation, nous avons conçu un nouveau dispositif comprenant divers types de mobiliers : panneaux directionnels, totems d'entrée et de sortie, Relais Informations Services (RIS), ainsi que des panneaux de guidage, de nom et de numéro de rue.

Nous avons travaillé en étroite collaboration avec le Département de l'Isère et les communes concernées (Satolas-et-Bonce, Saint-Quentin-Fallavier et La Verpillière). Pour renforcer la confiance des entreprises et favoriser l'échange, nous avons également participé à un petit-déjeuner économique en partenariat avec la commune de Saint-Quentin-Fallavier, présentant notre projet sur un stand d'information.

Le déploiement s'articule en plusieurs phases structurées : communication, étude quantitative, piquetage, validation des BAT (Bon à Tirer), fabrication et déploiement, suivies d'une validation d'implantation sur le terrain. En 2024, nous avons réalisé le piquetage des nouveaux matériels.



5 ZAE

REGROUPEES EN 4 NOUVELLES ZONES

COUVRANT 1 000 HA

ABRITANT + DE 2 300 ENTREPRISES

ET IMPLIQUANT 3 COMMUNES

500 PANNEAUX EXISTANTS À DÉPOSER

1 ÉVÉNEMENT « RÉSEAU »

RÉUNISSANT 80 CHEFS D'ENTREPRISES

ET ACTEURS TERRITORIAUX

ACTION LE SOUTIEN AUX ÉVÉNEMENTS SPORTIFS



En 2024, nous avons continué d'apporter notre soutien à de grands événements sportifs qui se déroulent sur notre territoire. Des événementiels qui offrent la possibilité aux Capisérois d'assister à un spectacle sportif de haut niveau, qualitatif, populaire et festif, au plus près de chez eux.



LES COURSES CYCLISTES

Notre département est une terre de vélo. Dans ce cadre, nous avons soutenu deux événementiels cyclistes majeurs organisés sur notre agglomération en 2024 :



➤ **L'Alpes Isère tour** : la 33^{ème} édition de l'AIT s'est déroulée du 22 au 26 mai. Cet événement rassemble coureurs professionnels et amateurs. Il s'agit de la troisième course cycliste la plus importante dans la région, après le Tour de France et le Critérium du Dauphiné. L'étape 2 de cette épreuve a fait escale sur notre territoire, avec notamment une arrivée Saint-Savin.

L'étape sur notre territoire a rassemblé 40 entreprises et 400 participants. Cette course inter-entreprise est également solidaire puisqu'un euro par dossard est reversé à une association caritative locale sur chaque étape. En 2024, c'est le Centre de Rééducation Fonctionnelle (CRF) Saint Vincent de Paul à Bourgoin-Jallieu qui a de nouveau été soutenu avec la Corporace CAPI. Les dons de cette étape CAPI ont permis de financer « une sortie exceptionnelle » simulation de chute libre pour ces jeunes enfants atteints de polyhandicaps.

Grande première cette année également : 6 enfants âgés de 6 à 13 ans du CRF Saint Vincent de Paul (CRF) ont pris le départ de cette course.

➤ **la Classique des Alpes Juniors** : la 29^{ème} édition de cet événement a eu lieu le 1^{er} juin. La course s'est élancée comme chaque année de Ruy-Montceau. Cette étape spectaculaire est la troisième manche de la Coupe de France Juniors et réunit les meilleurs jeunes talents du cyclisme qui se dispute la victoire finale sur 132,5km.

MATCH DE HANDBALL FRANCE-HONGRIE

Le 9 novembre, notre territoire a accueilli le match amical de l'équipe de France U17 masculine de Handball face à la sélection hongroise au Palais des Sports à Bourgoin-Jallieu. Cet événement a été organisé par la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes de Handball. Le CSBJ Handball a accueilli cette rencontre en partenariat avec notre agglomération. En lever de rideau, un match de Hand Fauteuil a eu lieu. Notre collectivité a été fière d'être un partenaire privilégié de cette rencontre des Bleuets et de faire vivre cette expérience sportive de haut niveau international aux Capisérois.

LA CORPORACE CAPI

Nous avons accueilli la 7^{ème} édition de la Corporace CAPI le 27 juin 2024, au Golf des 3 Vallons à L'Isle d'Abeau.

La Corporace est le plus grand circuit de course à pied inter-entreprises de France. Il est accessible à tous, les participants devant réaliser 6 km, en marchant ou en courant. Une soirée conviviale avec des défis sportifs et fun clôture la manifestation.



ALPES ISÈRE TOUR



CLASSIQUE DES ALPES JUNIORS



LA CORPORACE CAPI



MATCH DE HANDBALL FRANCE-HONGRIE



ACTION ➤ LE SOUTIEN À DES CLUBS SPORTIFS EMBLÉMATIQUES



Nous avons poursuivi nos partenariats avec deux clubs phares capisérois lors de la saison 2023-2024 : le FCBJ (le Football Club de Bourgoin- Jallieu) et le CSBJ Rugby (Club Sportif Bourgoin-Jallieu).

Notre soutien à ces deux clubs sportifs incontournables s'effectue dans le cadre de notre démarche de marketing territorial portée par notre agglomération depuis 2018. Ces clubs sont de véritables ambassadeurs de notre territoire et ils participent à son attractivité, sa notoriété et son rayonnement à l'échelle départementale, régionale et nationale. Ils portent et transmettent des valeurs au quotidien auxquelles nous sommes attachées : respect de soi et des autres, fair-play, engagement, tolérance, solidarité, fraternité, humilité, partage, esprit d'équipe, dépassement de soi, passion, proximité, combativité, courage, inclusion, acceptation de tous, etc.

Ces clubs contribuent aussi à la formation des jeunes, au développement du sport féminin, au renforcement du lien social, éducatif et citoyen avec notamment des actions en direction des quartiers prioritaires, etc.

Ces coopérations démontrent notre volonté d'être un acteur essentiel et engagé du développement du sport pour tous les publics sur notre territoire.

2 CLUBS SOUTENUS



ACTION

LA LABELLISATION « TERRE DE JEUX 2024 »



Le sport est au cœur de notre identité. C'est pourquoi, mi-janvier, nous avons présenté notre candidature pour obtenir le label « Terre de Jeux 2024 », permettant ainsi à notre agglomération de faire partie de cette grande aventure des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024.

Le 8 février, nous avons officiellement été reconnus lauréats de cette labellisation. Cet engagement s'est traduit par une série d'initiatives tout au long de l'année, visant à faire vibrer notre territoire au rythme des JO. Nous avons multiplié les événements festifs, sportifs et culturels, où le sport et l'esprit olympique étaient à l'honneur. Parmi les temps forts : une exposition sur l'Histoire des Jeux Olympiques, la Biennale de cirque, des événements thématiques dans nos médiathèques, ainsi que la Fête du sport et les cérémonies de vœux.

Cette initiative nous a permis de nous intégrer pleinement dans la dynamique nationale autour des JO de Paris 2024 en faisant vivre cet événement unique sur notre territoire, par la mobilisation et la valorisation de notre tissu associatif, sportif, culturel et scolaire.

Neuf communes de notre territoire — Succieu, Saint-Savin, Satolas-et-Bonce, Meyrié, Nivolas-Vermelle, Bourgoin-Jallieu, L'Isle d'Abeau, Saint Alban de Roche, Villefontaine, et Saint-Quentin-Fallavier — ont également été labellisées, contribuant à renforcer notre engagement collectif.

Nous avons eu à cœur de mettre plus de sport dans le quotidien de nos habitants et de leur faire vivre les émotions que suscite cet événement mondial.

10 COMMUNES LABELLISÉES SUR NOTRE TERRITOIRE



ACTION ➤ LA CAPI PARTENAIRE DU FESTIVAL « LES BELLES JOURNÉES »



À l'occasion du 10^{ème} anniversaire du Festival « Les Belles journées » organisé par la commune de Bourgoin-Jallieu les 6 et 7 septembre 2024, nous avons été partenaires de cet évènement pour la première fois.

Évènement culturel devenu incontournable sur la région, ce festival a marqué le coup pour cette édition spéciale avec une programmation riche, accessible et exceptionnelle : IAM, Mc Solaar, MPL, Jain, Pomme, Clara Ysé.

Avec un tel programme, le festival a battu son record d'affluence en 2024, avec 11 000 spectateurs présents ces 2 jours au Parc des Lilattes.

Nous avons été fiers de soutenir ce festival culturel grand public qui a animé la rentrée des Capisérois. Nous sommes attachés aux initiatives qui contribuent au rayonnement, à la notoriété de notre territoire. Mais aussi à rendre accessible l'accès à la culture pour tous nos habitants.

80 PARTENAIRES

11 000 SPECTATEURS

100 BÉNÉVOLES

MONWEEKENDALACAPI. FR, UNE RÉFÉRENCE POUR LES BONS PLANS CAPISÉROIS

Pour faire connaître toute l'offre touristique du territoire, notre Office de Tourisme a lancé, en avril 2021, le site web monweekendalacapi.fr. Une mine d'informations sur les bons plans, sorties et bonnes adresses des 22 communes de l'agglomération. Inciter les Capisérois et visiteurs de proximité à partir à la découverte patrimoniale et touristique du territoire et favoriser l'économie de proximité, tels sont les objectifs de ce portail web.

La fréquentation du site poursuit sa progression en 2024 :

- 140 513 sessions sur le site (+28 %)
- 109 903 visiteurs (+39%)
- 3129 abonnés à la newsletter hebdomadaire
- 1600 offres touristiques sur le territoire



AXE 2**MAINTENIR L'ATTRACTIVITÉ ET LA DIVERSITÉ
DES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES**

ACTION

**VISITE D'ENTREPRISES À
DESTINATION DES ÉLUS**

Nous avons organisé une série de visites d'entreprises pour découvrir de près l'activité économique de la CAPI. Cette initiative vise à mieux connaître l'écosystème local, échanger sur les problématiques des entreprises et orienter nos politiques publiques en matière de développement économique et de tourisme.

Conscients de la diversité du tissu économique de notre territoire, ces visites offrent l'opportunité de s'immerger dans le quotidien des entreprises, de découvrir leurs processus de production et d'évoquer leurs besoins ainsi que leurs projets de développement. Elles constituent un moment privilégié d'échanges et d'observation pour mieux comprendre les enjeux et dynamiques qui animent le tissu économique local.

MERCI AUX ENTREPRISES QUI NOUS ONT ACCUEILLI EN 2024 :

- Duchêne Industrie (Industrie mécanique d'usinage à commandes numériques)
- AJNOR (Fabrication d'articles de bijouterie-joaillerie)
- Groeneveld Beka (Fabrication de systèmes de lubrification et lubrifiants)
- Cap Container (Transformation de conteneurs pour un usage lié à l'immobilier, à l'industrie, à l'événementiel, au stockage)
- Cherry Rocher (Industrie agro-alimentaire)
- MG Découpe Laser (Découpe laser de haute précision)
- Hôtel Mercure (Tourisme)
- Faiveley Tech (Plasturgie)

8 ENTREPRISES VISITÉES EN 2024

ACTION

PLAN LOCAL POUR L'INSERTION ET POUR L'EMPLOI (PLIE)



Nous avons reconduit le Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE) jusqu'en 2026, afin de répondre aux besoins d'emploi sur notre territoire. Malgré un bassin d'emploi dynamique, de nombreux habitants rencontrent des difficultés pour accéder au marché du travail et nombre d'entreprises peinent à recruter. Le PLIE s'adresse aux publics très éloignés de l'emploi en leur proposant un accompagnement renforcé et spécifique.

Le PLIE complète l'offre de droit commun en renforçant l'emploi local. Il propose un accompagnement de proximité et individualisé, ciblant principalement les demandeurs d'emploi de longue durée et les allocataires du RSA.

Nous organisons des parcours de retour à l'emploi en collaboration avec diverses structures locales. Les thématiques abordées incluent la santé, le handicap, et la reprise de confiance en soi, ainsi que le travail sur le projet professionnel. Nous collaborons activement avec l'ensemble des acteurs locaux pour fournir des réponses adaptées aux besoins individuels.

Depuis 2023, de nouvelles cibles prioritaires ont été identifiées, telles que les jeunes accompagnés par la Mission locale et les demandeurs d'emploi bénéficiant de l'ASS (Allocation de Solidarité Spécifique). De plus, des actions phares, comme les visites chez les employeurs, sont mises en place pour renforcer le lien entre emploi et entreprises.

**168 PERSONNES ACCOMPAGNÉES
EN 2024**

**545 PERSONNES ACCOMPAGNÉES
DEPUIS 2017**

176 ENTREPRISES PARTENAIRES

**28% DE SORTIES POSITIVES
ET DYNAMIQUES**

FORUM DE RECRUTEMENT INVERSÉ DEVINE MON JOB

Nous avons innové avec l'organisation d'un forum emploi inversé et gamifié « Devine Mon Job » permettant aux entreprises partenaires du PLIE et de la Mission Locale Nord Isère de faire deviner l'activité professionnelle et le métier pour lequel ils recrutent aux demandeurs d'emploi présents. Cela a permis aux candidats de se sentir plus à l'aise dans les échanges avec les recruteurs, avec une approche sans CV.

10 ENTREPRISES PARTENAIRES

23 CANDIDATS PRÉSENTS

DONT 11 DU PLIE



ACTION

UNE SESSION DÉLOCALISÉE DE L'ÉCOLE DE LA 2^{ÈME} CHANCE



Nous avons initié une expérimentation visant à offrir aux jeunes du territoire un parcours École de la 2^{ème} Chance (E2C) et à créer des synergies avec les acteurs locaux pour renforcer leur insertion professionnelle. Ce dispositif, délocalisé sur le territoire et rattaché au site de Voiron, cible des jeunes en voie d'exclusion qui souhaitent accéder à un métier choisi.

L'E2C propose un parcours intensif et adapté spécialement conçu pour les jeunes âgés de 16 à 25 ans dépourvus de qualification ou de diplôme. Ce parcours comprend une remise à niveau dans les matières fondamentales (mathématiques, français, informatique), une série de stages pour découvrir divers métiers, un accompagnement personnalisé pour intégrer le monde professionnel, une ouverture aux activités citoyennes et l'obtention d'une attestation de compétences. Un soutien post-formation est également assuré pendant au moins un an, afin de pérenniser leur insertion.

Au niveau national, le taux de situations positives a atteint 63 % en 2022, tandis qu'en Isère, malgré un public plus éloigné de l'emploi, nous avons observé une progression annuelle, passant de 44 % en 2021 à 58 % en 2023, avec 3 jeunes sur 4 trouvant une solution dans les 6 mois (emploi, alternance ou formation initiale).

Dans le cadre de notre expérimentation, nous avons pour objectif de doter 12 jeunes du territoire, dont 50 % issus des quartiers prioritaires, des moyens de réussir leur parcours professionnel. Soutenue par la CAPI, le Département de l'Isère et l'État via des crédits de la Politique de la Ville, cette session innovante ambitionne de renforcer l'insertion des jeunes en voie d'exclusion et de pérenniser leur accès à l'emploi.

42 JEUNES PRESCRITS

11 JEUNES INTÉGRÉS

**DONT 5 ISSUS DES QUARTIERS PRIORITAIRES
DE LA POLITIQUE DE LA VILLE DU TERRITOIRE**



ACTION

INFORMATION COLLECTIVE SUR LES MÉTIERS DU BTP



Nous avons organisé une matinée et un après-midi d'information pour permettre aux demandeurs d'emploi de découvrir le secteur du BTP et de renforcer nos partenariats territoriaux. Cet événement, pensé principalement pour les jeunes mais ouvert à tous, a offert un aperçu complet des opportunités d'emploi, du fonctionnement d'un chantier, des formations disponibles et de la construction durable.

Nous avons accueilli les participants à la Mission Locale Nord Isère de Villefontaine, au Centre Simone Signoret, pour une présentation des clauses sociales et des dispositifs mis en place par les Entreprises de Travail Temporaire d'Insertion (ETTI) d'Osez Intérim et le groupement d'employeurs GEIQ. Ce premier temps a permis de lever les représentations sur le secteur et d'introduire les différents acteurs engagés dans l'insertion professionnelle.

Puis les participants ont été conviés à la visite du chantier des Serpentes, situé dans le quartier Saint-Bonnet à Villefontaine. L'accueil débutait par une prise de contact au bureau de chantier, suivie d'une présentation détaillée des travaux et du chantier avec le témoignage d'un salarié. La visite s'est conclue par une exploration du chantier, permettant de mieux appréhender les enjeux techniques et organisationnels.

Enfin, nous avons continué avec une session aux Grands Ateliers à Villefontaine. Une présentation par le GRETA a permis de lever les idées reçues sur les métiers du BTP, notamment en valorisant l'accès des femmes à ces professions à travers des témoignages vidéo et des présentations de formations. Parallèlement, AMACO a exposé les enjeux de la construction durable en introduisant des matériaux bio et géo-sourcés, au cours d'un atelier interactif de manipulation avec de la terre crue.

Cette action a permis aux participants de découvrir de multiples facettes du secteur du BTP, de comprendre le fonctionnement d'un chantier et d'identifier des pistes de formation et d'emploi.

16 PERSONNES POSITIONNÉES

10 PERSONNES PRÉSENTES

3 PERSONNES EN EMPLOI/FORMATION

DANS LE DOMAINE DU BTP SUITE À L'ACTION



AXE 3 UNE STRATÉGIE DE L'HABITAT DIVERSIFIÉE

ACTION ➤ ÉTUDE SUR LES BESOINS EN LOGEMENTS DES JEUNES EN INSERTION SOCIO-PROFESSIONNELLE



Nous avons lancé une étude pour mieux comprendre les besoins en logements des jeunes âgés de 16 à 30 ans sur notre territoire. Cette étude cible notamment les étudiants, les alternants et les jeunes actifs (en CDD, CDI ou intérim), dans un contexte où la demande de logements est forte et où notre territoire cherche à attirer davantage de jeunes. En menant cette étude, nous souhaitons vraiment améliorer les conditions de logement pour nos jeunes, stimulant ainsi leur insertion socio-professionnelle et l'attractivité de notre territoire.

L'objectif principal de cette étude est de dresser un état des lieux précis des besoins en logements pour cette tranche d'âge. Nous voulons évaluer si l'offre existante répond réellement aux attentes des jeunes.

Pour cela, nous avons travaillé avec des établissements de formation et des hébergeurs pour mieux évaluer l'offre de logements disponible. De plus, nous avons interviewé un panel de jeunes et mis en place un questionnaire en ligne pour obtenir des informations détaillées sur leurs profils et leurs besoins.

PARMI LES FAITS MARQUANTS DE CETTE ÉTUDE :

- **Forte jeunesse sur le territoire** : 20 162 jeunes de 15 à 29 ans, représentant 18 % de la population. Parmi eux : 2 992 sont des étudiants, 11 578 ne sont pas étudiants et 5 592 sont des jeunes sans baccalauréat inscrits dans un établissement.
- **Taux de cohabitation élevé** : Beaucoup d'étudiants vivent encore chez leurs parents, ce qui s'explique par deux facteurs : une offre de formation principalement axée sur des cursus courts incitant les jeunes à rester chez leurs parents, et des difficultés d'accès au logement, avec un manque d'offre adaptée.
- **Établissements de formation** : Certains établissements souhaitent se développer, mais ils rencontrent un manque de logements adaptés pour leurs étudiants et alternants.

La prochaine phase de cette étude consistera à proposer des pistes opérationnelles pour mieux répondre aux besoins identifiés.

2 RÉSIDENCES ÉTUDIANTES
ET 3 FOYERS JEUNES TRAVAILLEURS
(FJT) DISPONIBLES

3 LYCÉES AVEC INTERNAT,
EN PLUS DE CELUI DU CFA BTP

20 162 JEUNES ÂGÉS DE 15 À 29 ANS,
REPRÉSENTANT 18% DE LA POPULATION



AXE 4

LE DÉVELOPPEMENT D'UNE POLITIQUE DE « L'ALLER VERS ET/ OU DE FAIRE AVEC » POUR RENFORCER LES LIENS ENTRE LES HABITANTS ET L'INCLUSION SOCIALE À TRAVERS LES DIFFÉRENTS SERVICES À LA POPULATION RENDUS PAR LA CAPI

ACTION



LA GRANDE DÉAMBULATION



Nous avons organisé la Grande déambulation pour célébrer l'ouverture de notre conservatoire et assurer une transition harmonieuse entre l'ancien et le nouveau site. Cet événement festif a réuni les différents secteurs du conservatoire et l'école de musique de La Verpillière, tout en mettant en lumière le dynamisme de notre offre artistique.

En point d'orgue de l'année, notre Grande déambulation a constitué le trait d'union entre l'avant et l'après. Après une année de travail en amont avec leurs professeurs et en collaboration avec des artistes associés, plus de 200 musiciens – issus du conservatoire, de l'école de musique de La Verpillière et de l'école Simone Veil – se sont rassemblés pour cette traversée festive du centre-ville de Bourgoin-Jallieu. Accompagnés par la fanfare Hip Hop Radio Kaizman, ils ont animé un cortège qui a su captiver plusieurs centaines de spectateurs, qu'ils soient venus exprès ou simplement attirés par l'ambiance conviviale.

Au fil de la déambulation, différentes facettes du conservatoire ont été mises en valeur : de la virtuosité des cordes et des percussions aux harmonies des orchestres vents en passant par des projets originaux comme l'initiative « tambours poubelles » avec l'école Simone Veil.

Toutes ces performances ont culminé devant le nouveau bâtiment, où, dans un grand final, musiciens et public se sont unis dans une danse collective, incarnant la fusion réussie entre tradition et modernité.

PLUS DE 200 MUSICIENS MOBILISÉS

PLUSIEURS CENTAINES DE SPECTATEURS PRÉSENTS

UNE COLLABORATION RÉUNISSANT TROIS ÉTABLISSEMENTS MUSICAUX



ACTION ➤ LES FANTASTIQUES : INAUGURATION DU NOUVEAU CONSERVATOIRE



Nous avons organisé un week-end d'inauguration exceptionnel pour permettre à tous de découvrir et de s'approprier le nouveau bâtiment du Conservatoire Hector Berlioz CAPI. Cet événement visait à donner une image dynamique, moderne et ouverte aux diverses expressions artistiques, tout en valorisant la qualité et la créativité des parcours et réalisations du conservatoire.

Après l'inauguration officielle du vendredi 29 novembre, plus de 2000 spectateurs ont investi tous les espaces du nouveau bâtiment pendant un week-end artistique et festif. Les professeurs ont élaboré un programme riche et diversifié, alliant mini-concerts, présentations dansées et théâtrales, ateliers participatifs et moments insolites, pour offrir au public une expérience inoubliable. Cette journée a été marquée par deux temps forts dans l'auditorium : le concert « Le Grand Michel », dédié à Michel Legrand et dirigé par l'artiste éminent Jean Gobinet, et le concert final « Souffles et soufflets » avec le quatuor d'accordéons Aeolina, les chœurs du conservatoire et une chorale participative composée de spectateurs.

Pour renforcer l'aspect convivial, l'association de parents d'élèves et un food-truck ont permis à chacun de se restaurer et de se désaltérer. Par leur succès, ces journées ont dépassé nos objectifs, fédérant le public autour d'un moment de partage et de fête, tout en affirmant l'engagement artistique et la diversité du conservatoire.

3 SPÉCIALITÉS (MUSIQUE, DANSE, THÉÂTRE)

ET 5 ESTHÉTIQUES MUSICALES (CLASSIQUE, BAROQUE, TRADITIONNELLES, JAZZ, MUSIQUES ACTUELLES)

1 241 ÉLÈVES, DONT 77 % DE CAPISÉROIS

100 ENFANTS CONCERNÉS PAR LE PARCOURS D'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE



ACTION ➤ LA FÊTE DU SPORT, 1^{ÈRE} ÉDITION



Nous avons organisé la première édition de la Fête du Sport afin de promouvoir et fédérer le tissu associatif local, encourager l'activité physique et le bien-être des Capisérois. L'ambition était aussi de créer un événement convivial, populaire et estival reflétant l'identité sportive dynamique de la CAPI.

Le samedi 14 septembre 2024 après-midi, le Parc Saint-Hubert à L'Isle d'Abeau s'est transformé en un véritable village sportif de 2000 m². Ce lieu a réuni 18 disciplines sportives animées par des associations et professionnels locaux, permettant à chacun de pratiquer gratuitement des activités adaptées à son niveau.

Plus de 1 000 participants, dont 500 enfants, ont répondu présents à cet appel à la vitalité et au partage. La réussite de cette journée a été rendue possible grâce à la mobilisation de la CAPI, de la Ville de L'Isle d'Abeau, et par le soutien des partenaires, The Village et le Comité d'organisation du Tour Nord Isère (COTNI).

2000 M² DE SURFACE DÉDIÉE

1000 PARTICIPANTS

31 000 € DE BUDGET MOBILISÉ



ACTION

COLLECTE DE JOUETS POUR LE SECOURS POPULAIRE



Nous avons lancé une grande collecte de jouets afin de promouvoir les valeurs de solidarité de la CAPI et du sport, tout en soutenant l'action du Secours Populaire de Bourgoin-Jallieu. Cette initiative visait à rendre davantage accessible la collecte au plus grand nombre, tout en faisant évoluer l'image de nos piscines afin de récolter un maximum de jouets pour venir en aide aux plus démunis.

Du 15 novembre au 1^{er} décembre 2024, les piscines se sont mobilisées pour organiser cette collecte dans 5 lieux stratégiques répartis sur notre territoire : Alice Milliat à Bourgoin-Jallieu, Saint-Bonnet à Villefontaine, Fondbonnière à L'Isle d'Abeau, Bellevue à Saint-Quentin-Fallavier et au siège administratif de l'agglomération à L'Isle d'Abeau. Nous avons mis à disposition des boîtes dédiées à la collecte et avons assuré le transport des dons jusqu'aux locaux du Secours Populaire à Bourgoin-Jallieu.

Le 2 décembre, nous avons remis aux représentants du Secours Populaire pas moins de 500 objets (jouets, jeux, livres) récoltés durant ces deux semaines. Ce dispositif solidaire sera pérennisé jusqu'en 2026, avec la planification de 27 animations différentes pour l'année 2025, afin de renforcer encore notre engagement en faveur de la solidarité.

5 LIEUX DE COLLECTE

2 SEMAINES DE COLLECTE

500 OBJETS RÉCOLTÉS



ACTION DE NOUVELLES ANIMATIONS AQUATIQUES



Nous avons repensé l'animation de nos piscines afin de répondre aux besoins des familles, animer le territoire de manière homogène et augmenter la fréquentation de nos bassins. Notre offre, basée sur un planning d'animations en phase avec des dates marquantes du calendrier, propose des rendez-vous thématiques inédits et complémentaires dans chacune de nos 4 piscines.

Depuis octobre 2024, nous organisons des rendez-vous animés qui ne se déroulent jamais simultanément dans deux piscines, afin d'assurer une diffusion homogène sur l'ensemble du territoire.

AINSI, NOUS AVONS DÉJÀ MIS EN PLACE LES ANIMATIONS SUIVANTES :

- **Le 19 octobre** : un après-midi Kids avec structures gonflables à Saint-Bonnet ;
- **Le 30 octobre** : un après-midi «À l'Eau Ween» à Saint-Bonnet ;
- **Le 1^{er} décembre** : des animations «Téléthon» à Fondbonnière et Alice Milliat (activités différentes) ;
- **Le 6 décembre** : une soirée des Lumières à Fondbonnière ;
- **Le 19 décembre** : une soirée de Noël à Alice Milliat.

Chaque animation s'inscrit dans le cadre de nos ouvertures habituelles ou dans les créneaux associatifs, permettant ainsi de maintenir le tarif d'entrée sans surcoût pour les usagers. Cette offre vient enrichir l'expérience des visiteurs et contribuer à faire de nos piscines des lieux conviviaux et dynamiques, en phase avec les attentes de la population capiséroise, composée de nombreux ménages avec enfants.

DÉMARCHE PARTICIPATIVE AUTOUR DE L'OFFRE DE SERVICE DES ESPACES AQUATIQUES

Nous avons lancé fin 2024, une enquête grand public visant à mieux comprendre les attentes des usagers et les freins à la fréquentation de nos piscines. La finalité : mieux adapter notre offre de service aux nouveaux besoins.

Un atelier participatif a également été organisé avec le Panel citoyen CAPI et le Conseil de Développement Nord Isère.

560 RÉPONDANTS À L'ENQUÊTE

80 % DES RÉPONDANTS

FRÉQUENTENT NOS PISCINES

12 PARTICIPANTS

À L'ATELIER



5 ANIMATIONS ORGANISÉES EN TROIS MOIS

PLUS DE 400 PERSONNES PARTICIPANTES



5 ESPACES AQUATIQUES

268 986 ENTRÉES EN 2024 (+3 % DE FRÉQUENTATION)

ACTION

➤ TOURNÉE « QUAND CAPI CONTE »



Nous avons mis en place la tournée « Quand CAPI conte » pour rapprocher l'action culturelle des habitants et valoriser la lecture publique sur notre territoire. Cette initiative, lancée en 2017 dans nos médiathèques, se déploie annuellement de janvier à mars dans l'ensemble des 22 communes.



Chaque année, dans le cadre d'un appel à projet régional, 8 conteurs passionnés interviennent dans les bibliothèques et salles municipales. Leurs spectacles, gratuits et ouverts à tous, sont conçus pour toucher des publics souvent éloignés de l'offre culturelle. La tournée est financée grâce à l'appui financier du Département, garantissant ainsi la pérennité et l'accessibilité de cette initiative culturelle qui contribue à animer le tissu local.

En 2024, nous avons accueilli 800 spectateurs lors de cet événement sur l'ensemble des représentations.

22 REPRÉSENTATIONS

800 SPECTATEURS



ACTION **PODCAST CHOUBIDOU'BIB**



En 2024, nous avons lancé le podcast CHOUBIDOU'BIB pour associer les Capiérois à la valorisation de nos médiathèques et expérimenter une pratique culturelle innovante, participative et transgénérationnelle. Cette initiative s'inscrit dans la thématique «De vive voix» et vise à offrir une nouvelle manière de découvrir la vie et l'ambiance des médiathèques.

En collaboration avec l'artiste BEnnDot et la Médiathèque départementale, notre référente numérique et le réseau des médiathèques ont créé 7 épisodes de 20 minutes. Chaque épisode met en lumière une médiathèque et ses lecteurs à travers des rencontres, des coups de cœur et des anecdotes authentiques. Diffusés chaque semaine entre novembre et décembre 2024 sur nos réseaux, Arte Radio et Couleurs FM, ces contenus ont permis d'engager les habitants dans une expérience culturelle enrichissante et proche d'eux.

7 ÉPISODES ET 1 ÉMISSION DE RADIO

40 PARTICIPANTS ATTESTANT DE LA RICHESSE DES ÉCHANGES

931 LECTURES ENREGISTRÉES



ACTION ➤ NUIITS DE LA LECTURE



Nous avons participé pour la seconde année à l'opération nationale des « Nuits de la Lecture », une action multi-partenariale et hors les murs visant à valoriser la lecture publique sur notre territoire et au-delà. Cet événement, porté par le Centre national du Livre, a mobilisé nos médiathèques et l'ensemble des acteurs culturels pour offrir une expérience littéraire immersive et conviviale.

Durant cette opération, nous avons organisé 14 rendez-vous riches en activités. Les ateliers participatifs, les créations artistiques ont permis de mettre en valeur les talents de nos usagers et partenaires. Temps de lecture, contes, chorales et performances de beatbox ont été proposés pour créer un véritable festival de la lecture. Un jeu de piste a été conçu par nos bibliothécaires, qui ont lu 20 grands textes de la culture française disséminés dans toute l'agglomération, attirant ainsi de nouveaux publics tels que familles, élèves, parents, citoyens fréquentant les structures publiques et même les réseaux de transport grâce aux affichages publicitaires notamment dans les bus.

De plus, 6 classes ont participé au concours national des « Petits Champions de la Lecture », encourageant ainsi la créativité et l'enthousiasme pour la littérature. La campagne de publicité, relayée efficacement sur les réseaux sociaux et soutenue par la médiathèque départementale, a largement contribué à démultiplier l'impact de l'action, saluée par nos usagers et partenaires.

QUELQUES CHIFFRES :

11 MÉDIATHÈQUES

13 351 INSCRITS (-1% 2023)

413 148 DOCUMENTS DISPONIBLES
(+1% 2023)

566 965 PRÊTS RÉALISÉS
(ÉQUIVALENT À 2023)

14 RENDEZ-VOUS ORGANISÉS

652 PARTICIPANTS AUX RENDEZ-VOUS

115 PARTICIPANTS AU CONCOURS

18 LOTS OFFERTS D'UNE VALEUR TOTALE DE 400€

29 CHÈQUES LIRE DE 10 € OFFERTS PAR LE CENTRE NATIONAL DU LIVRE



ACTION

LES CONFÉRENCES PARENTALITÉ À DESTINATION DES FAMILLES



Nous avons organisé une série de conférences pour soutenir la parentalité et former les professionnels de la Petite Enfance, en valorisant l'action de nos Relais Petite Enfance (RPE) en lien avec Cités Éducative. L'objectif est d'offrir aux parents et aux assistantes maternelles un espace d'échange sur des thématiques clés du développement des tout-petits, afin qu'ils puissent mieux comprendre les attentes et les difficultés liées à ces sujets.

NOS RELAIS PETITE ENFANCE DU TRIFORIUM ET DES TROIS VALLONS À L'ISLE D'ABEAU ONT PROPOSÉ LES CONFÉRENCES SUIVANTES :

- **Le 30 avril 2024**, nous avons exploré les enjeux du sommeil chez les tout-petits ;
- **Le 18 juin 2024**, la conférence a porté sur l'alimentation, l'allaitement et la diversification, offrant des clés pour accompagner au mieux la transition alimentaire des enfants.
- **Le 8 octobre 2024**, nous avons abordé la thématique du langage signé associé à la parole, permettant aux participants d'échanger sur les meilleures pratiques pour favoriser le développement du langage chez les enfants.

Ces conférences ont permis de réunir parents et professionnels afin de confronter les attentes et de clarifier les limites réglementaires auxquelles doivent se conformer les assistantes maternelles. Elles ont ainsi constitué un moment privilégié pour s'informer, partager des expériences et identifier les bonnes pratiques à adopter dans le quotidien éducatif.

UN NOUVEL ÉVÉNEMENT : LA QUINZAINE DE LA PARENTALITÉ

Du 1^{er} au 15 juin, nous avons organisé la Quinzaine de la parentalité, un événement départemental, destiné à offrir aux parents un ensemble d'animations, de conférence et d'atelier ludiques et éducatifs.

L'objectif : promouvoir et valoriser l'offre de services disponibles pour soutenir la parentalité sur le territoire.

Le point d'orgue de cet événement, une animation en plein air le 12 juin au parc des Lilattes à Bourgoin-Jallieu !

3 CONFÉRENCES ORGANISÉES

PARTICIPATION OUVERTE AUX PARENTS, ASSISTANTES MATERNELLES ET PROFESSIONNELS DE L'ACCUEIL COLLECTIF

UN RÉEL ESPACE D'ÉCHANGES ET DE FORMATION VALORISANT NOS RPE ET NOS PARTENARIATS ÉDUCATIFS



ACTION

➤ LA JOURNÉE DES ASSISTANTES MATERNELLES



À l'occasion de la Journée des assistantes maternelles le 19 novembre, nous avons souhaité mettre en lumière le rôle essentiel de ces professionnels et présenter les missions des Relais Petite Enfance qui les accompagnent au quotidien.



Nous avons accueilli les assistantes maternelles du territoire dans nos locaux autour d'un temps convivial et d'échanges. Par la suite, le visionnage du film « Les femmes du square » a initié des discussions sur l'accueil de l'enfant, valorisant ainsi le métier et les valeurs véhiculées par le film.



Cet événement a offert un lieu privilégié pour que professionnels, experts et représentants des RPE puissent échanger sur les défis et les pratiques innovantes dans l'accueil de l'enfant. L'objectif était non seulement de valoriser la profession, mais aussi de favoriser une montée en compétences par la qualification, grâce à un temps d'information collectif enrichi par le film et les échanges qui ont suivi.



ACTION **BIENNALE DE CIRQUE**



L'année 2024 était une année de Biennale du Cirque. Nous avons proposé une programmation artistique circassienne rassembleuse tout en délocalisant le Vellein dans les communes de notre territoire. Cet événement phare a créé un temps fort convivial, rassemblant les spectateurs autour d'un dialogue entre cirque et sport.

La Biennale de cirque 2024 a pris les couleurs des Jeux Olympiques en mettant en avant des spectacles qui célèbrent les valeurs communes du sport et du cirque – dépassement de soi, prise de risque, collectif, solidarité, compétition, excellence et plaisir partagé. Par exemple, les performances League & Legend de la Cie 15feet6, Copyleft de la compagnie Nicanor De Elia ou De Cuyper vs. De Cuyper de la Cie Pol & Freddy ont su créer un dialogue artistique fort. Un projet participatif, réunissant les artistes de la Compagnie Contrepoint et des habitants autour du mouvement, du jeu et du défi, a culminé lors du week-end final sur le site du Vellein, rassemblant plus de 5 000 spectateurs.

Au plus près des habitants, nous avons déployé des spectacles gratuits dans toutes les communes de la CAPI – sur les places publiques, cours d'écoles et stades – et instauré des buvettes pour offrir un espace convivial entre spectateurs, équipe du Vellein et artistes. Le week-end final a transformé le parc du Vellein en lieu de vie intergénérationnel, proposant spectacles extérieurs, en salle et sous chapiteau, animations musicales impromptues, restauration variée (pique-niques, food trucks, bar) ainsi qu'un coin enfant et familial. Ce rendez-vous incontournable vise à faire rayonner l'univers circassien et artistique du territoire auprès des habitants du Nord Isère et au-delà.

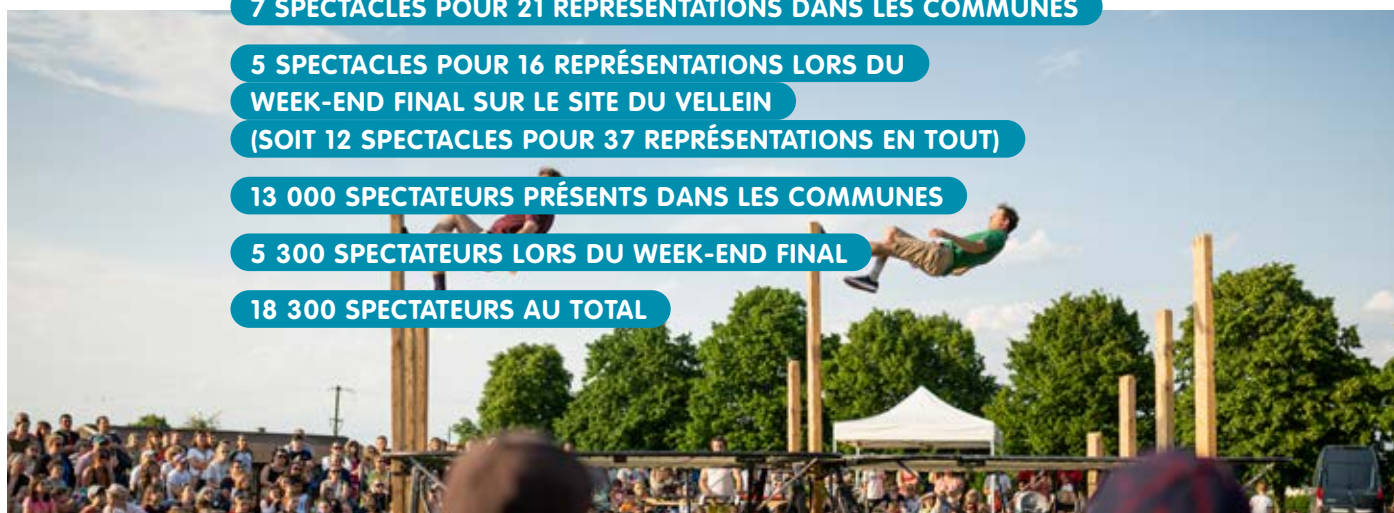
7 SPECTACLES POUR 21 REPRÉSENTATIONS DANS LES COMMUNES

5 SPECTACLES POUR 16 REPRÉSENTATIONS LORS DU WEEK-END FINAL SUR LE SITE DU VELLEIN (SOIT 12 SPECTACLES POUR 37 REPRÉSENTATIONS EN TOUT)

13 000 SPECTATEURS PRÉSENTS DANS LES COMMUNES

5 300 SPECTATEURS LORS DU WEEK-END FINAL

18 300 SPECTATEURS AU TOTAL



ACTION UNE SAISON RICHE POUR LE VELLEIN



Nous avons conçu une saison artistique 2024 pluridisciplinaire pour proposer une programmation riche et variée, capable de rassembler nos spectateurs de tous âges et d'en accueillir de nouveaux, tout en faisant rayonner le Vellein et la CAPI sur un large territoire nord-isérois.

Au cœur de cette saison, une quarantaine de propositions artistiques se sont déployées, touchant tous les publics et offrant des émotions fortes : elles émeuvent, bousculent, divertissent et font se sentir vivant. En tant que scène conventionnée d'intérêt national « cirque en territoire », le Vellein a mis en avant un axe fort autour du cirque et des arts du mouvement. La programmation porte également une attention particulière au jeune public, en proposant des spectacles pour tous, des bébés aux adolescents, et en impliquant largement les familles.

La saison a été ponctuée de temps forts marquants, notamment la Nuit du Cirque, la 1^{ère} édition du Week-end bébés, un rendez-vous Cabaret et la 2^{ème} édition du festival « Cap' ou pas Cap' » qui fédère les structures culturelles de l'agglomération. Ce festival, organisé autour des vacances scolaires d'hiver, a réuni spectacles, concerts, ateliers et films, offrant ainsi un panorama culturel complet.

39 SPECTACLES PROGRAMMÉS, DONT 14 POUR LE JEUNE PUBLIC

122 LEVERS DE RIDEAUX

22 835 SPECTATEURS PAYANTS, SOIT UN TAUX DE FRÉQUENTATION DE 87%

12 000 SCOLAIRES (DE LA MATERNELLE AU LYCÉE)

88% DES SPECTATEURS ORIGINAIRES DE L'ISÈRE, DONT 62% DE LA CAPI



UNE DÉMARCHE D'ÉCORESPONSABILITÉ POUR LE VELLEIN

En 2024, nous avons travaillé sur la démarche d'écoresponsabilité du Vellein, Scènes de la CAPI. Cela s'inscrit dans notre volonté de réduire l'impact de nos pratiques tout en renforçant nos liens avec le territoire. Nous avons ainsi réalisé un diagnostic approfondi portant sur plusieurs axes essentiels. Dans le domaine des services généraux, par exemple, nous avons analysé notre système de chauffage et l'éclairage de nos espaces, ce qui a ouvert la voie à des actions telles que l'installation de détecteurs de mouvement et l'implémentation d'une solution géothermique pour le parking. Parallèlement, notre gestion des déchets se fonde sur la mise en place d'un tri sélectif rigoureux et l'utilisation de vaisselle réutilisable, avec l'ambition de réduire progressivement le recours au papier et aux emballages grâce au numérique et à l'essor du compostage.

En matière d'approvisionnement, nous privilégions déjà des fournisseurs locaux et proposons des options végétariennes, renforçant ainsi le recours aux circuits courts. Du côté des déplacements, nous encourageons activement le covoiturage et le télétravail, tout en formant nos agents à l'éco-conduite et en prévoyant la réalisation d'un bilan carbone qui permettra d'optimiser nos pratiques. Enfin, l'ancrage local et les partenariats se révèlent être un levier puissant de cette démarche : partenariats avec des structures d'insertion et sociales (Carré Rouge, Réseau SEP, Maisons de quartiers, établissement pénitentiaires, réseau Interstices AFEV, EVA, association Passerelles, Groupe OSEZ), prêts de salles pour les associations locales, recours à des fournisseurs locaux, et actions de médiation socio-culturelles auprès des organismes d'insertion.

Cela illustre notre engagement quotidien pour un futur plus durable et une intégration renforcée avec notre territoire.



ACTION ➤ L'ACTION CULTURELLE ET ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE



Nous avons développé une offre culturelle diversifiée pour créer du lien avec tous les habitants du territoire et ancrer le Vellein comme acteur incontournable de l'éducation artistique et culturelle. Cette initiative propose des temps artistiques dans et hors de nos salles, adaptés à toutes les tranches d'âge et aux différents contextes de vie.

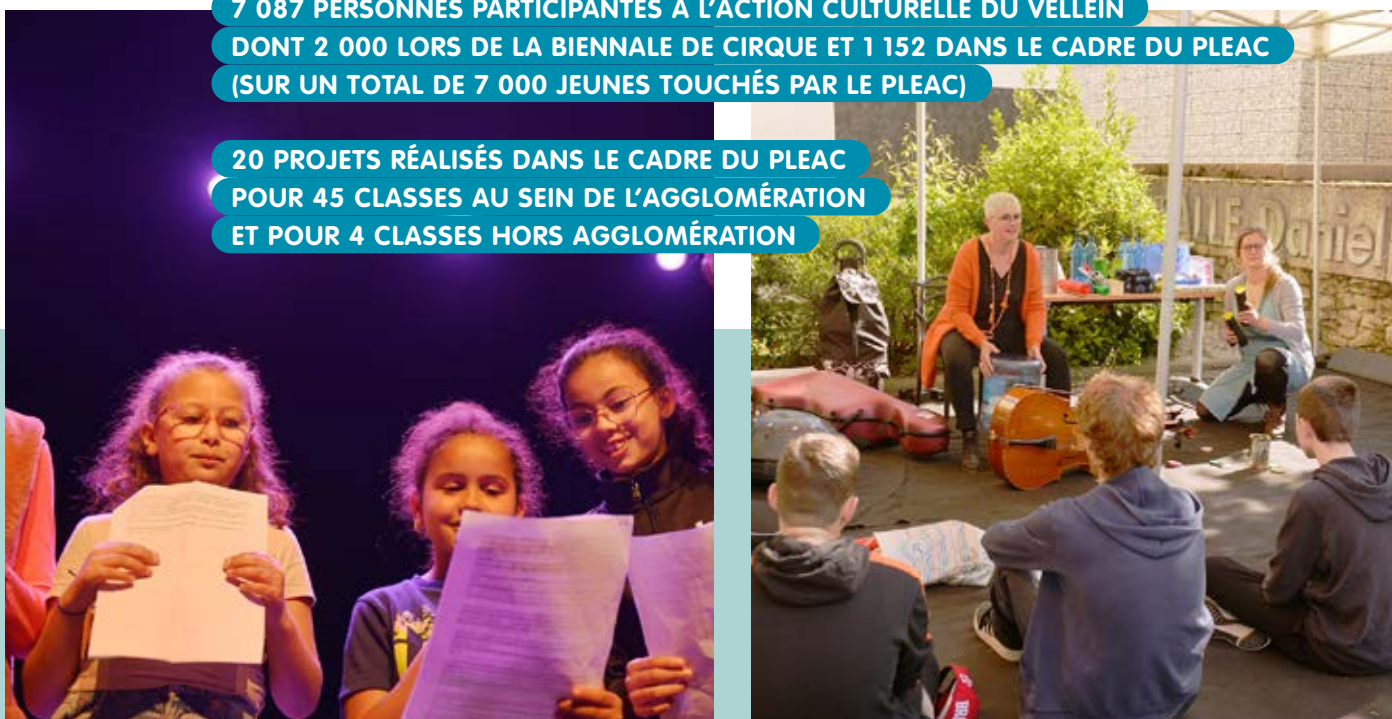
Pour répondre aux besoins des publics – jeunes, adultes, familles, enseignants, soignants, patients, éducateurs, personnes en situation de handicap, voire détenus – nous avons conçu une programmation plurielle mêlant spectacles, ateliers, projets participatifs, restitutions sur scène, formations, visites, sorties de résidences et animations conviviales telles que les «mercredis chill» avec la Maison pour tous ou des blind tests. Nos projets sont coconstruits avec les artistes et acteurs du territoire et s'inscrivent dans le cadre du Plan Local d'Éducation Artistique et Culturelle (PLEAC) que nous coordonnons.

Les thématiques abordées traversent tout le parcours éducatif, de la crèche au CM2 – avec, par exemple, des projets de fabrication et de conception de marionnettes avec la Cie Les Décintrés, de mise en corps autour de l'art du jonglage avec la Cie EaEo, de sorties de classe chorégraphiques et musicales avec la Cie ARCOSM, d'explorations en danse contact et théâtre d'objet avec le Groupe Noces, de travaux plastiques sur les arts du cirque avec la Cie SCoM, ou encore de création d'un théâtre musical avec le collectif ARTFI – jusqu'aux projets dédiés aux adolescents et étudiants. Pour ces derniers, des initiatives avec la Cie UNA, la Cie du Bonhomme et la Cie Contrepoint (en collaboration avec le BTS audiovisuel de Villefontaine) invitent à réfléchir sur des thèmes tels que la fraternité, le lien social, la confiance ou la résilience.

Ces projets et animations touchent un large public et contribuent à l'éveil du jeune spectateur ainsi qu'à sa construction en tant que citoyen, tout en promouvant l'identité culturelle et artistique de l'agglomération.

**7 087 PERSONNES PARTICIPANTES À L'ACTION CULTURELLE DU VELLEIN
DONT 2 000 LORS DE LA BIENNALE DE CIRQUE ET 1 152 DANS LE CADRE DU PLEAC
(SUR UN TOTAL DE 7 000 JEUNES TOUCHÉS PAR LE PLEAC)**

**20 PROJETS RÉALISÉS DANS LE CADRE DU PLEAC
POUR 45 CLASSES AU SEIN DE L'AGGLOMÉRATION
ET POUR 4 CLASSES HORS AGGLOMÉRATION**



ACTION ➤ CAPI'SÈRE AU FÉMININ



Comme c'est le cas depuis 2021, nous nous sommes associés au groupe Ebra Events (Le Dauphiné Libéré) et The Village Outlet pour organiser l'évènement CAPI'sère au féminin. Cette 3^{ème} édition a de nouveau permis de célébrer l'engagement et l'action de femmes talentueuses du territoire issues du monde économique et associatif dans six catégories. L'occasion de les saluer et de mettre en lumière leurs actions dans des domaines très variés.

Nouveauté pour cette édition : si trois femmes ont comme d'habitude été présentées chaque mois entre novembre 2023 et avril 2024 pour que l'une d'entre elles soit élue par le grand public, un homme a également été mis en avant durant la même période mais sans faire l'objet d'un vote. 20 lauréats ont ainsi été mis en avant lors de cette édition 2023-2024.

Le 27 mai, lors de la soirée de clôture réunissant tous les participants, les vainqueurs de 6 catégories ont été salués (entrepreneuriat, artisanat, santé, construction-aménagement, solidarité et sportive). Quatre ont aussi reçu une mention spéciale :

- **Élise Ammi** (coup de cœur du jury), créatrice de l'association solidaire La voix des femmes ;
- **Charlotte Vervier** (coup de cœur du public) – Vice-présidente de l'association Coeur2prema ;
- **Stéphanie Gérifaud** (coup de cœur des partenaires) - Fondatrice de l'agence de communication Digibat ;
- **Jean-Philippe Barret** (1^{er} coup de cœur au masculin) - Président et fondateur de Sécutop.



ACTION ➤ **PROMOUVOIR LA MOBILITÉ AUPRÈS DU PUBLIC**



Nous avons à cœur d'améliorer la connaissance des différentes offres de mobilité sur notre territoire et d'inciter l'ensemble des citoyens à utiliser ces divers modes de transport. L'objectif est également de permettre aux prescripteurs — comme les travailleurs sociaux ou éducateurs — d'apporter un premier niveau d'information à leurs bénéficiaires, tout en veillant à ce que les publics les plus fragiles comprennent et bénéficient de ces solutions.

NOUS AVONS PRIS DIFFÉRENTES MESURES POUR PROMOUVOIR NOTRE OFFRE DE MOBILITÉ :

- **Participation à des événements grand public** : nous sommes présents à des forums tels que le Forum pour l'Emploi, le Forum de l'Apprentissage et les Journées de la Sécurité Routière. Ces occasions nous permettent de faire connaître toutes les solutions de mobilité existantes et de toucher un large public.
- **Ateliers d'accompagnement pour les publics fragiles** : En lien avec le PLIE (Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi), nous organisons des ateliers dédiés aux personnes éloignées de la mobilité. Ces ateliers offrent des conseils pratiques et des informations adaptées à leurs besoins.
- **Formation des prescripteurs** : nous proposons des sessions de formation à l'intention des acteurs du territoire afin de les sensibiliser aux enjeux de mobilité. Cela leur permet de mieux informer et orienter les personnes qu'ils accompagnent.
- **Soutien à l'AGEDEN** : nous soutenons financièrement l'AGEDEN, qui intervient dans les écoles pour promouvoir l'usage du vélo. À travers des ateliers de sensibilisation et un challenge intitulé « À l'école en mode actif ou collectif », nous encourageons les jeunes à adopter des modes de transport plus durables.



ACTION

FORMATION-ACTION SUR LA PARTICIPATION DES HABITANTS



Nous avons mis en place une formation-action innovante pour construire de nouvelles formes de dialogue et de participation des habitants, en cohérence avec la politique de la ville. L'objectif est de coconstruire des outils adaptés et de favoriser la prise en compte des besoins des citoyens dans les projets territoriaux.

La démarche s'est articulée en plusieurs phases alternant réflexion et action. Tout d'abord, nous avons organisé trois ateliers participatifs pour poser le cadre, partager les expériences et coconstruire des outils répondant aux attentes du territoire. Ensuite, une phase d'expérimentation a permis de tester ces outils lors de rencontres avec les habitants, en lien avec la déclinaison du futur contrat de ville. Pour clore le dispositif, un dernier atelier a permis de faire le bilan et de projeter l'utilisation des outils dans le cadre de la nouvelle contractualisation. Cette formation-action a impliqué les habitants et les acteurs de terrain des communes en géographie prioritaire (Bourgoin-Jallieu, L'Isle d'Abeau, Saint-Quentin-Fallavier, Villefontaine).

Au travers de diverses expérimentations – telles que le café-papote, l'arbre à idées, un questionnaire autour d'une déchetterie mobile et le recueil des besoins lors d'un café des parents – nous avons pu recueillir de précieux retours, qui ont servi à rédiger une feuille de route destinée à inscrire la participation au cœur du Contrat Engagements Quartiers 2030.

22 PARTICIPANTS À LA FORMATION-ACTION

4 JOURNÉES D'ATELIERS

4 EXPÉRIMENTATIONS SUR LE TERRAIN



ACTION **BAROMÈTRE DE LA QUALITÉ DE VIE DES HABITANTS DES QUARTIERS PRIORITAIRES**



Nous avons mis en place un baromètre afin d'entendre les habitants, mesurer leurs perceptions et améliorer la vie dans les quartiers prioritaires. Cette démarche vise à recueillir leurs attentes, leur implication et contribuer à l'évaluation du Contrat Engagements Quartiers 2030.



Dans le cadre de ce dispositif, nous avons confié à un groupe d'étudiants de l'Institut d'Urbanisme de Lyon l'élaboration d'une méthodologie et d'un questionnaire testé au printemps 2024 auprès de 153 personnes dans 3 quartiers prioritaires. Quatre habitants, recrutés et formés aux techniques d'enquête par deux spécialistes de l'aller-vers, ont ensuite mené l'enquête entre le 29 octobre et le 18 décembre 2024. L'enquête s'est déroulée dans les structures de proximité, sur l'espace public et même au domicile pour garantir une représentativité en termes de sexe, d'âge et d'autres critères.



Le questionnaire aborde 7 thématiques clés liées à la qualité de vie des habitants : cadre de vie, animation, services, commerces et équipements, mobilité et accessibilité, logement, et sécurité, tout en évaluant l'évolution du quartier. Les habitants sont également invités à donner une note globale de 1 à 10 à leur ressenti dans leur quartier.

Une nouvelle édition de l'enquête est prévue en 2027 et en 2030 pour mesurer les évolutions et orienter les futures actions.



914 PERSONNES INTERROGÉES

7 THÉMATIQUES ABORDÉES



ACTION FORUM JEUNESSE ET CITOYENNETÉ



Dans le cadre des réflexions menées par le Conseil de Développement Nord Isère sur la thématique de la participation des jeunes à la citoyenneté, nous avons coorganisé un forum participatif le 13 novembre 2024 dans nos locaux, rassemblant une cinquantaine de jeunes et une vingtaine d'élus et citoyens engagés.

Ce forum « Jeunesse et Citoyenneté » a fait suite à une enquête en ligne relayée au printemps, visant à sonder les jeunes entre 12 et 20 ans du territoire sur la question de leur vision de la citoyenneté. Pour aller plus loin, le CDNI a organisé cet événement avec pour objectif de recueillir les propositions pour développer l'engagement citoyen de la jeunesse en répondant aux questions telles que « comment être citoyen aujourd'hui et demain ? » ou encore « comment en tant qu'acteur (public, associatif), impliquer les jeunes ? ».

Plus de 50 jeunes de 14 à 20 ans (une classe de 3^{ème} de la Maison Familiale Rurale de Mozas, une classe de 1^{ère} de la Maison Familiale Rural de la Grive et plusieurs jeunes orientés par l'AFEV) ont échangé toute une matinée avec des élus du territoire, ainsi que des citoyens engagés lors d'ateliers participatifs, avec l'appui de la Jeune Chambre Économique.

Ensemble, ils ont construit 10 actions citoyennes pour lesquelles ils seraient prêts à s'engager sur des thématiques diversifiées de notre domaine de compétence : environnement, numérique, information, culture, eau, mobilité...

154 JEUNES RÉPONDANTS À L'ENQUÊTE EN LIGNE AU PRINTEMPS

50 JEUNES PARTICIPANTS LORS DU FORUM

10 ÉLUS ET CITOYENS ENGAGÉS MOBILISÉS

10 PISTES D'ACTIONS CITOYENNES

1 RAPPORT AVEC PROPOSITIONS À VENIR EN 2025



03

LA CAPI, UNE COLLECTIVITÉ EXEMPLAIRE ET RESPONSABLE



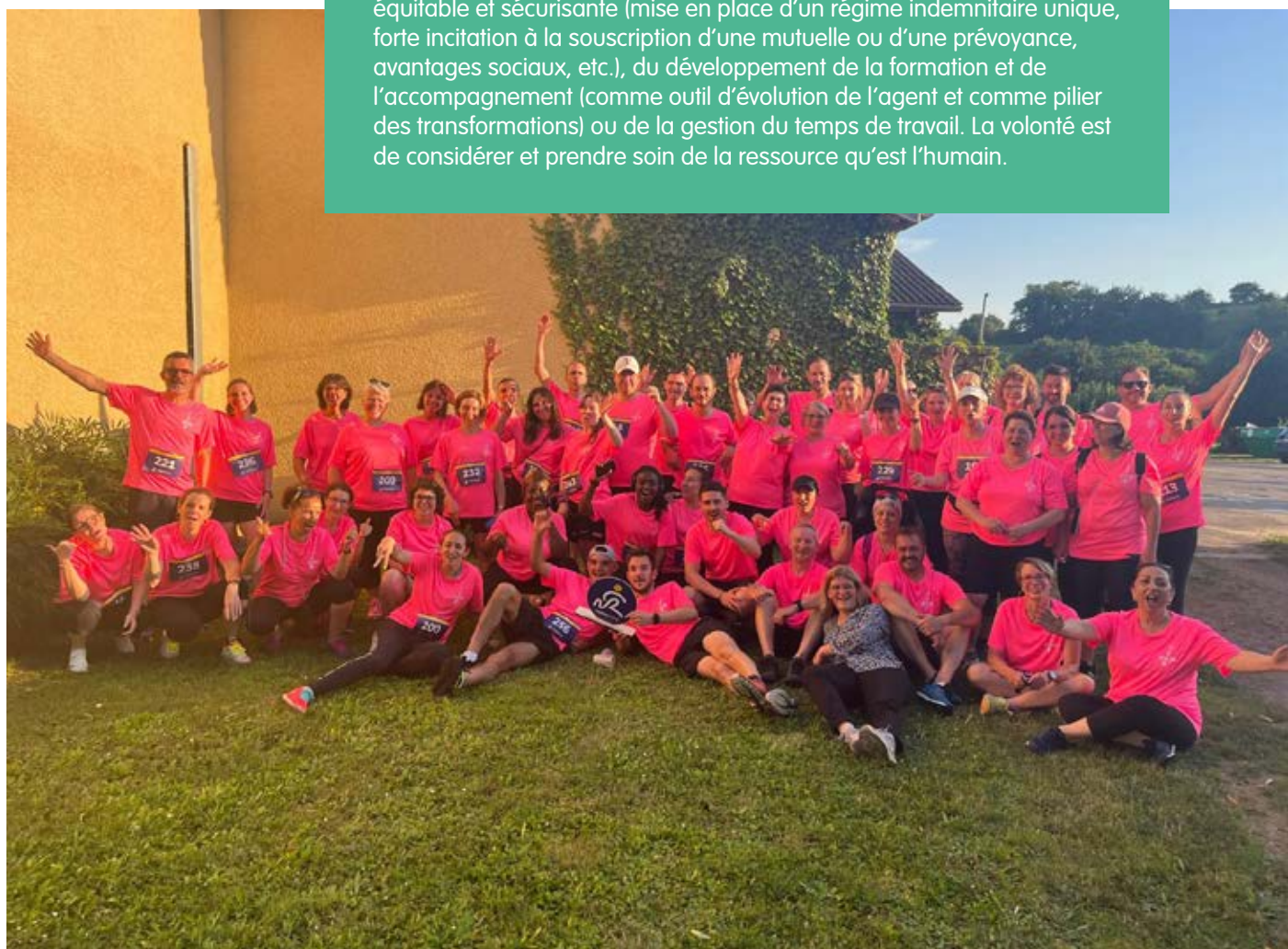


EMPLOYEUR EXEMPLAIRE ET SOCIALEMENT RESPONSABLE

**DANS LE CADRE DE NOS LIGNES DIRECTRICES DE GESTION,
NOTRE COLLECTIVITÉ PORTE DES PRINCIPES DE :**

- Dialogue social respectueux et porteur de sens entre agents et employeurs ;
- Promotion de la qualité de vie au travail ;
- Relation usager comme centre des préoccupations de la collectivité ;
- Responsabilité de la transmission ;
- Responsabilité sociétale de réduction des inégalités.

Ces lignes de gestion influent sur l'ensemble de la politique de ressources humaines, qu'il s'agisse d'une politique de rémunération équitable et sécurisante (mise en place d'un régime indemnitaire unique, forte incitation à la souscription d'une mutuelle ou d'une prévoyance, avantages sociaux, etc.), du développement de la formation et de l'accompagnement (comme outil d'évolution de l'agent et comme pilier des transformations) ou de la gestion du temps de travail. La volonté est de considérer et prendre soin de la ressource qu'est l'humain.



ACTION



RECRUTEMENT : NOUVEAUX OUTILS ET NOUVELLES MÉTHODES

Nous avons engagé en 2024 une démarche ambitieuse pour moderniser et professionnaliser nos processus de recrutement. Cette action vise à structurer les pratiques Ressources Humaines (RH), améliorer le lien avec les managers, favoriser l'inclusion et l'égalité des chances, tout en optimisant le recrutement pour les métiers en tension.

Pour atteindre ces objectifs, trois axes complémentaires ont été mis en œuvre. **D'abord, nous avons travaillé à la mise en place d'un ATS (Applicant Tracking System)**, un outil numérique destiné à centraliser les offres et les candidatures, fluidifier la relation avec les managers recruteurs, améliorer l'expérience candidat et permettre une meilleure analyse de l'activité et suivre les délais. Le déploiement de cet outil est prévu en 2025.

Ensuite, en partenariat avec France Travail, une expérimentation de la méthode de recrutement par simulation (MRS) a été conduite au sein des équipes espaces verts. Cette méthode innovante, qui se déroule sans demande de CV, permet de se concentrer sur l'évaluation des compétences en situation et le savoir-être, offrant ainsi l'opportunité de recruter des profils souvent éloignés des circuits classiques et pourtant parfaitement adaptés aux besoins de terrain.

Enfin, le 12 septembre 2024, une équipe pluridisciplinaire a participé au challenge Sport to Job sur notre golf à L'Isle d'Abeau. Ce challenge, réunissant entreprises et chercheurs d'emploi en situation de handicap dans un cadre moins formel, a permis d'échanger sur les compétences humaines grâce à des activités parasportives et des intermèdes dédiés à l'emploi, dans une ambiance conviviale et stimulante.



605

C'est le nombre d'agents qui ont pu bénéficier de la prime pouvoir d'achat que nous avons mis en place afin de soutenir nos agents face à l'inflation. Pour recevoir cette prime, l'agent devait remplir 3 conditions définies.

Cette prime exceptionnelle a été versée en juin 2024, et son montant variait en fonction du revenu annuel de référence de l'agent (de 175 € à 470 €).



3 JOURNÉES D'ACCUEIL
ORGANISÉES

63 AGENTS ACCUEILLIS

ACTION



LE WELCOME DAY

Nous avons instauré une journée d'accueil dédiée aux nouveaux agents pour favoriser leur intégration et renforcer l'attractivité de notre collectivité. Cet événement s'inscrit dans une démarche plus globale visant à développer notre marque employeur, pour créer un environnement de travail convivial et générateur de sentiment d'appartenance.

L'objectif est de proposer un moment structurant et convivial permettant à chaque nouvel agent de :

- Découvrir les grandes orientations et les valeurs de la collectivité,
- Comprendre les ressources et outils à sa disposition,
- Créer du lien avec d'autres collègues récemment arrivés,
- S'approprier les repères clés de son nouvel environnement professionnel.

L'ensemble des agents arrivés en 2024 ont été conviés sur trois sessions organisées, renforçant ainsi notre volonté de cohésion interne. Le programme de la journée alterne temps institutionnels (mot d'accueil, présentation de la CAPI), moments ludiques (jeux collectifs), temps de convivialité (repas commun) et visites de terrain (CAPI Tour). Ce format favorise l'échange, la reconnaissance et l'inclusion.

Cette action s'inscrit dans un projet plus large de structuration progressive des outils d'intégration (livret d'accueil, processus d'accueil RH et Kit Manager), qui seront déployés en 2025. Ces initiatives s'intègrent aussi dans une démarche plus globale de stratégie de marque employeur.



ACTION



POURSUITE DE LA DÉMARCHE MANAGÉRIALE À LA CAPI

Nous avons poursuivi notre démarche managériale, initiée depuis plusieurs années, pour accompagner les managers dans l'évolution de leurs pratiques, favoriser les échanges entre pairs et renforcer ainsi une culture managériale commune au sein de la CAPI. L'objectif est d'offrir aux managers des ressources concrètes et opérationnelles pour mieux relever les défis d'un environnement professionnel en pleine mutation.

En 2024, cette démarche s'est traduite par trois actions fortes. Tout d'abord, le déploiement du 4^{ème} groupe de co-développement managérial a réuni 7 managers volontaires autour de problématiques concrètes de leur quotidien. Basé sur l'intelligence collective, ce format leur permet de partager leurs expériences et d'enrichir leurs compétences transversales dans un cadre sécurisé et bienveillant.

Ensuite, le 3^{ème} Lab Manager – Petite enfance, lancé en fin d'année, a mobilisé 19 encadrants du secteur, qui se sont regroupés pour coconstruire des ressources pratiques adaptées à leurs missions. Ce lab, alternant entre ateliers en sous-groupes et temps de mutualisation collective, pose les bases d'un soutien durable qui fera l'objet d'un bilan en 2025.

Enfin, nous avons mis en place des conférences et des formations approfondies. À la suite des conférences de 2023, deux formations ont été proposées aux managers volontaires : l'une, « Motiver sans s'épuiser » (15 participants), axée sur les leviers de motivation au travail, et l'autre, « Le manager et son rapport au temps » (15 participants), portant sur la gestion du temps et des priorités. Parallèlement, une conférence sur la thématique « Le rôle du manager dans l'accompagnement du changement » a rencontré un vif succès, offrant un espace d'échange et de réflexion supplémentaire sur les enjeux du management.



**7 MANAGERS ENGAGÉS
DANS LE 4^{ÈME} GROUPE
DE CO-DÉVELOPPEMENT**

**19 ENCADRANTS MOBILISÉS
DANS LE 3^{ÈME} LAB MANAGER
PETITE ENFANCE**

**30 MANAGERS FORMÉS
« MOTIVER SANS S'ÉPUISER » ET
« LE MANAGER ET SON RAPPORT
AU TEMPS »**

**103 PARTICIPANTS À LA CONFÉRENCE
SUR LE RÔLE DU MANAGER DANS
L'ACCOMPAGNEMENT
DU CHANGEMENT**



ACTION

➤ LE PLAN DE DÉPLACEMENTS ADMINISTRATIONS DE LA CAPI (PDA)

En 2024, nous avons redoublé d'efforts afin d'encourager l'utilisation de modes de transport plus durables parmi les agents de notre collectivité. L'objectif principal de cette action est de les accompagner vers une mobilité plus vertueuse, en mettant en avant les offres de mobilité alternatives déjà disponibles sur notre territoire.

Ainsi, nous nous sommes engagés dans une démarche de labellisation « Employeur Pro Vélo » dans le cadre du Plan de Déplacements Administration (PDA) de la CAPI. Pour soutenir cette initiative, nous avons proposé des formations de remise en selle, permettant à nos agents de redécouvrir le vélo comme moyen de transport. Ces séances, organisées de juin à septembre, ont aidé 15 agents à renforcer leur confiance et leur autonomie pour leurs déplacements à vélo.

Parallèlement, nous avons également organisé des « Cafés Mobilités » avant le Challenge Mobilité AURA, intitulés « Au travail j'y vais autrement ». Ces rencontres ont permis de sensibiliser nos agents aux différentes solutions de transport, telles que les transports collectifs, le covoiturage et le vélo, favorisant ainsi des échanges constructifs autour de ces options.



2 ANIMATIONS RÉALISÉES POUR LE CHALLENGE MOBILITÉ

6 SÉANCES D'ACCOMPAGNEMENT POUR LA REPRISE DU VÉLO

15 AGENTS FORMÉS LORS DES ATELIERS DE REMISE EN SELLE

110 AGENTS ONT PARTICIPÉ AU CHALLENGE MOBILITÉ SUR LES TROIS PRINCIPAUX SITES DE LA CAPI

9 ACTIONS DE COMMUNICATION INTERNE SPÉCIFIQUEMENT DÉDIÉES À LA MOBILITÉ



ACTION

LE CAPI DAY

Nous avons organisé la 3^{ème} édition du CAPI Day, notre journée dédiée aux agents, le 4 juillet dernier. Cet événement a pour but de créer des moments de vie conviviaux, favorisant les échanges et les rencontres entre agents et élus tout au long de l'année.

Le CAPI Day est une manifestation, pensée et réalisée à 100 % en interne depuis 2022, dans le cadre de notre stratégie de marque employeur. Cette journée vise à instaurer un cadre convivial tout en mettant en avant les valeurs de notre collectivité. Les objectifs sont multiples : développer le sens du collectif, renforcer l'esprit d'équipe, et cultiver un sentiment d'appartenance à la CAPI de nos agents.

Pour cette édition, nous avons choisi un format inédit à l'occasion de l'année olympique. Sous le thème des JO et organisé sous forme d'olympiades CAPI, les participants ont formé des équipes mélangeant des agents de différents services et relevé un parcours d'épreuves sportives et non-sportives.

La journée s'est articulée autour de deux temps forts : des épreuves par équipe le matin et un après-midi convivial avec des épreuves en libre-service. Cela a permis de créer des liens, de faire découvrir nos métiers et équipements, et de valoriser l'expertise requise dans différents domaines. En prime, nous avons eu l'honneur de remettre des médailles du travail à 5 agents, soulignant ainsi leur engagement et leur sens du service public.



ANIMER LES AGENTS PAR LE SPORT

Tout au long de l'année 2024, nous nous sommes attachés à proposer des temps d'animation et de convivialité pour les agents autour d'événements sportifs fédérateurs :

- **Corporace CAPI : 69 agents** (+23% par rapport à 2023) ont participé le 27 juin à cette compétition inter-entreprises soutenue par la CAPI, et cette année encore, nous avons reçu le trophée de l'équipe la plus nombreuse.
- **Challenge de Pas : 120 agents** ont participé au Challenge organisé par le Centre de Gestion de l'Isère en juin 2024. L'objectif : faire le plus de pas possibles sur la journée au sein d'équipes de 5 personnes maximum et relever des défis durant les deux semaines de compétition. **C'est 4 fois plus de participants qu'en 2023 !**



560 AGENTS PARTICIPANTS



FINANCES ET COMMANDE PUBLIQUE

Le bilan financier 2024 de notre intercommunalité est issu de l'analyse des comptes administratifs qui comprennent l'ensemble des dépenses et des recettes de la collectivité.

Ces chiffres font apparaître de bons fondamentaux à savoir :

- > **des recettes de fonctionnement en augmentation** de plus de 7,70 % alors que la hausse des dépenses de fonctionnement est contenue à 5,79 % ;
- > **une augmentation de l'autofinancement dégagé sur l'exercice 2024** de près de 2,3 % (3 917 742 € exactement) par rapport à 2023, permettant de soutenir notre politique ambitieuse en matière d'investissement d'une part et de ne pas recourir à l'emprunt en 2024, d'autre part.

Après la poussée inflationniste de 2022 et 2023 particulièrement marquée sur la facture énergétique, cette année 2024 enregistre une baisse significative de ses dépenses d'énergie.

Pour ce qui est de l'état de la dette, les tensions sur les taux d'intérêts se sont certes atténuées en 2024. Toutefois, le fort ralentissement de la croissance observé au niveau mondial ainsi que le contexte économique et politique incertain nous ont conduit à privilégier l'autofinancement pour financer nos investissements.

En outre, cette stratégie financière s'inscrit dans la trajectoire de réduction de l'en-cours de la dette initiée depuis 2014.

LE BILAN FINANCIER 2024

> FONCTIONNEMENT – TOUS BUDGETS CONFONDUS

RECETTES 155,39 M€ de recettes courantes de fonctionnement perçues en 2024	102,25 M€ de fiscalité	14,90 M€ de recettes des services aux usagers
	30,39 M€ de dotations et participations	2,93 M€ d'autres recettes

Les principaux impôts et taxes collectés (budget principal) :

32 % de Cotisation Foncière des Entreprises (CFE)	31 % de Taxe sur la valeur ajoutée (en substitution de la taxe d'habitation et de la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises)	
21 % de Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	10 % de Taxe sur le foncier bâti (TFB) et non bâti (TFNB)	5 % de Taxe sur les surfaces commerciale





DÉPENSES 118,36 M€ de dépenses courantes de fonctionnement réalisées en 2024	37,16 M€ de charges de personnel	29,28 M€ de contribution aux satellites
	22,04 M€ de part de fiscalité reversée aux communes	25,3 M€ de charges de gestion courante

Remboursement de la dette (intérêts) : 4,93 M€

Les participations de la CAPI aux principaux satellites :

14,94 M€ SMND (ordures ménagères)	12,12 M€ RUBAN (mobilité)	196 805 € SCoT Nord Isère (aménagement du territoire)
558 000 € SMAC Les Abattoirs (culture)	340 778 € SAGAV (accueil des gens du voyage)	939 262 € EPAGE (risque inondations)

DETTE

154,74 M€

encours de dette
au 31/12/2024

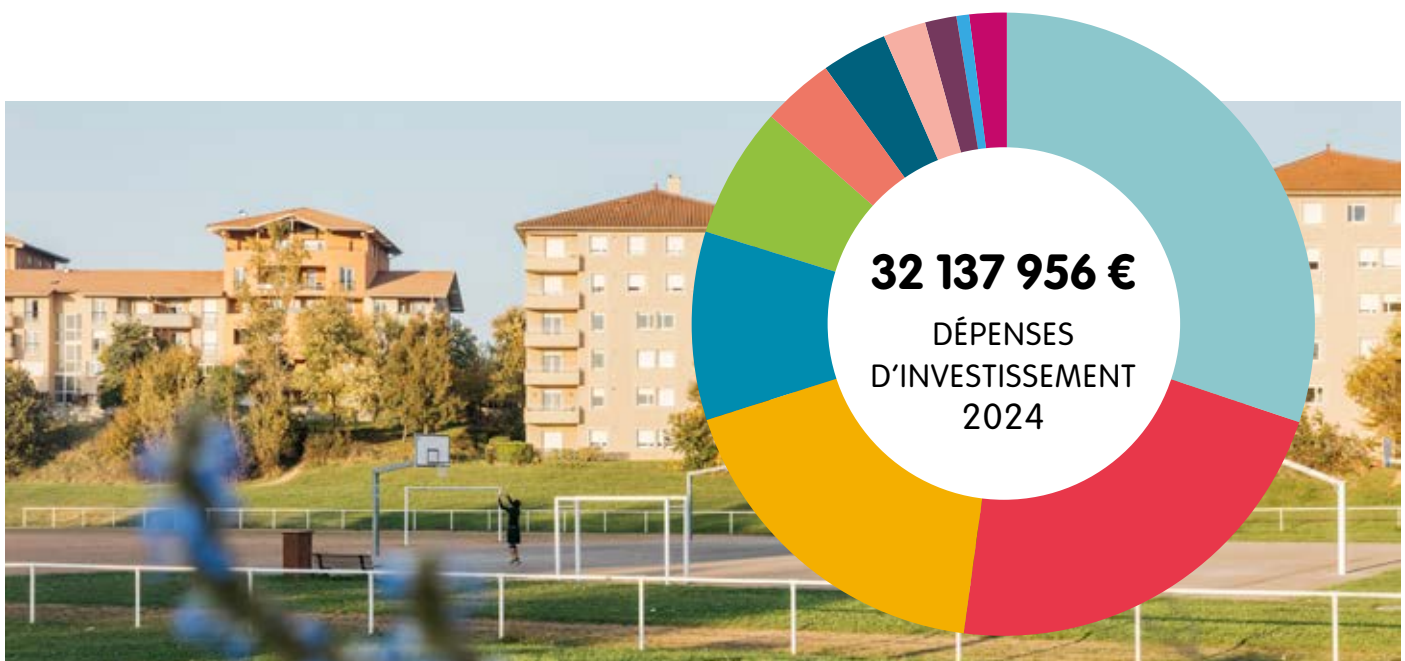
LE BILAN FINANCIER 2024

> INVESTISSEMENT – TOUS BUDGETS CONFONDUS

Pour poursuivre la réponse aux ambitions du projet de territoire CAPI 2026, nous avons investi plus de 32 millions d'euros en 2024 dans notre patrimoine que ce soit en infrastructures de voirie et réseaux ou sur notre patrimoine bâti. Parmi les opérations majeures d'investissement :

- > L'achèvement du bâtiment du Conservatoire Hector Berlioz à Bourgoin-Jallieu ;
- > Les travaux de renouvellement urbain à L'Isle d'Abeau et Villefontaine ;
- > La rénovation du parc d'éclairage public des 22 communes ;
- > La rénovation de voiries en zones d'activités économiques ;
- > La poursuite du déploiement de la fibre optique ;
- > L'aménagement de l'Écoparc du Vernay à Nivolas-Vermelle ;
- > La création de la voie verte et l'aménagement du carrefour du Vernay à Nivolas-Vermelle ;
- > La poursuite du renouvellement de la flotte d'autocars du réseau de transport RUBAN.

9 714 074 €	RÉSEAUX D'EAU, D'ASSAINISSEMENT, EAUX PLUVIALES ET DÉFENSE INCENDIE
7 067 212 €	BÂTIMENT ET PATRIMOINE
5 684 848 €	VOIRIE, ÉCLAIRAGE PUBLIC ET ESPACES VERTS
3 190 697 €	TRANSPORTS ET MOBILITÉ
2 206 539 €	AMÉNAGEMENT ET URBANISME
1 136 358 €	TRANSITION NUMÉRIQUE
1 103 448 €	FONCTIONS SUPPORTS (FLOTTE AUTOMOBILE, MATÉRIEL TECHNIQUE, ADMINISTRATION)
715 246 €	DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE
522 000 €	COHÉSION SOCIALE, RÉNOVATION URBAINE ET HABITAT
193 933 €	ENVIRONNEMENT
603 596 €	SERVICES À LA POPULATION (HORS BÂTIMENT)





LE BUDGET VERT

Avec l'entrée en vigueur du Pacte vert pour l'Europe en décembre 2019, les pays-membres de l'Union européenne se sont engagés dans une accélération des politiques de lutte contre le réchauffement climatique.

Le budget vert constitue une nouvelle classification des dépenses budgétaires selon leur impact sur l'environnement. Cet outil d'analyse de l'impact environnemental du budget a pour but de mieux intégrer les enjeux environnementaux dans le pilotage des politiques publiques.

Les collectivités territoriales possèdent environ 20 % du parc immobilier public et supportent près de 60 % de l'investissement public civil (construction, transports publics, développement de nouvelles technologies...). Les compétences qu'elles exercent (urbanisme, développement économique, traitement des déchets, eau, assainissement, transport, etc.) en font des acteurs centraux de la transition écologique.

Ainsi, la loi de finances pour 2024 introduit une nouvelle annexe au compte administratif, dite « annexe environnementale des collectivités locales », afin de mesurer l'impact des budgets locaux sur la transition écologique. Cette annexe permet de valoriser les choix d'investissement réalisés par les collectivités qui ont un impact positif sur l'environnement et, ainsi, de faciliter la planification écologique à l'échelle du territoire.



La mise en œuvre des « budgets verts » se fera progressivement. Les objectifs de transition écologique intégrés à l'annexe correspondent à 6 axes. L'analyse de l'impact environnemental des dépenses visées devra être réalisée de manière obligatoire selon :

- **L'AXE 1 :**
atténuation du changement climatique à partir de 2024
- **L'AXE 2 :**
adaptation au changement climatique et prévention des risques naturels à partir de 2027
- **L'AXE 3 :**
gestion des ressources en eau à partir de 2027
- **L'AXE 4 :**
transition vers une économie circulaire, gestion des déchets, prévention des risques technologiques à partir de 2027
- **L'AXE 5 :**
prévention et contrôle des pollutions de l'air et des sols à partir de 2027
- **L'AXE 6 :**
préservation de la biodiversité et protection des espaces naturels, agricoles et sylvicoles à partir de 2025



ACTION

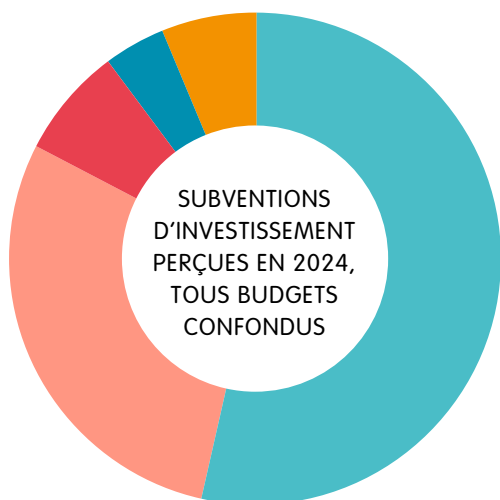
RECHERCHE DE FINANCEMENTS POUR LA RÉALISATION ET LA MISE EN ŒUVRE DES PROJETS CAPI

Depuis plusieurs années, nous avons mis en place une dynamique de recherche et d'obtention de financements externes afin de compléter notre capacité d'investissement, d'accélérer la mise en œuvre de projets stratégiques et de renforcer nos partenariats avec les différents financeurs. Cet effort permet de soutenir des actions prioritaires et de proposer des services et équipements attractifs et répondant aux besoins de notre population.

Dans ce cadre, en 2024, nous avons obtenu des financements pour plusieurs projets majeurs:

- **l'élaboration du schéma directeur immobilier et énergétique (SDIE);**
- **des projets d'amélioration de services et équipements**, tels que la rénovation de la piscine Saint-Bonnet à Villefontaine ;
- **la dotation en instruments pour le nouveau conservatoire à Bourgoin-Jallieu** par le biais d'une convention pluriannuelle de mécénat d'entreprise.





4 452 217 € DÉPARTEMENT DE L'ISÈRE
 2 428 523 € RÉGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES
 596 195 € ÉTAT
 330 299 € AGENCE DE L'EAU
 502 331 € EPAGE BOURBE

Ce travail de montage financier se traduit par la transmission d'une douzaine d'appels à projets et le dépôt de plusieurs dossiers auprès du Département et de la Banque des Territoires, en vue de mobiliser toutes les ressources disponibles pour accélérer nos projets.

En 2024, nous avons également mené un travail sur la récupération des soldes de subventions antérieures, notamment des crédits européens (FEDER) pour la piscine intercommunale Alice Milliat.

5 DOSSIERS DÉPOSÉS
AUPRÈS DU DÉPARTEMENT

2 DOSSIERS DÉPOSÉS
AUPRÈS DE LA BANQUE
DES TERRITOIRES

UNE DOUZAINE D'APPELS
À PROJETS TRANSMIS



ACTION



COMMANDE PUBLIQUE ET ACHATS DURABLES

La commande publique permet à la collectivité d'assurer ses responsabilités environnementale, sociale et économique tout en apportant des gains à notre structure. Elle constitue un levier majeur pour orienter les marchés vers une meilleure prise en compte du développement durable.

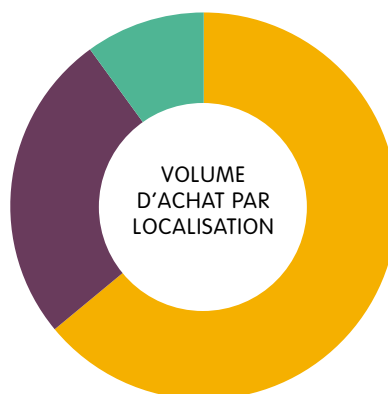
Sur l'année 2024, **70 consultations** ont été lancées, dont **57 ont été publiées** et **21 ont introduit une clause ou un critère environnemental**. Les natures d'achats concernés sont les suivantes :



- 43 % FOURNITURES COURANTES ET SERVICES
- 4 % FOURNITURES ET SERVICES POUR INFORMATIQUE ET LA COMMUNICATION
- 5 % PRESTATIONS D'ÉTUDES (CCAG-PI)
- 5 % PRESTATIONS DE MAÎTRISE D'ŒUVRE
- 43 % TRAVAUX

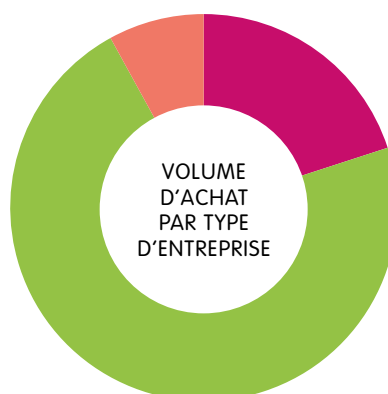
D'autre part, **12 marchés publics de travaux attribués ont introduit des heures d'insertion sociale**, soit **2030 heures d'insertion** réalisées sur l'année 2024, soit trois fois plus que l'année précédente.

La commande publique est également **un puissant levier de développement économique**. En ce qui concerne la **répartition géographique des achats**, dans le respect de la réglementation en vigueur 64 % du volume d'achat (73 % en 2023) est réalisé sur les départements de l'Isère et du Rhône :



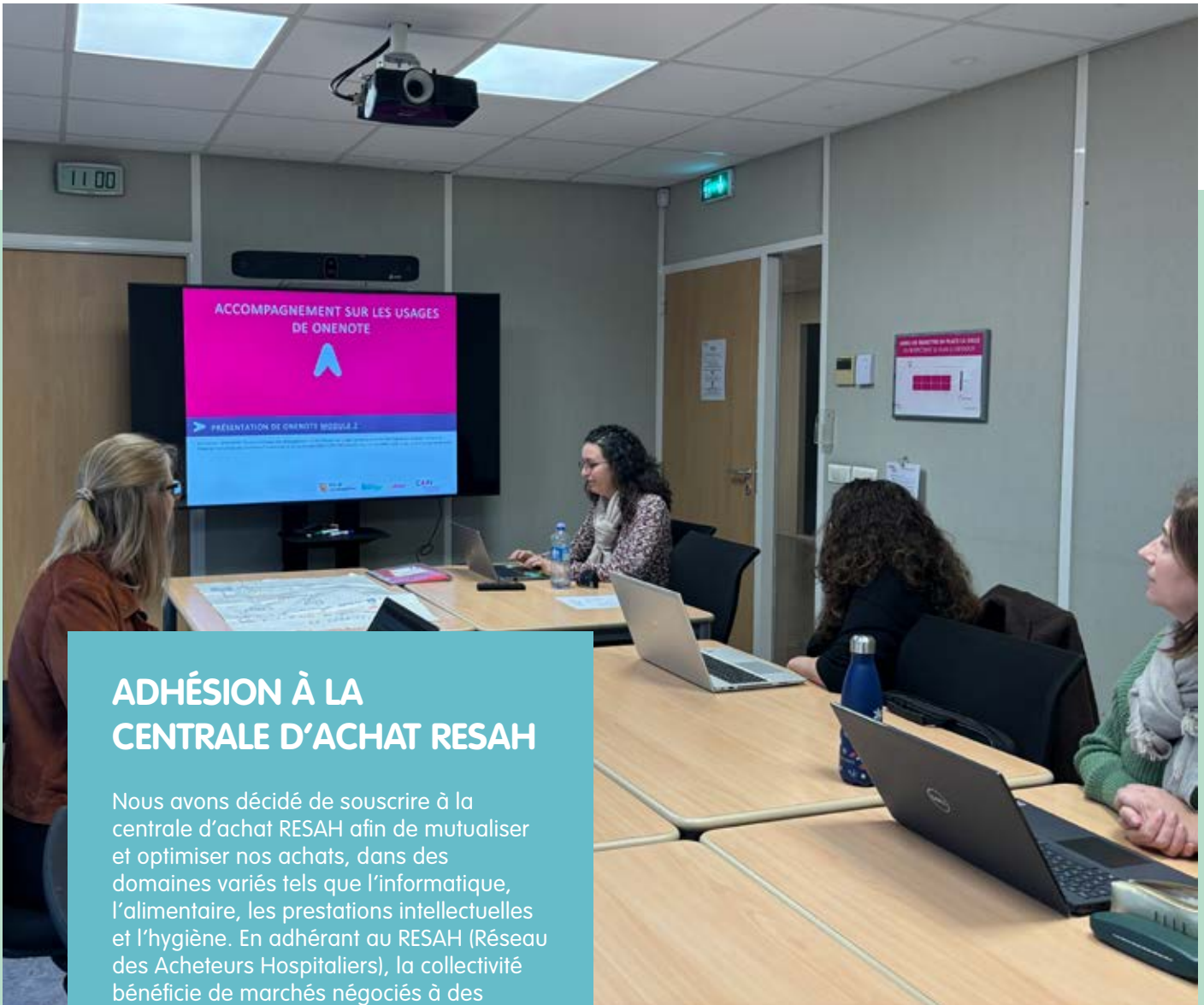
- 64 % CAPI / ISÈRE / RHÔNE
- 26 % RÉGION AURA (HORS ISÈRE ET RHÔNE)
- 10 % AUTRES DÉPARTEMENTS

Ces achats bénéficient pour plus de la moitié aux très petites entreprises (TPE) et aux petites et moyennes entreprises (PME), soit 92 % des attributions.



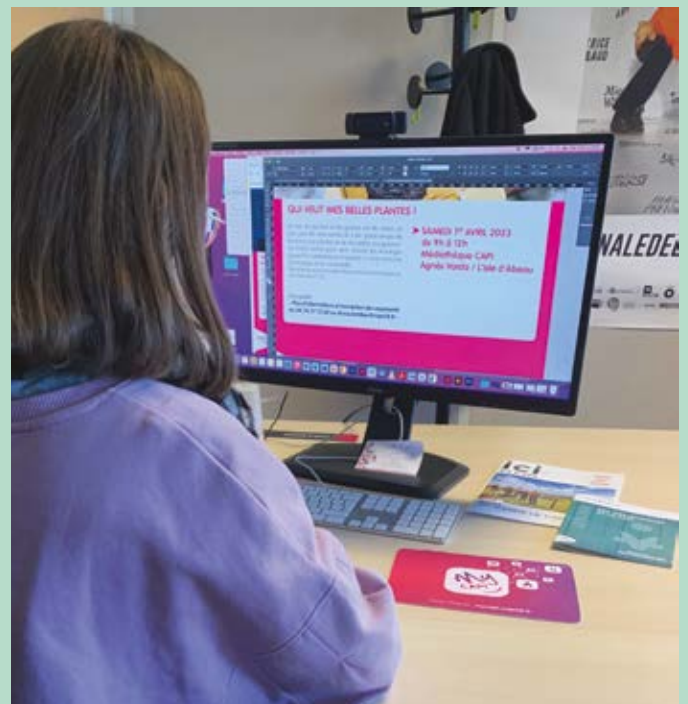
- 20 % TPE
- 72 % PME
- 8 % AUTRES





ADHÉSION À LA CENTRALE D'ACHAT RESAH

Nous avons décidé de souscrire à la centrale d'achat RESAH afin de mutualiser et optimiser nos achats, dans des domaines variés tels que l'informatique, l'alimentaire, les prestations intellectuelles et l'hygiène. En adhérant au RESAH (Réseau des Acheteurs Hospitaliers), la collectivité bénéficie de marchés négociés à des prix compétitifs grâce à des économies d'échelle et à une contractualisation directe avec des prestataires sélectionnés selon des critères de qualité et de développement durable. Cette démarche ne vise pas seulement à optimiser les coûts, mais également à intégrer des critères environnementaux et sociaux dans nos processus d'achats. En effet, RESAH favorise des circuits d'approvisionnement respectueux de l'environnement, encourage l'éco-conception des produits, et soutient l'économie locale, participant ainsi activement à la stratégie de développement durable de l'agglomération.



GESTION PATRIMONIALE ET MOYENS GÉNÉRAUX



ACTION



LA RÉDUCTION DE LA CONSOMMATION ÉNERGÉTIQUE DES BÂTIMENTS

Nous avons mis en place des actions ciblées pour réduire la consommation énergétique de nos bâtiments, avec pour objectifs de surveiller les consommations, d'identifier les points sensibles et de proposer des améliorations concrètes. Cela nous permettra de maîtriser les dépenses énergétiques de la collectivité tout en diminuant nos émissions de gaz à effet de serre.

Notre patrimoine bâti, qui comprend une variété de sites tels que des piscines, des crèches, ainsi que des lieux culturels et administratifs, représente environ 66 500 m² de surface de plancher. La gestion efficace du chauffage, de la ventilation et de la climatisation est donc

66 500 M²
DE SURFACE DE PLANCHER
DE BÂTIMENTS

250 000 € D'ÉCONOMIES
RÉALISÉES SUR LES
CONSOMMATIONS ÉNERGÉTIQUES
EN 2024 (+14%)

11% D'ÉCONOMIES D'ÉNERGIES
SUPPLÉMENTAIRES EN 2024
PAR RAPPORT À 2023

19% DE RÉDUCTION DES
ÉMISSIONS DE GES EN 2024
PAR RAPPORT À 2023

UN PATRIMOINE IMMOBILIER D'ENVERGURE

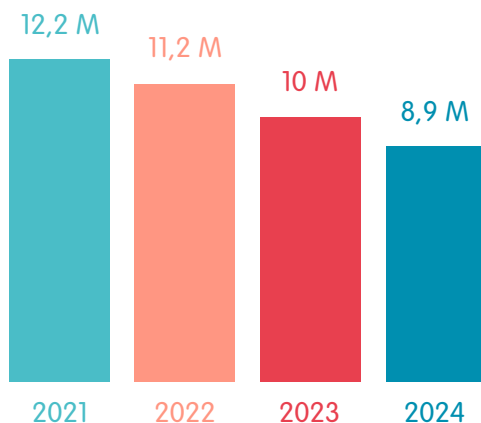
Nous entretenons, rénovons et maintenons aux normes notre patrimoine immobilier :

- > 100 sites
- > 66 500 m² de surface de plancher
- > 430 interventions de maintenance en 2024

essentielle pour éviter le gaspillage et maîtriser les dépenses. Pour ce faire, nous avons généralisé l'installation de systèmes de Gestion Technique Centralisée (GTC). Ces systèmes permettent non seulement de surveiller les températures dans les bâtiments, mais aussi d'assurer le confort des occupants en évitant les désagréments liés à des températures extrêmes. La programmation de la baisse du chauffage ou de la climatisation est également automatisée lors des périodes d'inoccupation.

Parallèlement, nous poursuivons des travaux d'amélioration énergétique. Cela inclut des améliorations techniques dans les chaufferies et la généralisation de luminaires LED dans le centre administratif ainsi que dans les médiathèques situées à Bourgoin-Jallieu et L'Isle d'Abeau. Grâce à ces actions, nous avons constaté une diminution de 11 % de la consommation énergétique des bâtiments entre 2023 et 2024. De plus, la réduction significative des consommations de gaz a entraîné une diminution de nos émissions de gaz à effet de serre de 19 % par rapport à l'année précédente.

CONSOMMATION CORRIGÉE DU CLIMAT (KWH) PAR ANNÉE



ACTION

➤ LA PRODUCTION D'ÉNERGIE RENOUVELABLE LOCALE

Nous avons engagé des projets de production d'énergie renouvelable afin d'alimenter les bâtiments de notre agglomération. L'objectif est de consommer une énergie locale à coût maîtrisé tout en réduisant notre impact carbone.

Dans le cadre de nos initiatives, nous identifions systématiquement les opportunités d'intégration des énergies renouvelables, que ce soit pour de nouvelles constructions comme le Conservatoire Hector Berlioz ou pour nos sites existants.

- Au Conservatoire Hector Berlioz à Bourgoin-Jallieu, 450 m² de panneaux photovoltaïques ont été installés en toiture pour fournir de l'énergie au site. De plus, une convention en cours avec ENEDIS permettra de consommer le surplus de production dans les bâtiments de l'agglomération situés à proximité.

- À la piscine Bellevue à Saint-Quentin-Fallvier, nous avons rénové le chauffe-eau solaire qui comprend 42 m² de panneaux thermiques. Grâce à un système automatisé, ce dispositif non seulement chauffe l'eau des douches, mais utilise également la chaleur excédentaire pour chauffer le bassin. Cette amélioration contribuera à diminuer la consommation de gaz, engendrant ainsi des économies tout en réduisant nos émissions de gaz à effet de serre.
- Pour le siège administratif de la CAPI à L'Isle d'Abeau, un projet d'ombrières photovoltaïques a été lancé, visant à produire une part significative de l'énergie nécessaire au site. Comme pour les installations à la Piscine Alice Milliat et au Conservatoire Hector Berlioz, l'autoconsommation collective est intégrée dans le projet, permettant à la Piscine Fondbonnière de bénéficier de l'électricité solaire non utilisée sur place. Au total, 99 % de l'énergie produite sera consommée directement dans nos bâtiments.
- Enfin, au Théâtre du Vellein à Villefontaine, une étude de faisabilité a révélé l'intérêt de remplacer le chauffage au gaz par une installation géothermique, qui sera couplée à un système de chaussée thermoactive. Ce dernier captera l'énergie solaire depuis une partie du parking et la renverra vers le système de chauffage du bâtiment. Les études débuteront en 2025, avec un démarrage des travaux prévu pour 2026.





ACTION



LA RATIONALISATION DU PATRIMOINE IMMOBILIER DE LA CAPI

Nous avons poursuivi nos efforts visant à rationaliser notre patrimoine en réalisant la cession de plusieurs biens immobiliers :

- Cession aux Grands Ateliers de la Plateforme ASTUS située à Villefontaine pour un montant de 1 550 000 € ;
- Cession à un particulier d'un pavillon situé à Villefontaine pour la somme de 185 000 €.

Notre objectif est de dégager des ressources financières en réduisant le volume de notre patrimoine immobilier.



2 BÂTIMENTS CÉDÉS

**1 735 000 € DE RECETTES
GÉNÉRÉES PAR CES CESSIONS**

**452 000 € DE RECETTES LIÉES
À L'OCCUPATION DE NOTRE PATRIMOINE.**

ACTION

➤ L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Depuis de nombreuses années, nous avons investi pour limiter la consommation, le gaspillage des ressources et la production de déchets en favorisant la réutilisation, le recyclage et la réparation. En valorisant le matériel inutilisé, nous poursuivons une double ambition : optimiser la gestion des ressources publiques et favoriser une démarche écologique en donnant une seconde vie aux équipements.

Ces mobiliers, véhicules, engins matériels agricoles, instruments de musique, matériels reformés sont tout d'abord vendus aux enchères par le biais de la plateforme de seconde main « Agorastore ». En 2024, 76 ventes ont été réalisées par cette plateforme, pour un montant total de 31 704 €, soit une progression de 52 % du nombre de ventes.

D'autre part, les biens invendus sont donnés sous forme de dons à des œuvres caritatives telles que EMMAUS ou bien aux communes du territoire. En 2024, nous avons réalisé au total 738 dons correspondant à des meubles, du matériel informatique et des objets divers.

En ce qui concerne le recyclage, les 7 zones de collectes pour le recyclage des piles et des stylos (Centre Technique du Lémand, Centre administratif, Site du Creuzat, Conservatoire Hector Berlioz, Centre Simone Signoret, Médiathèques à Bourgoin-Jallieu et à L'Isle d'Abeau) ont permis de récolter en 2024 88 kg de piles et 26 kg de stylos en 2024.

Parmi les autres actions menées en la matière, nous pouvons citer :

- **Papier blanc/carton** : deux collectes mensuelles sont effectuées dans quatre de nos sites par l'entreprise d'insertion Prado Services, pour être acheminées vers un centre de tri et recyclage. En 2024, 6,783 tonnes de carton et papier ont été recyclés.
- **Déchets du garage** : nous entretenons notre parc de véhicules et matériels agricoles au sein d'un garage internalisé. Conformément à la législation, nous avons mis en place des fûts permettant la récupération des huiles usagées ainsi que des bennes permettant le stockage de pneus en vue d'être recyclés par une entreprise spécialisée. En 2024, nous avons recyclé 4 300 tonnes de pneus (-33 %), et 3 200 litres d'huile usagée (+7%).



76 VENTES SUR AGORASTORE

738 DONS AUX ASSOCIATIONS ET AUX COMMUNES

6,783 TONNES DE CARTON ET PAPIER RECYCLÉS

4300 TONNES DE PNEUS RECYCLÉS

3200 LITRES D'HUILE USAGÉE RECYCLÉS

A NOTER

En 2024, nous avons de nouveau remporté le prix de « VENDEUR OR » en reconnaissance de notre rôle exemplaire en tant qu'acteur clef de l'économie circulaire par le biais de la revente de notre matériel réformé.

ACTION

➤ LE VERDISSEMENT ET L'OPTIMISATION DE LA FLOTTE DE VÉHICULES

Nous avons poursuivi notre action pour faire évoluer notre flotte de véhicules vers une approche plus durable. L'objectif est clair : optimiser l'utilisation, le dimensionnement et la composition de notre parc automobile afin de réaliser des économies d'énergie et de diminuer notre empreinte carbone.

RATIONALISATION DES BESOINS

Tout commence par une réflexion sur nos besoins réels en matière de mobilité. En analysant comment et pourquoi chaque véhicule est utilisé, nous sommes en mesure de réduire la taille de notre flotte. Cela signifie que nous pouvons éliminer les véhicules superflus tout en restant efficaces dans nos opérations. Ce processus permet non seulement de diminuer les coûts liés à l'entretien et à l'assurance des véhicules, mais aussi de réduire notre empreinte carbone.

RENOUVELLEMENT PROGRESSIF DE LA FLOTTE

Dans le cadre du renouvellement de notre parc automobile, nous plaçons un accent particulier sur l'achat de véhicules moins polluants. Cela inclut l'acquisition de modèles électriques ou hybrides, qui remplacent progressivement les anciens véhicules, souvent énergivores. Ce changement est essentiel pour atteindre nos objectifs de réduction des émissions de CO₂ et pour contribuer à une mobilité plus verte.

UTILISATION DE SOLUTIONS DIGITALES

Nous avons également intégré des solutions numériques dans la gestion de notre flotte. Ces outils permettent de suivre nos véhicules en temps réel, d'optimiser les trajets et de planifier les entretiens de manière efficace. En utilisant la technologie, nous nous assurons que chaque véhicule fonctionne de manière optimale, prolongeant ainsi sa durée de vie et son efficacité.

**6 VÉHICULES VENDUS,
CE QUI CONTRIBUE À UNE
GESTION RESPONSABLE DU PARC**

1 VÉHICULE ÉLECTRIQUE ACQUIS EN 2024

14

C'est le nombre d'anciens vélos de la flotte RUBAN que nous avons acquis afin de les rénover par nos garagistes et les mettre à disposition des agents de la collectivité. Cela permet de prolonger la durée de vie de ces vélos tout en offrant une alternative de transport plus responsable aux agents.



NUMÉRIQUE ET SYSTÈMES D'INFORMATION



NOUS ASSURONS L'ASSISTANCE INFORMATIQUE AUPRÈS DE NOS UTILISATEURS ET GARANTISSONS LA CONTINUITÉ OPÉRATIONNELLE DE NOS INFRASTRUCTURES, TERMINAUX ET APPLICATIONS. NOTRE ENGAGEMENT SE TRADUIT PAR LE TRAITEMENT EFFICACE DES DEMANDES D'ÉQUIPEMENT ET D'HABILITATION AINSI QUE PAR LA GESTION ADMINISTRATIVE RIGOUREUSE DES BUDGETS, CONTRATS ET CONVENTIONS.

En 2024, nous avons contribué activement à la mise en service du nouveau conservatoire et renouvelé le marché de hotline informatique pour renforcer notre réactivité face aux incidents. Par ailleurs, nous avons mené une étude pour équiper les salles de visioconférence avec la solution ZOOM et déployer des équipements dans les écoles dans le cadre de l'opération Socle Numérique dans les Écoles Élémentaires subventionnées. Nous avons également lancé le projet « Système d'archivage électronique » et travaillé à l'interfaçage de plusieurs applications métiers afin d'améliorer l'efficacité et la fluidité de notre Système d'Information (SI).

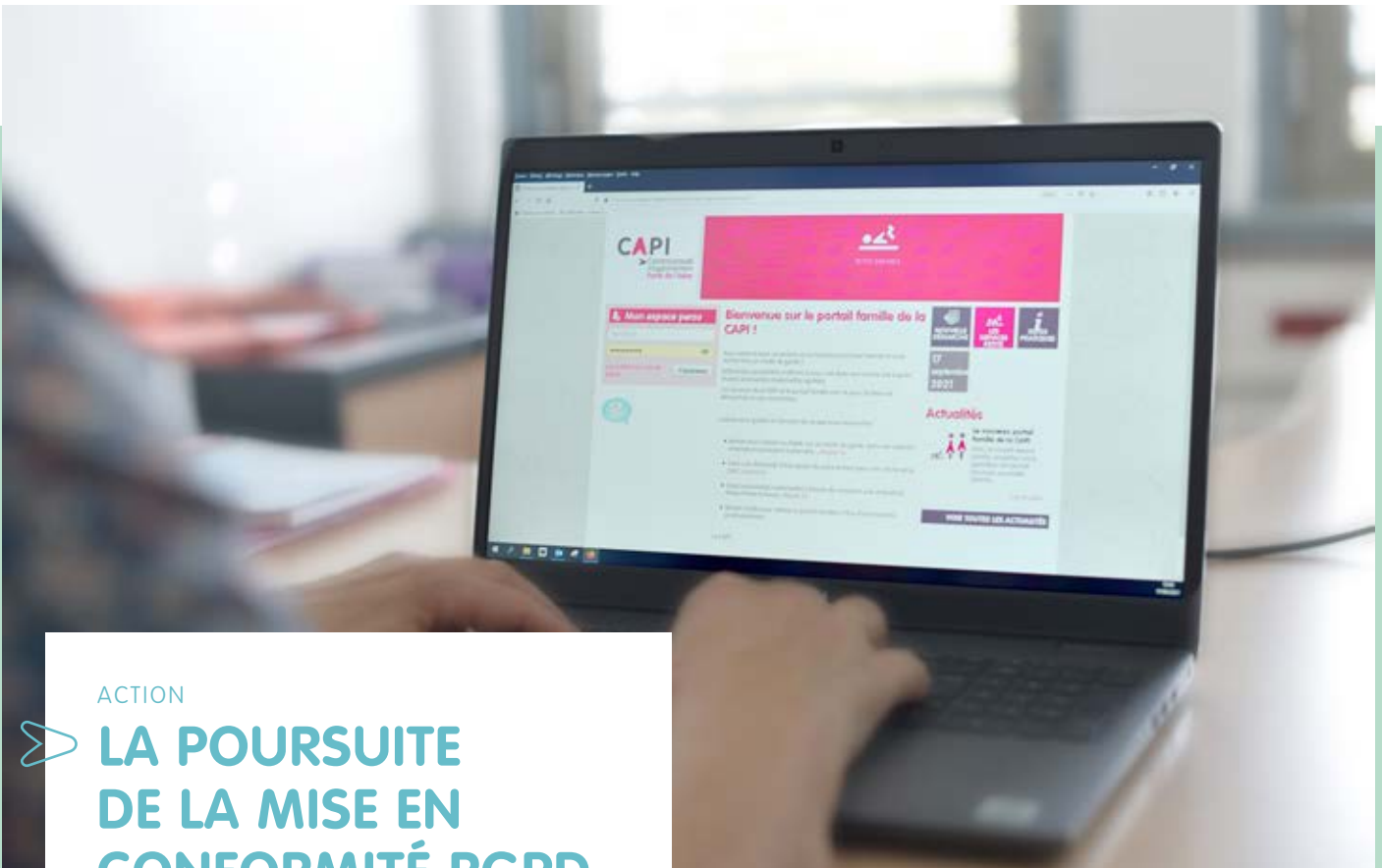
Nos actions se poursuivent avec la finalisation de l'opération de raccordement à la fibre des 15 derniers sites de l'agglomération, la mise en place d'outils de sécurisation des systèmes, ainsi que la mise à jour et la sécurisation des composants techniques du SI (réseaux, service wifi, solutions de filtrage tels que pare-feu et antispam). Par ailleurs, nous avons entrepris le cadrage de la stratégie de consultation portant sur le marché Datacenter et le marché télécom, pour renforcer notre dispositif informatique.

PLUS DE 99 % D'INFRASTRUCTURES RÉSEAU ET SERVEURS DISPONIBLES

2 992 DEMANDES D'ASSISTANCE VIA L'OUTIL GLPI : 54 % DE DEMANDES ET 46 % D'INCIDENTS

67 AGENTS ACCOMPAGNÉS LORS DE 19 SESSIONS SUR LES BONNES PRATIQUES

66 % DES OPÉRATIONS PLANIFIÉES CONCERNANT LES APPLICATIONS MÉTIERS RÉALISÉES DANS LE CADRE CONVENU



ACTION



LA POURSUITE DE LA MISE EN CONFORMITÉ RGPD

Depuis plusieurs années, nous sommes engagés pour mettre en conformité nos pratiques en matière de protection des données personnelles. En 2024, l'objectif était de finaliser le recensement des données et de constituer un registre de traitement de la CAPI, tout en identifiant les traitements nécessitant une analyse d'impact approfondie. Cette action est essentielle pour garantir la transparence et la sécurité des usages numériques au sein de notre collectivité.

Dès janvier 2024, une campagne d'entretiens a été lancée auprès de l'ensemble des services de la CAPI. Le Délégué à la Protection des données (DPO), en amont, avait préparé des fiches de traitement pour chaque service, qui ont ensuite été complétées et corrigées lors des entretiens,

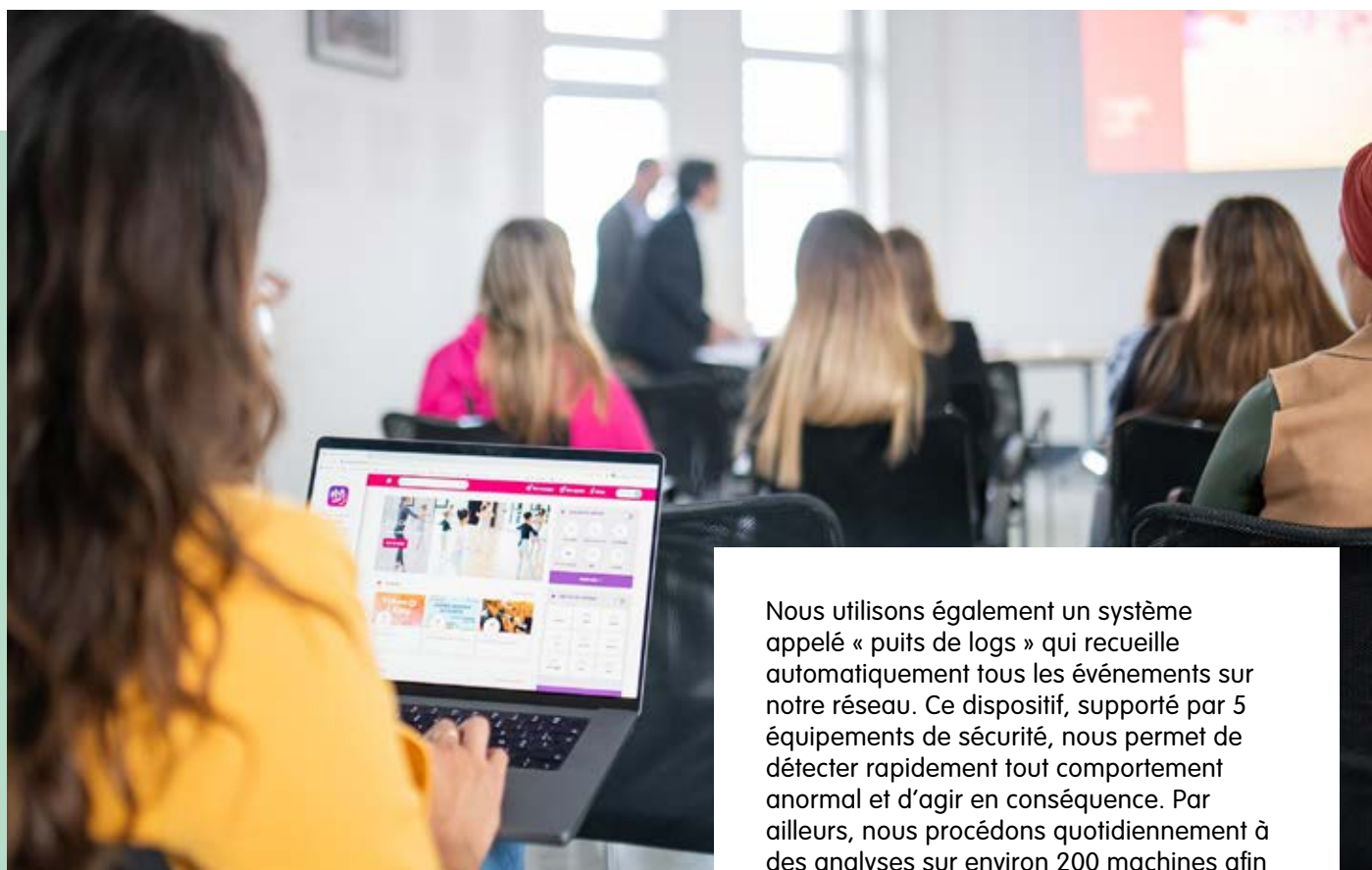
avec l'aide des responsables « sachant » de chaque secteur. Ces échanges ont permis non seulement de dresser un état des lieux précis de l'utilisation des services numériques, mais également de recenser les actions déjà menées – ou à initier – en matière de protection des données personnelles.

Grâce à cette démarche collaborative, nous avons pu constituer un registre de traitement exhaustif et élaborer un total de 160 fiches de traitement. Plus de 70 entretiens menés témoignent de l'engagement et de la volonté de tous les services à se mettre en conformité avec le Règlement Général de Protection des Données (RGPD), garantissant ainsi un environnement numérique sécurisé et respectueux de la vie privée.

**PLUS DE 70 ENTRETIENS
MENÉS PAR LE DPO AVEC
L'ENSEMBLE DES SERVICES**

**160 FICHES DE TRAITEMENT
ÉLABORÉES**





ACTION

➤ LA LUTTE CONTRE LA CYBERCRIMINALITÉ

Pour protéger les informations des usagers et habitants et garantir que nos services publics restent fiables, nous avons mis en place une stratégie de sécurité informatique contre les cyberattaques. Concrètement, nous travaillons à renforcer la vigilance de nos agents face aux tentatives de fraude, notamment celles liées au phishing – des messages frauduleux qui cherchent à obtenir des données personnelles. Grâce à des campagnes de simulation et à des communications régulières, environ 400 agents ont été sensibilisés à ces risques, ce qui contribue à mieux défendre nos systèmes.

Nous utilisons également un système appelé « puits de logs » qui recueille automatiquement tous les événements sur notre réseau. Ce dispositif, supporté par 5 équipements de sécurité, nous permet de détecter rapidement tout comportement anormal et d'agir en conséquence. Par ailleurs, nous procédons quotidiennement à des analyses sur environ 200 machines afin d'identifier et de traiter les failles de sécurité, afin que les mises à jour nécessaires soient toujours planifiées et réalisées à temps. Enfin, nous travaillons à déployer prochainement un outil de détection des intrusions qui couvrira l'ensemble des ordinateurs et serveurs, renforçant ainsi notre capacité à identifier et contrer les cybermenaces.

**200 MACHINES SCANNÉES
QUOTIDIENNEMENT POUR LA
DéTECTION DES VULNÉRABILITÉS**

**5 ÉQUIPEMENTS
DE SÉCURITÉ
CONTRÔLÉS POUR
LE Puits DE LOGS**

**400 AGENTS
SENSIBILISÉS**





ACTION



DÉVELOPPER LES USAGES DU SYSTÈME D'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE

Nous avons modernisé notre système d'information géographique (SIG) pour mieux exploiter les données qui permettent de comprendre et de gérer notre territoire. Concrètement, nous avons remplacé l'ancien outil par une solution de pointe, reconnue comme leader sur le marché, afin de rendre ce système plus performant et accessible.

Grâce à cette évolution, nous sommes en mesure de répondre plus rapidement aux demandes des agents et de former l'ensemble des utilisateurs. Nous avons également ouvert l'accès à ce SIG aux bureaux d'études travaillant pour la collectivité, ce qui permet de développer des applications et des flux de données utiles pour mieux planifier et piloter nos projets territoriaux, comme l'aménagement des espaces verts ou le diagnostic de l'éclairage dans certains quartiers.

En résumé, cette modernisation du SIG contribue à une meilleure gestion de notre territoire, à la transparence et à la prise en compte des besoins collectifs, pour que les habitants puissent bénéficier d'un cadre de vie optimisé.

**118 DEMANDES
D'ASSISTANCE TRAITÉES**

17 FORMATIONS RÉALISÉES



COMMUNICATION

Garant de notre image auprès de toutes nos cibles (habitants, agents, partenaires, collectivités, élus, presse, personnes travaillant sur le territoire, etc.), nous déployons la stratégie de communication globale de la collectivité.

Notre objectif est de promouvoir les actions concrètes réalisées par notre agglomération auprès des habitants, des entreprises, des autres collectivités et partenaires, des financeurs, des élus et des agents.



RÉALISATION DE 3 NUMÉROS DU MAGAZINE INSTITUTIONNEL « ICI LA CAPI »

RÉALISATION DE 6 NUMÉROS DU JOURNAL INTERNE

ADMINISTRATION DU SITE WEB PRINCIPAL DE LA CAPI ET DE SON SITE INTRANET

GESTIONS DES COMPTES OFFICIELS DE LA COLLECTIVITÉ SUR LES RÉSEAU SOCIAUX (FACEBOOK, X, LINKEDIN, INSTAGRAM)

+ DE 5 000 SUPPORTS DE COMMUNICATION CRÉÉS DANS DIFFÉRENTS DOMAINES (MOBILITÉ, PETITE ENFANCE, CULTURE, ÉCONOMIE, TOURISME, VOIRIE, ÉCLAIRAGE PUBLIC...)

250 COMMUNIQUÉS DE PRESSE (+25 % PAR RAPPORT À 2023)

60 ÉVÈNEMENTS ORGANISÉS OU ACCOMPAGNÉS : cérémonies des vœux aux agents et aux institutionnels, Fête du vélo, salons ou évènement professionnels, inaugurations, évènements de team building... (+50 % PAR RAPPORT À 2023)

ACCOMPAGNEMENT COMMUNICATION SUR DES PROJETS STRATÉGIQUES



ACTION



LANCEMENT D'UN COMPTE INSTAGRAM

Après Facebook, X, YouTube et LinkedIn, nous continuons de renforcer notre présence sur les réseaux sociaux avec Instagram.

Nous avons lancé notre compte officiel, ainsi que celui du Vellein, scènes de la CAPI, le 7 mai 2024 sur le réseau le plus en vue du moment. À travers nos médias sociaux, nous développons notre communication digitale et notre proximité avec les Capisérois.

C'est aussi un outil efficace pour mieux informer nos habitants au quotidien, faire la lumière sur notre action et donc sur les projets/missions que nous portons.

1158 FOLLOWERS EN 2024



MUTUALISATION

Ce terme désigne toutes les formes d'organisation permettant de mettre en commun les moyens humains et matériels de notre communauté et de ses communes afin d'optimiser leur utilisation au bénéfice de l'ensemble du territoire. Il existe ainsi de multiples outils autorisant ces mises en commun, allant de la simple coordination des actions à la création de services communs.

Notre intercommunalité et les communes sont impliquées dans de nombreuses mutualisations. Les communes bénéficient ainsi, par exemple avec la mutualisation, de la compétence des agents de l'intercommunalité tout en maîtrisant leurs coûts.

Plus de 150 conventions de mutualisation et 50 agents de la CAPI sur des missions mutualisées avec les communes. En 2024, nous avons réalisé les prestations suivantes : 625 demandes d'autorisations d'urbanisme instruites (permis de construire, permis d'aménager, permis de démolir et certificats d'urbanisme opérationnel) à la demande de l'ensemble des communes (excepté Bourgoin-Jallieu).

3 services communs (le service Documentation, le service Archives, la direction des Systèmes d'information et du Numérique) : ces services sont une des formes les plus abouties de mutualisation, puisque les membres se partagent un seul et même service.

À noter qu'en 2024, nous avons procédé à un important inventaire des documents des archives à éliminer. En tout, 4 tonnes ont été évacuées ce qui a permis de libérer de l'espace de stockage. D'autre part, nous menons actuellement une expérimentation sur l'archivage électronique.

Des réseaux professionnels : ces réseaux rassemblent régulièrement les agents des services de la CAPI et des communes. À noter que ces réseaux se sont réunis à de multiples reprises en 2024 :

- **3 rencontres du réseau des Secrétaires Généraux et Directeurs Généraux des Services** en 2024, qui ont eu lieu au Centre administratif de la CAPI et une délocalisée à La Verpillière ;
- **2 rencontres du réseau Formation** ;
- **2 rencontres du réseau Transition écologique**, créé en 2024 et composés de techniciens, élus et acteurs de la transition dans les communes du territoire.



VERS UNE CHARTE DE GOUVERNANCE DE LA MUTUALISATION

Nous avons lancé une démarche visant à établir des règles de gouvernance claires et partagées, garantissant une meilleure coordination entre notre agglomération et les communes membres. L'objectif est de définir les responsabilités, les instances de pilotage, et les modalités d'adhésion, de retrait et de prise de décision au sein des services mutualisés. Cette démarche aboutira en 2025.

ACTION

➤ LE SCHÉMA DE MUTUALISATION 2024-2027

Nous affirmons notre engagement commun pour renforcer la coopération entre notre agglomération et les communes. Ce schéma de mutualisation s'inscrit dans la continuité de nos documents fondateurs et marque une nouvelle étape de gouvernance partagée.

Nous avons entrepris une démarche collaborative pour dresser le bilan des dix dernières années de mutualisation et identifier de nouvelles pistes d'actions conjointes. Au cours du premier trimestre, nous avons rencontré les communes afin d'évaluer les actions réalisées et de recueillir leurs attentes. Ces rencontres ont permis de confirmer la volonté des élus, tant communaux que communautaires, de travailler ensemble.

Le schéma de mutualisation 2024-2027 fixe le futur mode de gouvernance, et vient compléter les documents fondateurs (pacte de gouvernance, projet de territoire, pacte financier et fiscal) en posant les bases d'un nouveau cadre pour les actions communes.



ACTION

➤ LA PLATEFORME NUMÉRIQUE TERRITORIALE

Nous avons initié une démarche visant à renforcer la transparence de notre action et à créer un espace collaboratif pour l'ensemble de nos partenaires, qu'ils soient élus ou agents des communes. L'objectif est de promouvoir un lieu de ressources documentaires partagé et d'améliorer le lien entre l'agglo et ses communes.

Nous avons consacré l'année à réaliser un diagnostic détaillé des attentes des futurs utilisateurs de la plateforme. Cette analyse s'est déroulée en deux temps. Dans un premier temps, nous avons réalisé un recueil des besoins à l'aide de trois questionnaires adaptés à chaque catégorie d'utilisateurs (élus communautaires, élus municipaux, et techniciens des communes). Dans un second temps, nous avons organisé des ateliers de présentation des résultats auprès de chaque groupe afin de discuter des besoins prioritaires et réaliser les arbitrages.

Cette démarche nous a permis d'identifier des pistes concrètes pour adapter la plateforme aux attentes de tous, garantissant ainsi une meilleure communication et transparence entre la CAPI et ses communes.



GLOSSAIRE

ACTEE : Action des Collectivités Territoriales pour l'Efficacité Energétique

AFEV : Association de la Fondation Étudiante pour la Ville

AGEC : Loi Anti-Gaspillage pour une Économie Circulaire

AGEDEN : Association pour une GEstion Durable de l'ENergie

AIT : Alpes Isère Tour

ADIE : Association pour le Droit à l'Initiative Économique

ADN : Acide DésoxyriboNucléique

AMACO : Atelier MATières à CONstruire

ANAH : Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat

ANRU : Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine

APER : loi APER (ou loi ENR) vise à faciliter et à accélérer la production d'énergies renouvelables sur le territoire français

ASS : Allocation Spécifique de Solidarité

ATS : Applicant Tracking System (système de suivi des candidats)

AURA : Auvergne-Rhône-Alpes

BAT : Bon À Tirer

BTP : Bâtiment et Travaux Publics

BTS : Brevet de Technicien Supérieur

CAPI : Communauté d'Agglomération Porte de l'Isère

CCAG-PI : Cahier des Clauses Administratives Générales Applicables aux marchés de Prestations Intellectuelle

CCI : Chambre de Commerce et d'Industrie

CDD : Contrat à Durée Déterminée

CDI : Contrat à Durée Indéterminée

CDNI : Conseil de Développement Nord Isère

CEE : Certificats d'Économies d'Énergie

CEP : Conseil en Énergie Partagé

CFA : Centre de Formation d'Apprentis

CFE : Cotisation Foncière des Entreprises

CLECT : Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées

CMA : Chambre de Métiers et de l'Artisanat

COTNI : Comité d'Organisation du Tour Nord Isère

CNFPT : Centre Nationale de la Fonction Publique Territoriale

CRAIG : Centre Régional Auvergne-Rhône-Alpes de l'Information Géographique

CRTE : Contrat de Relance et de Transition Ecologique

CRF : Centre de Rééducation Fonctionnelle

CSBJ : Club Sportif Bourgoin-Jallieu

CV : Curriculum Vitae

DPO : Délégué à la Protection des Données

E2C : Ecole de la 2^{ème} Chance

ENAF : Espaces Naturels Agricoles et Forestiers

ENS : Espaces Naturels Sensibles

EPAGE : Établissement Public d'Aménagement et de Gestion de l'Eau

EPANI : Établissement Public d'Aménagement Nord-Isère

EPCI : Établissement Public de Coopération Intercommunale

EPIDA : Établissement Public Chargé de l'Aménagement de la Ville Nouvelle de L'Isle d'Abeau

EPORA : Établissement Public foncier de l'Ouest Rhône-Alpes

ETP : Équivalent Temps Plein

ETTI : Entreprises de Travail Temporaire d'Insertion

EVA : Ensemble Vers l'Alpha

FEDER : Fonds Européen de Développement Régional

FCBJ : Football Club de Bourgoin-Jallieu

FJT : Foyer de Jeunes Travailleurs

GEIQ : Groupements d'Employeurs pour l'Insertion et la Qualification

GES : Gaz à Effet de Serre

GIP : Groupement d'Intérêt Public

GLPI : Gestionnaire Libre de Parc Informatique

GRETA : GRoupements d'ÉTABlissements publics locaux d'enseignements

GTC : Gestion Technique Centralisée

GWh : GigaWatt-heure

HA : Hectare

IA : Intelligence Artificielle

INI : Initiative Nord Isère

INSEE : Institut National de la Statistique et des Études Économiques

IRA 3F : Confédération Nationale du Logement - association régionale Rhône-Alpes Auvergne

IRMa : Institut des Risques Majeurs

JO : Jeux Olympiques

kWh : kiloWatt-heure

LED : Light Emitting Diode (« diode électroluminescente »)

MRS : Méthode de Recrutement par Simulation

ODD : Objectif de Développement Durable

OIN : Opération d'Intérêt National

ONU : Organisation des Nations Unies

PAA : Pôle Agroalimentaire de l'Isère

PAT : Projet Alimentaire Territorial

PCS : Plan Communal de Sauvegarde

PDA : Plan de Déplacements Administrations

PDIPR : Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée

PDMIE : Plan de Mobilité Inter-Entreprises

PGSSE : Plan de Gestion de la Sécurité Sanitaire des Eaux

PICS : Plan InterCommunal de Sauvegarde
PIG : Programme d'intérêt général
PLEAC : Plan Local d'Éducation Artistique et Culturelle
PLH : Programme Local de l'Habitat
PLIE : Plan local pour l'Insertion et l'Emploi
PLU : Plan Local d'Urbanisme
PME : Petites et Moyennes Entreprises
PMR : Personne à Mobilité Réduite
PPBE : Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement
PSE : Paiements pour Services Environnementaux
QR Code : « Quick Response code » ou code à réponse rapide
RD : Route Départementale
REI : Réseau Entreprendre Isère
RESAH : RÉSeau des Acheteurs Hospitaliers
RGPD : Règlement Général sur la Protection des Données
RH : Ressources Humaines
RIS : Relais Information Service
RNR : Réserve Naturelle Régionale
RPE : Relais Petite Enfance
RSA : Revenu de Solidarité Active
SAE : Stratégie d'Accueil des Entreprises
SAN : Syndicat d'Agglomération Nouvelle
SARA : Société d'Aménagement du Rhône aux Alpes
SARL : Société à Responsabilité Limitée
SAGAV : Syndicat d'Aménagement et de Gestion des Aires de Voyage en Nord Isère
SAS : Société par Actions Simplifiée
SCANIDA : Syndicat Communautaire d'Aménagement de l'agglomération nouvelle de L'Isle d'Abeau

SCIC : Société Coopérative d'Intérêt Collectif
SCOT : Schéma de COhérence Territoriale
SDIE : Schéma Directeur Immobilier Énergétique
SDIS : Service Départemental d'Incendie et de Secours
SDV : Schéma Directeur Vélo
SEM : Société d'Économie Mixte
SEMCODA : Société d'Économie Mixte de Construction du Département de l'Ain
SEMIDAO : Société d'Exploitation Mutualisée Iséroise de Distribution d'eau, d'Assainissement et d'Ordures ménagères
SEP : Sclérose En Plaques
SI : Système d'Information
SIG : Système d'Information Géographique
SIVOM : Syndicat Intercommunal à Vocations Multiples
SMAC : Scène de Musiques Actuelles
SMND : Syndicat Mixte Nord Dauphiné
SPEEH : Service Public de la Performance Énergétique de l'Habitat
SPL : Société Publique Locale
SRAV : Savoir Rouler à Vélo
TE38 : Territoire d'Énergie Isère
TEOM : Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères
TEPOS : Territoires à Énergie POSitive
TFNB : Taxe Foncière sur les propriétés Non-Bâties
TTC : Toutes Charges Comprises
VAE : Vélo à Assistance Électrique
ZAC : Zone d'Aménagement Concerté
ZAE : Zone d'Activité Économique
ZAENR : Zones d'Accélération de production d'ÉNeRgies

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION PORTE DE L'ISÈRE (CAPI)

17 avenue du Bourg – BP 90592
 38081 L'Isle d'Abeau cedex
 Tél. : 04 74 27 28 00
 Fax : 04 74 27 69 00
 CAPI@CAPI38.fr
 www.CAPI-agglo.fr

DIRECTION DE LA PUBLICATION :
 Jean PAPADOPULO

DIRECTRICE DE LA RÉDACTION :
 Yasmina HATTABI

RÉDACTION :
 Mission Ingénierie Territoriale et
 Direction communication de la CAPI

CRÉATION GRAPHIQUE, MISE EN PAGE : Minibox&Co

CRÉDITS PHOTOS :

Benoît GILLARDEAU, François ANDRÉ (couverture),
 Marjorie HODIESNE, Mourad ALLILI, Franck CRISPIN,
 VOLTALIS, Julien RADIX, Pascale CHOLETTE, SMND,
 Candice TORDJMANN, Jérôme DREVET, Corporace – Pao
 Photographie, Ciel et terre, AIT-Philippe MELCHIOR, CGN
 PROD ET AIR TECH PHOTOS.

VUES AÉRIENNES :

Calyptone S. LEVY ; Thierry EYRAUD (Actua Drone)

ICONOGRAPHIE :

Minibox&Co ; Icones des Objectifs de Développement
 Durable de l'ONU (Organisation des Nations Unies)

ÉDITION : août 2025



17 avenue du Bourg - BP 90592
38081 L'Isle d'Abeau Cedex

Tél. : 04 74 27 28 00
Email : capi@capi38.fr

www.capi-agglo.fr

